

—JACQUES NOLET

Bicentenaire

Première assemblée élue

Halifax, 1758-1958

Nous continuons maintenant notre présentation de l'oeuvre artistique de Gerald Trottier dans la production des timbres-poste canadiens. Aujourd'hui, nous vous offrirons sa réalisation sur le Bicentenaire de la première assemblée élue qui s'est réunie à Halifax en 1758.

Il s'agit de notre cinquième et dernière étude sur ce designer canadien, textes qui sont tous parus dans les OPUS de l'Aqep : «Champlain» (Opus I, pp. 137 à 174), «La Vérendrye» (Opus II, pp. K1 à K42), «Santé nationale» (Opus VII pp. I1 à I35) et «Voie maritime du Saint-Laurent» (Opus IX, pp. 83 à 145).

Encore une fois, nos lecteurs pourront se rendre compte de la complexité de toute émission postale canadienne qui s'applique encore de nos jours.

I - LES ORIGINES DU PROJET

Certaines émissions postales canadiennes ont eu des débuts extrêmement difficiles tant au niveau de l'acceptation de principe que de la réalisation artistique initiale.

Ce fut le cas du timbre-poste destiné à célébrer le 200^e anniversaire de la première Assemblée élue qui s'est tenue à Halifax, le 2 octobre 1758.

Voilà pourquoi nous examinerons en profondeur les événements qui ont conduit le ministère des Postes à en accepter le principe (A), les premières tentatives d'en réaliser un projet artistique accep-

table (B) et les propositions initiales de la Société historique de la Nouvelle-Écosse (C).

A) ACCORD DE PRINCIPE

Il demeure très rare dans l'histoire postale canadienne que l'on demande au ministère des Postes d'émettre un timbre-poste spécial pour célébrer un événement ou un personnage, et d'en obtenir immédiatement une réponse favorable de la part de ce département, seul habilité à prendre ce genre de décision.

En consultant le dossier 13-7-63 consacré à ce timbre-poste, nous pouvons dire que ce fut un enfantement pénible qui produira, toutefois, une très belle vignette postale au cours de l'année 1958. Examinons donc plus en détail le cheminement précis concernant cette future émission postale : la demande initiale (1), la réitération de celle-ci (2), le travail interne au sein du ministère des Postes (3) et la décision ultime du ministre (4).

(1) la demande initiale

John H. Dickey, représentant le comté d'Halifax au Parlement fédéral, écrira à son ami, J.R. Carpenter du ministère des Postes, une lettre pour lui indiquer qu'en «1958, la Nouvelle-Écosse célébrera le 200 anniversaire de la première assemblée représentative dans l'empire britannique hors du Royaume-Uni»¹.

Cet événement marque une étape importante dans

l'établissement d'un gouvernement responsable en Amérique du Nord². Voilà pourquoi ce bicentenaire a une importance significative dans notre histoire³ et qu'il mérite d'être souligné par l'émission d'un timbre-poste canadien spécial⁴.

Il reconnaît que cette demande requiert une attention soutenue compte tenu de la sage politique qui prévaut au ministère des Postes⁵. Toutefois, il n'attend pas une réponse immédiate⁶, espérant que d'ici quelques mois d'autres personnes ou groupements en feront la demande expresse⁷.

Enfin, il fait un bref historique de cet événement politique (troisième et quatrième paragraphes) qui motive amplement la suggestion qu'il vient de faire, c'est-à-dire l'émission spéciale d'un timbre-poste pour célébrer dignement cet événement⁸.

(2) la réponse du ministre

Nous aurons la réponse du ministre grâce à deux lettres qui font partie du dossier d'archives relativement à ce timbre-poste, et qui sont maintenant conservé aux Archives nationales.

a) la première lettre

Par une lettre datée du 9 octobre suivant, Hugues Lapointe répond poliment à cette demande d'émission spéciale, en lui disant son grand intérêt pour cette information⁹ qu'il lui a transmise, à savoir que la Nouvelle-Écosse célébrera en 1958 le 200^e anniversaire de la première assemblée représentative du Commonwealth britannique.

Le ministre des Postes lui indique, de plus, que sa suggestion d'émettre un timbre-poste commémoratif spécial pour célébrer cet anniversaire sera étudiée très attentivement¹⁰.

Enfin, il lui écrira prochainement¹¹, après que ses fonctionnaires auront pu le conseiller complètement sur le sujet évoqué¹².

b) la deuxième lettre

Vers la fin du mois d'octobre 1958, le ministre des Postes écrira une seconde fois à son ami John H. Dickey, mais d'une façon beaucoup plus élaborée¹³.

Comme promis dans sa lettre antérieure, il lui dit que sa suggestion d'émission spéciale concernant le 200^e anniversaire de la première assemblée représentative tenue à Halifax en 1759 a été soigneusement étudiée par son ministère¹⁴.

Retenant un point important de sa lettre «la première étape vers un gouvernement responsable», il souligne qu'il y a eu d'autres endroits (Virginie, Bermudes, Plymouth et le Massachusetts) qui ont expérimenté ce concept politique¹⁵.

C'est pourquoi il ne croit pas que ce fait ait changé quelque chose dans la structure coloniale en Amérique du Nord britannique¹⁶, mais c'est plutôt la réforme de 1846 qui fut décisive¹⁷. En foi de quoi, on a émis un timbre-poste durant l'année 1948 (Sc no 277).

Il a donc peur qu'on manipule le gouvernement du Canada en mettant trop d'emphase à la signification de l'événement concerné s'il est l'objet d'une émission postale commémorative spéciale¹⁸. Cela pourrait entraîner la critique suivante : les historiens pourraient reprocher au gouvernement de donner une importance confuse aux événements historiques, qu'elle soit méritée ou non¹⁹.

En conséquence, nous comprenons que le ministre des Postes a poliment refusé cette suggestion²⁰ pour deux raisons précises : 1) l'événement n'a pas l'importance historique qu'on veut lui attribuer²¹; 2) il a peur d'être l'objet de critique de la part des historiens qui lui reprocheraient d'accorder de la valeur à des événements qui n'en ont pas²².

c) conclusion

Par ces deux lettres du mois d'octobre 1956, le ministre des Postes Hugues Lapointe refusait à son ami John H. Dickey d'accéder à sa demande expresse que soit célébré cet anniversaire par l'émission commémorative spéciale d'un timbre-poste canadien.

(3) la réitération de la demande

N'étant pas une personne susceptible d'abandonner à la première embûche, John H. Dickey écrira de nouveau au ministre des Postes²³ et il recevra une autre réponse encore plus élaborée mais répétant son refus initial²⁴.

a) nouvelle lettre

Par souci d'opportunité politique et faisant une omission volontaire, le député d'Halifax écrira, en date du 1^{er} novembre 1956, au ministre des Postes en le remerciant vivement de sa première lettre²⁵ concernant l'émission commémorative spéciale d'un timbre-poste pour célébrer le 200^e anniversaire de la première assemblée représentative.

Il se réjouit que sa demande sera étudiée très attentivement²⁶ et il espère avoir de ses nouvelles dès qu'une décision sera prise sur le projet²⁷.

b) autre réponse

Tout d'abord Hugues Lapointe lui dit que sa suggestion d'émission spéciale du premier octobre 1956 lui a donné beaucoup de travail²⁸.

Puis il lui répète simplement, mais en utilisant d'autres mots, que l'Assemblée représentative d'Halifax ne diffère pas matériellement des autres réunions politiques de ce genre tenues à divers endroits en Amérique entre les années 1619-1630²⁹.

D'autre part cet événement ne fut pas significatif³⁰ dans l'évolution vers un gouvernement responsable

qui surgira au cours de l'année 1848 au Canada.

Enfin, il souligne qu'on ne doit célébrer dans notre pays que les événements qui soient considérés véritablement nationaux³¹, ce qui peut éviter les questions controversées ou discriminatoires³².

Voilà pourquoi il estime qu'il ne serait pas du tout sage d'accéder à sa demande initiale du 1^{er} octobre dernier³³. Et il regrette de ne pouvoir lui être davantage utile sur ce sujet³⁴.

c) conclusion

Le ministre des Postes réitéra en conséquence une seconde fois, durant le mois de novembre 1956, le refus poli de son administration à célébrer ce 200^e anniversaire par l'insigne honneur d'une émission commémorative spéciale.

(4) une nouvelle demande

La Société historique de la Nouvelle-Écosse reprendra le flambeau des mains de John H. Dickey et poursuivra d'une façon plus efficace cette demande d'émission commémorative spéciale destinée à célébrer dignement le 200^e anniversaire de la première assemblée représentative tenue à Halifax durant 1758.

a) lettre du 26 décembre

Secrétaire de cet organisme, George F. Bates écrira une longue lettre de trois pages au ministre des Postes au nom de la Société historique de la Nouvelle-Écosse³⁵.

En premier lieu, il informe Hugues Lapointe qu'à sa réunion du 7 décembre 1956, il a été résolu unanimement qu'une recommandation soit faite à qui de droit pour que soit émis un timbre-poste spécial à l'occasion du 200^e anniversaire de l'établissement de la première assemblée législative canadienne³⁶.

Il se permet, en lui faisant parvenir cette missive, de porter à son attention cette résolution et de lui en expliquer les motifs précis³⁷.

En regardant ces diverses raisons, la Société historique de la Nouvelle-Écosse le prie instamment d'agir rapidement³⁸ et qu'il accueillera, lui et le gouvernement dont il fait partie, positivement cette suggestion³⁹ d'émettre un timbre-poste commémoratif spécial relativement à cette grande manifestation qui aura lieu en 1958.

b) le brouillon

Dans un brouillon préliminaire⁴⁰, qui a été conservé dans les Archives mais qui n'a jamais été envoyé, nous y retrouvons divers arguments déjà cités dans une réponse à John H. Dickey⁴¹ et d'autres motifs supplémentaires⁴².

Premièrement, il est souligné que le ministère des Postes a déjà émis un timbre-poste spécial durant l'année 1948 pour souligner le centenaire du gouvernement responsable⁴³. Pour faciliter la décision officielle pour cette émission, on s'est servi d'un document historique intitulé «Le centenaire du gouvernement responsable au Canada, 1848-1948» et écrit par l'archiviste du Dominion, Gustave Lanctôt⁴⁴. Dans cette étude, on souligne le rôle de l'assemblée tenue à Halifax en 1758⁴⁵, ce qui explique que l'émission de 1948 célèbre Halifax 1758 et le gouvernement responsable⁴⁶.

Voilà pourquoi il ne serait pas sage⁴⁷ d'émettre un nouveau timbre-poste qui célébrerait le même événement⁴⁸ et entraînerait une confusion certaine dans l'opinion publique canadienne⁴⁹.

Il souhaite, en dernier lieu, recevoir des commentaires ultérieurs⁵⁰ sur cette question, car il espère donner à chaque événement entourant le gouvernement responsable toute l'importance qu'on doit leur attribuer⁵¹ et il doit se fier à ses conseillers spécialisés dans l'histoire canadienne et ses faits⁵².

c) la réponse officielle

J.A. MacDonald, directeur des Services financiers, répondra à cette lettre importante provenant de la Société historique de la Nouvelle-Écosse, datée du 26 décembre 1956⁵³.

On lui indique qu'on a bien reçu au ministère des Postes⁵⁴ la lettre qu'il a adressée à Hugues Lapointe concernant une émission commémorative spéciale pour célébrer le 200^e anniversaire de la première assemblée représentative.

De plus, il lui indique qu'on étudiera avec le plus grand soin cette suggestion⁵⁵, et on l'informera de la réaction du ministère des Postes à une date ultérieure⁵⁶.

(5) travail interne au ministère

Cette question soulevait évidemment bien des discussions au sein des hauts responsables du ministère des Postes canadiennes.

a) consultation historique

Voilà pourquoi L.J. Mills, alors directeur des Services financiers, écrit durant le mois d'octobre 1956⁵⁷ au Dr W. Kaye Lamb, archiviste du Dominion, pour lui demander son opinion sur les deux affirmations historiques contenues dans la missive sans date impliquée⁵⁸.

Wm. Kaye Lamb, dans sa réponse datée du 22 octobre 1956, lui indique que sa lettre lui a donné un grand défi intellectuel qui l'a complètement pris⁵⁹.

Au lieu de répondre directement à sa demande initiale, il préfère lui envoyer des conclusions provenants de spécialistes qui sont, à son avis, très près de la vérité⁶⁰.

Il espère qu'elles pourront lui être utiles dans la décision qu'il devra prendre⁶¹, même s'il pourrait lui apporter un tas d'autres références dans ce sens.

b) note de service

Dans une note de service qu'il fait parvenir au sous-ministre des Postes, J.A. MacDonald porte à l'attention de G.A. Boyle divers points susceptibles de rejeter définitivement toute demande d'émission postale en faveur de la première assemblée législative tenue à Halifax durant 1758.

Il souligne tout d'abord que la lettre envoyée à la Société historique de la Nouvelle-Écosse est faite de telle sorte qu'elle décourage toute demande ultérieure dans ce sens⁶².

Puis il attire son attention sur le fait que concentrer toute l'attention sur le gouvernement responsable suppose qu'on célèbre les quatre étapes qui ont permis l'arrivée de cette forme politique au Canada : 1758 (Halifax), 1848 (Premières assemblées responsables élues en Nouvelle-Écosse et dans le Haut-Canada), 1867 (Confédération) et 1931 (Statut de Westminster)⁶³.

Enfin, si on accepte un tel principe (cité dans le paragraphe précédent), il faudrait les souligner lors de leur centenaire et peut-être même celui de leur cinquantenaire⁶⁴.

Tout ceci pour demander à son supérieur immédiat, le sous-ministre, une décision sur l'objet de cette note de service⁶⁵.

c) consultation historique ultérieure

Pour compléter son information historique, J.R. Carpenter, le directeur du Service des timbres-poste, est allé consulter le professeur F. Underhill, curateur à la Maison Laurier située à Ottawa⁶⁶.

De cette rencontre, tenue en date du 10 janvier 1957⁶⁷, il ressort d'après cet éminent personnage que «la première réunion de la Législature de Nouvelle-Écosse» tenue le 7 octobre 1758 constitua une étape majeure dans l'évolution du

gouvernement canadien⁶⁸ et mérite d'être reconnue par un timbre-poste⁶⁹.

Monsieur F. Underhill ajouta qu'il a toujours eu de la difficulté à faire reconnaître par ses étudiants la différence entre une «Assemblée représentative» et une «Assemblée responsable»⁷⁰.

Le centenaire du gouvernement «responsable» fut reconnu par une émission spéciale durant 1948⁷¹.

Dans son opinion, si on procède à l'émission d'un timbre-poste commémorant cet événement spécial, il faudrait que la publicité établisse les distinctions nécessaires⁷².

(6) la décision finale

Cette rencontre de J.R. Carpenter avec l'historien F. Underhill, tenue le 10 janvier et rapportée dans la note de service du lendemain, constitua sans aucun doute l'élément décisif qui fit fléchir le ministre des Postes en faveur d'une telle suggestion⁷³.

a) date

Nous ignorons présentement à quel moment précis on a réussi à convaincre Hugues Lapointe de l'importance de cet événement.

Mais nous pouvons raisonnablement croire que ce fut entre le 11 et le 16 janvier 1957 que fut prise cette décision favorable⁷⁴ à l'émission d'un timbre-poste commémoratif spécial pour cet événement.

b) première lettre

Comme promis dans la lettre datée du 4 janvier dernier qui contenait une réponse préliminaire, le ministre des Postes fait parvenir une réponse plus élaborée face à la suggestion contenue dans la lettre du 26 décembre 1956⁷⁵.

Il admet maintenant qu'il a une forte sympathie pour leur suggestion⁷⁶ et il croit que cet événe-

ment fut significatif dans l'évolution vers le type de gouvernement que nous avons présentement⁷⁷.

Voilà pourquoi il accède maintenant à leur demande d'émettre un timbre-poste commémoratif spécial⁷⁸, même s'il est conscient des difficultés inhérentes à produire un dessin capable de transmettre le message⁷⁹. En conséquence, il s'attend à recevoir de la Société historique de la Nouvelle-Écosse des suggestions sur la façon la meilleure de traiter ce sujet. Et possiblement on pourrait peut-être utiliser des peintures représentant cette première assemblée tenue en 1758⁸⁰.

c) deuxième lettre

Le ministre des Postes n'allait pas rater cette occasion pour mettre son ami John H. Dickey au courant de sa décision.

Le 23 janvier 1957, Hugues Lapointe fait parvenir une lettre⁸¹ à ce dernier pour l'informer que depuis sa lettre du 13 novembre, il a reçu des représentations⁸² sur ce timbre projeté de la part de la Société historique de la Nouvelle-Écosse.

Il pense que celui-ci pourrait pourtant être intéressé par la réponse qu'il vient de faire à cette Société : il croit que cette réunion constitue une étape significative dans notre histoire⁸³ et qu'elle mérite d'être commémorée par un timbre-poste spécial⁸⁴.

De plus, il a demandé à cette dernière de lui fournir des suggestions⁸⁵, et il réitère que son désir sincère consiste à voir réaliser effectivement en timbre-poste le dessin qui sera développé sur ce sujet⁸⁶.

(7) conclusion

Ce long développement illustre assez bien le cheminement préliminaire que devait réaliser la plupart des demandes faites au ministère des Postes en vue de l'émission d'un timbre commémoratif spécial, surtout celles qui seraient acceptées officiellement.

L'émission postale projetée pour célébrer le 200^e anniversaire de la première assemblée représentative tenue à Halifax durant 1758 n'était pas au bout de ses peines : il fallait qu'on réalise un dessin artistique significatif capable de bien faire comprendre à la population canadienne l'anniversaire souligné...

B) PREMIÈRES TENTATIVES

Hugues Lapointe, dans sa lettre du 17 janvier 1957 à George F. Bates, avait réclamé des suggestions de la part de la Société historique de la Nouvelle-Écosse et fait même une proposition de représenter l'hôtel du gouvernement original⁸⁷. À partir de cette demande officielle suivront les premières tentatives pour mieux cerner ce sujet difficile et créer le design.

(1) rencontre avec un journaliste

C'est l'adjoint parlementaire du ministre des Postes, Monsieur T.A.M. Kirk, qui s'occupera de la phase préliminaire qui verra les diverses tentatives réalisées par la Société historique de la Nouvelle-Écosse et le ministère des Postes.

Selon une note manuscrite du directeur des Services financiers datée du 21 janvier 1957, Monsieur Kirk a discuté de ce sujet avec un journaliste du *Halifax Herald* dans la galerie de la presse du Parlement fédéral aujourd'hui même⁸⁸. Son journal l'avait envoyé pour en discuter.

Il a dû probablement écrire par la suite un papier qui n'a malheureusement pas été retracé dans le dossier d'archives.

(2) lettre à John H. Dickey

Pour faire suite à sa correspondance initiale et à la réponse positive qu'il a donnée à la suggestion d'un timbre-poste pour commémorer le 200^e anniversaire de la première assemblée élue, le ministre des Postes a écrit à John H. Dickey pour

lui faire part de cette décision⁸⁹.

De plus, il lui signale qu'il a réclamé des suggestions concrètes pour illustrer ce sujet et que c'est son grand désir de le voir concrétiser en un véritable timbre-poste⁹⁰.

(3) premier timbre australien

Toujours à la recherche d'une illustration capable de bien représenter ce sujet difficile, le ministère des Postes cueillait le plus grand nombre d'informations possible pour se donner des idées.

Voilà pourquoi nous retrouvons dans le dossier d'archives la vignette d'un timbre-poste australien représentant le portrait couronné d'Élisabeth II qui devait célébrer le centenaire du gouvernement responsable de l'Australie du Sud⁹¹.

Il convient de noter que cette idée de «gouvernement responsable»⁹² trottera longtemps dans la tête des hauts fonctionnaires du ministère des Postes.

(4) formation d'un comité

Dans sa lettre du 8 février 1958 à Monsieur John H. Dickey, Bruce Ferguson des Archives publiques de la Nouvelle-Écosse lui annonce la formation d'un comité au sein de la Société historique⁹³ de la Nouvelle-Écosse pour s'occuper de la question à sa réunion du 1^{er} février 1958⁹⁴.

Ce comité, formé de trois membres⁹⁵, devait considérer le dessin possible de ce futur timbre-poste⁹⁶ et devait faire des recommandations sur ce sujet à la réunion de mars de la dite société⁹⁷.

Durant la réunion de février on a fait les diverses propositions⁹⁸ suivantes : la tour du Souvenir, la Maison de la Province et possiblement une petite vue d'Halifax datant de 1759.

Enfin, si le temps presse, il est possible que le comité fasse parvenir ses suggestions grâce aux bons soins

du secrétaire de la Société⁹⁹; dans le cas contraire, la Société fera parvenir ses suggestions immédiatement après la réunion du mois de mars qui se tiendra en date du premier jour de ce mois¹⁰⁰.

(5) informations demandées

Le député fédéral d'Halifax informe l'adjoint parlementaire du ministre des Postes des dispositions prises¹⁰¹ par la Société historique de la Nouvelle-Écosse, dans sa lettre datée du 11 février 1958.

John H. Dickey lui demande, en outre, de lui indiquer des objectifs à réaliser dans le cadre de cette future émission¹⁰² et peut-être ses commentaires sur le matériel contenu dans la lettre annexée de Bruce Ferguson¹⁰³.

À moins d'une urgence toute particulière, il demande au ministre d'attendre la réunion du mois de mars pour obtenir les suggestions de la Société historique de la Nouvelle-Écosse¹⁰⁴.

Enfin, il note qu'à ce moment le dessin de la Tour du Souvenir avec une inscription appropriée comme «200^e anniversaire du gouvernement représentatif» pourrait constituer un dessin acceptable pour cette future émission¹⁰⁵. La raison principale de cette suggestion précise : la création d'un centre d'intérêt pour les groupements philatéliques des autres pays du Commonwealth du fait que ces derniers ont participé d'une façon ou l'autre à l'érection de la Tour du Souvenir en 1912¹⁰⁶.

(6) réactions de J.A. MacDonald

Le directeur des Services financiers écrira ses réactions préliminaires à la lettre écrite par John H. Dickey en date du 11 février 1958, sur une simple note mobile manuscrite.

Voici brièvement ce que J.A. MacDonald a écrit le

14 février 1958 : a) le temps est court si l'on veut créer un dessin artistique convenable et choisir un graveur pour le réaliser en taille-douce¹⁰⁷; b) nous aimerions considérer les suggestions émises par la Société historique de la Nouvelle-Écosse¹⁰⁸; c) il faudrait que la Société ne tarde pas après sa réunion du mois de mars 1958 pour faire parvenir ses suggestions¹⁰⁹.

(7) réponse de T.A.M. Kirk

Concrètement T.A.M. Kirk, dans sa réponse écrite au représentant d'Halifax siégeant au Parlement fédéral¹¹⁰, reprend les réactions de J.A. MacDonald énoncées le 11 février précédent.

Il le remercie tout d'abord de sa lettre du 11 février 1958 qui l'informe sur les activités de la Société historique de la Nouvelle-Écosse concernant la future émission postale.

Le ministère considérera comme satisfaisant le fait qu'elle fera rapport de son cheminement après sa réunion du 1er mars prochain¹¹²; mais il convient de noter le peu de temps qu'il reste pour créer artistiquement le dessin original et pour le graver en taille-douce¹¹³; enfin, il est souhaité que le ministère ait en main les suggestions de la Société historique avant de prendre quelque décision que ce soit¹¹⁴.

Troisièmement, Monsieur T.A.M. Kirk espère que le dessin créé soit conçu pour expliquer le sujet graphiquement avec un minimum de mots¹¹⁵, compte tenu de la nécessité d'imprimer ces inscriptions dans les deux langues courantes du Canada¹¹⁶. Il croit de plus que les mots «Première assemblée élue 1758» soient requis¹¹⁷ : ce titre est préférable à celui de «Gouvernement responsable» qui demeure plus confus¹¹⁸ et qui a déjà été célébré postalement durant l'année 1948¹¹⁹.

Dans une courte missive datée du 1er mars 1958, John H. Dickey répondra à cette lettre de Tammy Kirk en lui écrivant qu'il verra à ce que les propositions

de la Société historique de la Nouvelle-Écosse lui parviennent le plus rapidement possible¹²⁰, avant que le ministère prenne des décisions quelconques.

(8) note de J.R. Carpenter

Dans une note rédigée par J.R. Carpenter en date du 19 février 1958 pour les archives du ministère, le directeur des Services financiers avait affiché la note suivante concernant cette future émission postale.

Voici le contenu intégral¹²¹ de cette note officielle : «Essayer d'obtenir une photographie prise d'un angle spécial de la Tour regardant vers le ciel avec la tour située sur le côté gauche du timbre et le lettrage bilingue sur la moitié droite du timbre et comportant le message PREMIÈRE ASSEMBLÉE ÉLUE 1758 - HALIFAX».

(9) article de journal

Un entrefilet paru dans un journal inconnu¹²² relatait diverses informations sur les démarches préliminaires réalisées en vue de cette future émission et portait le titre «Ask stamp in memory N.S. House».

Outre les informations déjà connues sur cette émission, on y retrouve des éléments : sur la tour du Souvenir¹²³ et sur le gouverneur qui a fondé la ville d'Halifax¹²⁴.

(10) discours du gouverneur général

Lors d'une fête officielle tenue à Toronto pour l'honorer, le gouverneur général du Canada Vincent Massey a déclaré «qu'il n'y avait rien de plus canadien que la Couronne»¹²⁵.

Depuis deux siècles elle a fortifié l'unité canadienne en surmontant toutes les controverses, les différences raciales, linguistiques, religieuses ou d'opinion...¹²⁶ La couronne britannique a été associée depuis des générations avec toutes les parties du Canada, créant et embellissant notre vie nationale¹²⁷.

Ce discours du gouverneur général aura plusieurs répercussions sur le cheminement qui aboutira à la création du dessin original de la future émission postale.

(11) seconde réaction de J.A. MacDonald

Toujours dans une note manuscrite¹²⁸ rédigée le 7 mars 1958, le directeur des Services financiers écrira ceci : «Je ne pense pas qu'il n'y aura aucune relation directe (avec le futur timbre-poste évoquant les 200 ans de coopération inter-raciale)¹²⁹, mais cela indique son sentiment sur le sujet de la coopération, sous le gouvernement monar- chique»¹³⁰.

(12) délai encouru

Malgré le temps qui pressait, les conditions climatiques ont forcé la Société historique de la Nouvelle-Écosse à remettre sa réunion du 1^{er} mars 1958 à une date postérieure¹³¹.

Voilà pourquoi Bruce Ferguson écrit à Monsieur Kirk pour lui indiquer si la date du 29 avril 1958 serait satisfaisante au ministre des Postes¹³².

Si cette date demeure trop tardive pour son ministère, on pourrait peut-être arranger une réunion interne spéciale sur le présent sujet¹³³. Tout dépendra de la réponse que le destinataire de cette lettre apportera à l'archiviste de la Nouvelle-Écosse.

(13) réponse du ministère

Prenant acte du contenu de la lettre envoyée par Bruce Ferguson, J.A. MacDonald lui répond longuement dans sa lettre datée du 18 mars 1958¹³⁴.

Après lui avoir fait remarquer les délais encourus pour la création d'un dessin original et sa production gravée¹³⁵, ce nouveau délai retardera encore une fois la mise en marche¹³⁶ de cette future émission postale.

Il suggère d'envisager la possibilité que le comité nommé par la Société historique de la Nouvelle-Écosse s'occupe de cette question plus rapidement¹³⁷, ce qui réjouira les responsables concernés du ministère des Postes¹³⁸.

Le directeur des Services financiers souhaite que ce comité lui fasse parvenir deux ou trois dessins possibles¹³⁹ indiquant leur ordre de préférence¹⁴⁰ du fait qu'à cause du très petit format d'un timbre-poste, plusieurs dessins ne sont pas adaptables¹⁴¹.

(14) deuxième timbre austalien

Dans le dossier d'archives nous retrouvons une seconde vignette australienne commémorant le centenaire du gouvernement responsable de l'Australie du Sud¹⁴².

Le timbre-poste représentait essentiellement les armoiries de l'Australie du Sud, le titre de l'émission «Gouvernement responsable en Australie du Sud» et les dates correspondantes «1857-1957».

(15) annonce de propositions

Bruce Ferguson remercie Monsieur Tammy Kirk de sa lettre du 18 février 1958 concernant la proposition d'un timbre-poste pour la première assemblé dans ce qui est maintenant le Canada¹⁴³.

Réalisant la nécessité d'accélérer la procédure concernant la soumission de propositions concrètes pour cette nouvelle émission postale¹⁴⁴, le comité exécutif de la Société historique de la Nouvelle-Écosse a de nouveau considéré la question¹⁴⁵.

Comme résultat de ce nouveau développement, il anticipe que le secrétaire de la Société lui fera parvenir incessamment les suggestions de la Société¹⁴⁶ qui respecteront les critères artistiques et techniques pour la réalisation d'un timbre-poste¹⁴⁷.

C) SUGGESTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Deux mois après l'acceptation de principe du ministre Hugues Lapointe pour cette nouvelle émission postale, la Société historique faisait parvenir enfin les suggestions promises à Monsieur Tammy Kirk en date du 25 mars 1958¹⁴⁸.

Mandaté par son organisme, George F. Bates indique quelles sont les trois propositions¹⁴⁹ qu'elle désire faire au ministère des Postes pour célébrer le 200e anniversaire de la première assemblée élue au Canada.

(1) l'hôtel du gouvernement

Même s'il reconnaît que ce n'est pas l'édifice où s'est rencontrée pour la première fois cette première assemblée élue, il n'hésite pas à en faire la proposition¹⁵⁰.

Cet édifice possède toutefois un lien étroit avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse entre 1758 et 1811 : les membres de la nouvelle assemblée ont rencontré le gouverneur et son conseil pour discuter ou pour les représentations officielles¹⁵¹.

Une difficulté existe¹⁵² pour la réalisation concrète de cette proposition : il n'existe pas de reproduction peinte de cet édifice où s'est réunie pour la première fois cette assemblée élue représentative¹⁵³.

(2) édifice provincial

Comme seconde proposition la Société historique de la Nouvelle-Écosse suggère l'Édifice provincial¹⁵⁴ qui existe à Halifax, et où siège encore la Législature provinciale.

Diverses raisons motivent une telle proposition : a) il est situé à l'endroit précis où a siégé la première assemblée élue de la Nouvelle-Écosse¹⁵⁵; b) il est un des meilleurs exemples de l'architecture georgienne dans cette partie du monde : car il a été

érigé entre 1811 et 1819¹⁵⁶; c) il contient des salles particulièrement importantes : la chambre d'assemblée, la chambre rouge, la bibliothèque législative, etc.¹⁵⁷; d) la Législature actuelle y siège encore¹⁵⁸.

(3) la Tour du Souvenir

Cette construction, située toujours dans la ville d'Halifax, a été érigée en 1908 à l'occasion du 150^e anniversaire de l'événement qu'on s'apprête à célébrer par cette émission postale¹⁵⁹.

Le secrétaire de la Société fait ensuite un long exposé¹⁶⁰ sur les diverses phases de sa construction ainsi que ses principales constituantes. Enfin, il note les grands personnages qui ont participé à son inauguration¹⁶¹.

(4) le lettrage

Afin de mieux faire percevoir cette célébration postale, le secrétaire suggère d'inclure l'inscription suivante : «Rep. Govt. N.S. 1758» dans un ordre précis¹⁶².

Cette suggestion ressemble à peu près à celle qui a été suggérée par le ministère des Postes : «Première assemblée élue au Canada»¹⁶³.

La meilleure forme de représentation du message le rendra tout d'abord clair¹⁶⁴, et ensuite établira une distinction réelle entre gouvernement représentatif et gouvernement responsable¹⁶⁵.

(5) autre possibilité

Une dernière proposition pourrait être considérée par le ministère des Postes : c'est le dessin qui incluera dans sa partie centrale une petite carte géographique de la Nouvelle-Écosse¹⁶⁶.

Afin d'aider le ministère et le graveur, il inclut dans son envoi des illustrations¹⁶⁷ de l'Hôtel du gouvernement de 1758, de l'Édifice provincial et de la Tour du Souvenir.

Le ministère des Postes recevra ces propositions quelques jours plus tard¹⁶⁸, et son directeur des Services financiers demandera à J.R. Carpenter de faire parvenir un accusé de réception et de discuter du choix du design¹⁶⁹.

II - LE TRAVAIL ARTISTIQUE

Autant la conception et les premiers moments de cette émission postale avaient été difficiles, davantage le sera le travail artistique qui réussira à produire un dessin original capable de bien célébrer le deuxième centenaire de la première assemblée élue au Canada. C'était d'ailleurs le sentiment du ministre des Postes quand il écrivait, le 17 janvier 1957, à Monsieur George F. Bates, que «l'élément le plus difficile dans cette émission d'un timbre-poste commémoratif sera de développer un dessin capable d'illustrer concrètement le message envisagé»¹⁷⁰. Hugues Lapointe n'avait jamais visé aussi juste, et la suite des événements lui donnera amplement raison.

A) R.W. WALKER

Le premier artiste qui se soit penché sur ce sujet difficile a été R.W. Walker de Southampton, en Ontario, qui avait visité les deux principaux fonctionnaires du ministère des Postes, le 28 juin 1957¹⁷¹. À cette occasion, cet artiste avait suggéré que la masse d'armes soit utilisée comme symbole d'une assemblée élue¹⁷². Cet artiste a été très enthousiaste pour sa suggestion¹⁷³.

(1) rencontre initiale

Voilà pourquoi J.A. MacDonald, dans la lettre qu'il lui écrit le 3 juillet 1958, lui annonce qu'il a rencontré entretemps le Dr P.M. Ollivier, un des meilleurs experts dans la procédure parlementaire, de la Chambre des communes à Ottawa¹⁷⁴. Selon cet expert, «la masse d'armes constitue le symbole du pouvoir de la Chambre des communes»¹⁷⁵. Dans la pensée du directeur des Services financiers, le

ministère des Postes essaiera d'illustrer la première assemblée élue dans le territoire de ce qui est maintenant le Canada.

(2) suggestions

Dans cet esprit il lui fera parvenir deux photographies qui pourraient lui être utiles : celle d'abord de la masse d'armes présentement utilisée à la Chambre des communes¹⁷⁶, et ensuite une photographie du grand sceau actuel du Canada¹⁷⁷.

Il lui suggère ensuite d'entrer en communication avec les responsables de la Société historique de la Nouvelle-Écosse pour voir s'il est possible d'obtenir la reproduction du sceau législatif utilisé en Nouvelle-Écosse durant l'année 1758¹⁷⁸. J.A. MacDonald ajoute qu'il est nécessaire de bien distinguer le sceau provincial de celui utilisé par la Législature : peut-être n'ont-ils pas existé ensemble à cette époque¹⁷⁹.

Enfin, le directeur des Services financiers lui déclare qu'en regardant les illustrations de ces trois articles mentionnés précédemment, il rassemblera peut-être les éléments essentiels des deux sceaux aussi bien que les titres suivants («First Elected Assembly, 1758» et l'équivalent dans la langue française : «Première Assemblée Élue, 1758») qui mèneront à un dessin original¹⁸⁰.

(3) son travail

R.W. Walker acceptera la proposition que lui a faite J.A. MacDonald, puis il se mettra immédiatement au travail.

a) envoi photographique

Dans une note manuscrite du directeur des Services financiers à J.R. Carpenter en date du 8 juillet 1958, il demande à ce dernier de faire parvenir à monsieur Walker une copie des deux photographies «préférablement la plus longue qui est la plus élancée» afin de donner une certaine idée du grand sceau du Canada¹⁸¹.

b) lettre du 9 juillet

Dans une seconde lettre datée du 9 juillet 1958, J.A. MacDonald fait parvenir deux autres photographies de l'Hôtel du Gouvernement qui a été érigée à Halifax au cours de 1758¹⁸². Selon lui, cet édifice et l'église située sur l'autre côté pourraient former un dessin plutôt plaisant¹⁸³.

En outre il suggère à Monsieur Walker de lui faire parvenir deux dessins préliminaires suggérés¹⁸⁴ pour célébrer la première assemblée élue : (1) le premier, originant de son idée, qui illustrerait la masse d'armes et les sceaux¹⁸⁵; (2) le second, qui pourrait illustrer l'Hôtel du Gouvernement entouré de la Tour de la Paix, représentant le passé et le présent¹⁸⁶.

c) dévoilement de son nom

Remerciant Bruce Ferguson pour les deux reproductions photographiques du vieil Hôtel du Gouvernement, dont il a fait parvenir une copie à l'artiste qui avait été retenu pour préparer ce timbre-poste, J.A. MacDonald lui dévoile son nom : il s'agit de Monsieur R.W. Walker¹⁸⁷.

Le directeur des Services financiers ajoute même que cet artiste doit lui soumettre plusieurs esquisses préliminaires pour faciliter la décision ministérielle¹⁸⁸.

En troisième lieu, Monsieur Walker pourra lui écrire afin d'obtenir des informations supplémentaires sur la masse d'armes et le sceau du gouvernement utilisés en 1758, en lien étroit avec une idée initiale qu'il possède sur ce sujet¹⁸⁹. Toute aide de sa part à Monsieur Walker serait fort appréciée.

d) note du 18 juillet

Nous parlerons brièvement du mémorandum signé par W.J. Turnbull au ministre des Postes en date du 18 juillet 1858 qui reprendra les principaux éléments de ce que nous venons tout juste d'évoquer.

Après avoir souligné que c'était l'objectif du ministère d'émettre un timbre-poste commémoratif pour célébrer cet événement important¹⁹⁰, on a obtenu de la Société historique un matériel¹⁹¹ qui pourrait servir de base au dessin qui représente tout un défi quant au message exprimé.

Diverses illustrations ont été envisagées (Tour du Souvenir à Halifax, Plaque commémorative, Tour de la Paix, etc.) pour illustrer ce timbre-poste.

Le sous-ministre souligne que le ministère des Postes a requis les services d'un artiste pour ce projet, en juin dernier à Ottawa, et il travaille maintenant à diverses esquisses.

Enfin, parlant du titre de la future émission, on suggère «Première Assemblée Élue, 1758» qui élimine la confusion qu'on pourrait avoir avec celui qui se lirait comme «Gouvernement responsable» déjà célébré en 1948.

e) travail artistique

Quand nous considérons tous ces éléments, nous avons une idée exacte des divers paramètres fixés par le ministère des Postes dans sa commission à R.W. Walker, en date du 28 juin 1957.

Il a donc commencé son travail de conception artistique au début de juillet 1957 pour le terminer probablement au milieu du mois d'octobre 1957.

Nous ignorons complètement le contenu du dessin original créé par R.W. Walker qui a été envoyé au ministère des Postes dans la première quinzaine d'octobre 1957¹⁹⁶.

f) consultation artistique

Dans une note écrite mais sans date contenue dans le dossier d'archives et intitulée «Walker First Legislative Assembly», on note les commentaires du Dr Hubbard et de Monsieur Arthur¹⁹⁷. Il faut donc conclure qu'on a présenté ce dessin préliminaire à la Galerie nationale du Canada. Cette consultation

sera confirmée par une note manuscrite, signée par J.A. MacDonald et datée du 3 octobre 1957, le directeur des Services financiers demande à J.R. Carpenter de le présenter et de le discuter avec la Galerie nationale¹⁹⁸.

Le Dr Hubbard pense du dessin soumis par R.W. Walker que c'est une oeuvre manifestant un certain amateurisme tant dans sa conception que dans sa réalisation¹⁹⁹. Partageant la même opinion, Monsieur Arthur croit que c'est un mauvais dessin, une mauvaise oeuvre artistique et dénuée d'imagination²⁰⁰.

Monsieur Arthur donne quelques suggestions au ministère des Postes pour créer un dessin plus significatif au plan artistique : 1) trouver un symbole pour le sujet, possiblement la masse d'armes²⁰¹; 2) choisir un bon dessinateur pour l'exécuter²⁰²; 3) établir en quelques phrases la signification de l'événement célébré²⁰³; 4) introduire la masse d'armes comme symbole dans l'espace libre entre les deux textes²⁰⁴; 5) rechercher un bon letteur capable de réaliser un excellent lettrage tant en français qu'en anglais, condition expresse pour obtenir un timbre effectif²⁰⁵; 6) enfin, il suggère Monsieur Carl Dair possiblement, pour mettre en application la précédente proposition²⁰⁶.

g) la décision ministérielle

Fort de ces avis autorisés, le directeur des Services financiers rejetera tout simplement le dessin initial fourni par R.W. Walker de Southampton, en Ontario, au tout début du mois d'octobre 1957²⁰⁷.

Toutefois, nous n'avons rien trouvé dans le dossier d'archives qui indique à cette époque-là une décision négative du ministère des Postes qui fut communiquée à R.W. Walker.

Au cours du mois de juillet 1957, le directeur des Services financiers indique officiellement au sous-ministre des Postes que le dessin de R.W. Walker ne fut pas accepté²⁰⁸, mais qu'il a fait de sérieux efforts pour préparer un dessin convenable²⁰⁹.

B) BRUCE L. SMITH

Après avoir proposé, dans sa lettre datée du 29 octobre 1957, des propositions pour le futur timbre proposé²¹⁰, Bruce L. Smith souhaite bonne chance au ministre des Postes dans la réalisation de cette future émission postale²¹¹.

(1) réponse de J.A. MacDonald

Le directeur des Services financiers le remercie d'abord de son intérêt²¹² pour le timbre-poste «Première Assemblée Élué» qui devrait être émis en 1958.

J.A. MacDonald lui signale qu'à cette date, il ne peut anticiper les divers éléments²¹³ qui seront inclus dans le design du futur timbre-poste.

Mais il demeure heureux de l'informer que le ministère des Postes a en sa possession plusieurs photographies²¹⁴ de l'Hôtel du Gouvernement situé à Halifax, et que cet élégant édifice pourra peut-être apparaître sur le dessin original de cette émission commémorative²¹⁵.

(2) envoi d'une esquisse

Profitant de l'occasion qui lui était donnée de remercier le directeur des Services financiers pour les informations contenues dans sa lettre du 8 novembre 1957²¹⁶, il lui envoie un dessin original constituant «son interprétation» de ce sujet²¹⁷.

Dans l'hypothèse où son esquisse ne soit pas acceptée par le ministère des Postes, B.L. Smith lui demande le retour de son oeuvre artistique dans l'enveloppe de retour incluse²¹⁸ dans cet envoi.

Nous ignorons totalement les éléments formant le dessin original réalisé par ce deuxième artiste, sinon par les commentaires très généraux²¹⁹ qu'il suscitera parmi les officiels du ministère des Postes.

(3) réactions préliminaires

J.A. MacDonald, dans une annotation manuscrite réalisée sur la lettre de Bruce L. Smith du 12 novembre 1957 et adressée à J.R. Carpenter, réagit initialement à cet envoi artistique.

Exception faite du lettrage²²⁰, la conception globale n'est pas mauvaise²²¹ bien que la Tour de l'horloge n'a aucune signification particulière²²².

Quant au lettrage, il croit qu'il demeure très approprié²²³, et les mots inscrits représentent bien mieux l'idée que tout autre symbole²²⁴.

Toutefois, il en accusera réception²²⁵, et il le mettra en réserve pour usage ultérieur s'il y a lieu²²⁶.

(4) réactions officielles

En le remerciant sincèrement du dessin fourni au ministère des Postes, J.A. MacDonald trouve sa conception du sujet très intéressante²²⁷.

Il ajoute, suivant son habitude, que le dessin fourni sera discuté avec des consultants engagés par le ministère des Postes²²⁸, et qu'il sera informé ultérieurement de toute décision à ce sujet²²⁹.

(5) seconde lettre de B.L. Smith

N'ayant pas de nouvelles de la part du ministère des Postes depuis trois mois, Bruce L. Smith fait parvenir une seconde lettre au directeur des Services financiers.

Dans cette deuxième missive datée du 1er février 1958, il lui demande des informations sur la réception de son dessin original²³⁰.

Dans une annotation manuscrite de J.A. MacDonald au directeur du Service des timbres-poste datée du 3 février 1958²³¹, il lui demande d'abord de présenter ce dessin à Gerald Trottier²³², puis de lui préparer une réponse²³³ qu'il signera personnellement : il faudrait expliquer à ce Monsieur que la gravure en taille-douce ne peut définitivement accepter ce type

de dessin artistique²³⁴.

(6) décision finale

Il n'y aura aucune difficulté à imaginer le type de réponse que lui transmettra le directeur des Services financiers, en date du 27 février 1958.

J.A. MacDonald le remercie en tout premier lieu de son intérêt qu'il a manifesté concrètement pour la création de dessins originaux destinés aux timbres-poste canadiens²³⁵.

Mais il a le regret de lui retourner son dessin original qui accompagne cette missive²³⁶.

La raison qui justifie un tel retour c'est que l'œuvre d'un autre artiste a été retenue par le ministère des Postes²³⁷.

Enfin, il croit qu'il sera très intéressé à ce nouveau timbre-poste quand il sera émis durant le mois d'octobre de la présente année²³⁸.

C) ELIZABETH FRITZ

Un troisième artiste, Mlle Elizabeth Fritz, de Toronto, sera impliquée dans la conception artistique d'un dessin original sur ce sujet extrêmement difficile qu'était «la première assemblée élue» en 1758.

(1) envoi d'esquisses

Offrant elle-même ses services sans une demande officielle du ministère des Postes, elle fera parvenir le 29 novembre 1957 deux esquisses différentes pour un timbre-poste destiné à commémorer le centenaire (sic) de la Première Assemblée Élue²³⁹.

Nous ignorons présentement le contenu de ces deux dessins, sinon qu'ils contenaient un élément commun : la masse d'armes²⁴⁰.

Elizabeth Fritz indique qu'elle fut incapable d'obtenir une satisfaction complète relativement à

la masse d'armes utilisée par la Chambre des communes²⁴¹.

Toutefois, l'espoir suscité en elle, c'est qu'ils servent le but de l'esquisse préliminaire²⁴².

(2) réactions préliminaires

Toujours dans une annotation manuscrite qui accompagnait l'envoi de Mlle Fritz parvenu au ministère le 2 décembre suivant, le directeur des Services financiers croit que celle-ci manifeste ce qu'elle a promis dans la présente esquisse et la précédente²⁴³.

Il demande au directeur du Service des timbres-poste de répondre à cet envoi de Mlle Fritz²⁴⁴ en lui disant qu'on a bien reçu son envoi²⁴⁵ et que ses dessins recevront une considération attentive quand on les examinera en même temps que tous les autres²⁴⁶.

Enfin ces dessins, ajoute J.A. MacDonald, requerront quelques explications supplémentaires quant au lettrage «Première Assemblée Élue»²⁴⁷.

(3) réactions officielles

Le directeur des Services financiers remerciera Elizabeth Fritz des deux esquisses qu'elle lui a fait parvenir à la fin du mois de novembre 1957²⁴⁸.

Comme premier commentaire officiel, J.A. MacDonald lui indique que le sujet de cette future émission postale demeure particulièrement difficile à traiter²⁴⁹ et qu'il aime la façon qu'elle a utilisée pour réaliser ses esquisses²⁵⁰.

Elle sera informée ultérieurement de l'opinion du ministère des Postes sur les deux esquisses préliminaires²⁵¹ concernant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue au Canada.

(4) consultants

J.R. Carpenter a soumis ces dessins préliminaires à

Monsieur Arthur, de la Galerie nationale du Canada, le 9 janvier 1958²⁵².

Monsieur Arthur fait tout d'abord trois remarques préliminaires sur l'œuvre de Mlle Elizabeth Fritz : a) l'idée de base est bonne²⁵³; b) que son exécution demeure bonne²⁵⁴; c) mais que le sujet demeure vague²⁵⁵.

Puis il formule des critiques sur certains éléments présentés par ses esquisses : a) le drapeau qu'elle a imaginé n'est pas précis, et il serait critiqué sévèrement par le public canadien²⁵⁶; b) quant au lettrage, le mot «Canada» demeure pauvre pour le raisons suivantes : elle a utilisé des lettres rapetissées, ce qui n'était pas nécessaire, et elle a laissé trop d'espace entre les diverses lettres²⁵⁷; c) enfin les lettres sont zizzagantes et il existe un manque d'uniformité entre la lettre capitale A et le reste²⁵⁸.

En conclusion, il croit qu'on peut encourager Mlle Fritz dans son travail²⁵⁹, mais qu'elle devrait être davantage précise dans son lettrage²⁶⁰.

(5) décision finale

Dans une lettre sans date au cours du mois de mars 1958²⁶¹, le directeur des Services financiers lui signale que son dessin a été examiné avec beaucoup d'attention²⁶².

J.A. MacDonald a le grand regret de l'informer que le ministère des Postes a accepté pour cette future émission le travail d'un autre artiste²⁶³.

De plus il ajoute que son œuvre artistique, même si elle n'a pas été retenue, comportait une qualité artistique élevée²⁶⁴.

Enfin, il croit qu'elle sera fort intéressée par cette future émission postale²⁶⁵ et qu'elle sera d'accord avec le choix fait par le ministère des Postes²⁶⁶.

D) CARL DAIR

Dans cette tentative de retracer tous les intervenants

dans la conception artistique d'un dessin original pour cette émission postale commémorative, il y aura Carl Dair de Toronto.

Nous nous rappelons que Monsieur Arthur avait donné quelques suggestions²⁶⁷ au ministère des Postes quand il avait examiné en détail l'esquisse soumise par R.W. Walker, dans la première quinzaine du mois d'octobre 1958.

(1) initiative

C'est J.A. MacDonald lui-même, quand il a lu les suggestions émises par Paul Arthur de la Galerie nationale, qui a pris l'initiative de demander d'essayer cette suggestion de Dair²⁶⁸ comme il en avait été discuté.

En conséquence, le directeur des Services financiers demande à J.R. Carpenter de lui préparer une lettre pour signature et envoi²⁶⁹.

Enfin, il suggère de donner les instructions suivantes à Carl Dair : réaliser deux esquisses préliminaires, l'une avec la masse d'armes et l'autre avec la Tour de la Paix située à Ottawa²⁷⁰.

(2) lettre de commande

Ce n'est que le 12 novembre 1957 que le ministère des Postes communiquera avec Carl Dair, afin de lui demander son aide afin de réaliser un dessin acceptable²⁷¹ pour une future émission postale destinée à célébrer le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue au Canada.

Le directeur des Services financiers lui donnera des directives précises concernant la réalisation des esquisses préliminaires : a) illustration du sujet : il faudrait utiliser le symbole d'un gouvernement démocratique²⁷² qui pourrait être l'Hôtel du gouvernement²⁷³ (du passé ou du présent), même si ce symbole était plus ou moins compris par le peuple canadien²⁷⁴; b) le lettrage : outre les phrases déjà délimitées, il faudrait inclure dans une posi-

tion stratégique l'inscription bilingue : «in 1758» et «en 1758»²⁷⁵; dans l'agencement des phrases vous avez entière liberté pour la position²⁷⁶; le dessin devra comporter les inscriptions habituelles des timbres-poste canadiens : «Postes Postage Canada» et la valeur nominale «5¢»²⁷⁷.

Le ministère préfère que ce dessin original soit en fonction d'un timbre-poste «grand format», qu'il soit horizontal ou vertical, avec les dimensions suivantes : 1 20/64" x 54/64"²⁷⁸.

Le dessin original pourra être du format que vous désirez²⁷⁹, mais dans un format proportionnel (3 ou 5 fois) aux dimensions déjà mentionnées²⁸⁰.

Le timbre-poste sera imprimé au moyen de la taille-douce sur acier²⁸¹ dans une couleur²⁸² et il offre une occasion exceptionnelle d'utiliser un lettrage vraiment distinctif et recherché²⁸³. Enfin on pourrait entrevoir l'impression de ce timbre-poste sur un papier de couleur²⁸⁴.

(3) réponse de Carl Dair

Carl Dair répondra, une semaine plus tard, avec enthousiasme²⁸⁵ à cette demande officielle du ministère des Postes et formulée par son directeur des Services financiers.

Il s'est déjà mis au travail et a pondu des esquisses préliminaires sur le sujet proposé²⁸⁶; il croit être en mesure de les lui présenter d'ici deux ou trois semaines²⁸⁷.

De plus il estime qu'une inscription lettrée demeure la meilleure façon de transmettre le message voulu²⁸⁸, et il est très heureux de la chance qu'il a de démontrer l'usage que l'on peut faire d'un fin lettrage sur un timbre-poste²⁸⁹.

Comme les inscriptions seront probablement en lettres majuscules²⁹⁰, il demande à J.A. MacDonald de l'informer sur le type des accents requis pour le texte en langue française²⁹¹. Il a en sa possession une banque de lettre, voilà pourquoi il aimerait avoir

plus de détail sur cet élément particulier²⁹².

(4) seconde lettre officielle

Très content de sa réponse positive concernant l'offre qu'il lui avait faite d'un timbre-poste comportant un fin lettrage, J.A. MacDonald lui fera parvenir une seconde lettre officielle dans laquelle il lui confirmera certains éléments de sa proposition.

Tout d'abord le directeur des Services financiers donne son accord à la proposition de Carl Dair contenue dans sa lettre du 19 novembre 1958 : que toutes les lettres soient en majuscules²⁹³, et que le texte français comporte aussi les accents²⁹⁴.

De plus J.A. MacDonald lui répète son désir de voir imprimer cette future émission sur un papier coloré²⁹⁵, et il l'invite de nouveau à faire des suggestions concernant la couleur de l'encre et celle du papier²⁹⁶ afin de produire le meilleur effet possible²⁹⁷.

En outre, il ajoute en annexe à cette lettre deux éléments (une esquisse préliminaire et un timbre-poste émis récemment) dont il souhaite recevoir de sa part des suggestions²⁹⁸ relativement au lettrage et à la valeur faciale pour qu'ils soient améliorés²⁹⁹. En fait J.A. MacDonald lui demande une consultation artistique, après quoi il requiert le retour de ces éléments à son destinataire.

(5) travail initial complété

Carl Dair écrit au directeur du Service des timbres-poste, en date du 4 février suivant, pour lui signaler qu'il a pratiquement terminé le dessin sur le timbre du bicentenaire d'Halifax³⁰⁰, sauf qu'il lui faut compléter un peu le travail³⁰¹ et qu'il était trop tard dans la journée pour le poster³⁰².

Dans son opinion personnelle il lui semble avoir réalisé un excellent travail³⁰³, et il souhaite que son travail écoive son accord quand il arrivera à son bureau³⁰⁴, probablement la première chose qu'il

réalisera jeudi matin.

Il regrette de ne pas l'avoir envoyé aujourd'hui même³⁰⁵, car il a dû travailler très fort sur celui-ci les quatre derniers jours³⁰⁶, et c'est seulement le lettrage qui a été le plus difficile à faire et qui ne pouvait être accéléré³⁰⁷.

(6) travail du ministère

Entretemps, le ministère des Postes avait remarqué le lettrage d'un timbre-poste émis par les États-Unis (Sc no 1014), et il suggère d'utiliser ce type de lettres³⁰⁸ pour le futur timbre-poste consacré à la Première Assemblée Élue tenue à Halifax en 1758. Sur cette feuille mobile, il y a une note manuscrite de J.A. MacDonald qui demande à Jack (J.R. Carpenter) en quoi ces lettres peuvent-elles être attrayantes à ce sujet³⁰⁹.

Le secrétaire privé du ministre des Postes fait parvenir au directeur des Services financiers la copie d'un journal philatélique allemand «Der Sammler-Dienst» qui mentionnait le timbre-poste américain émis en 1952³¹⁰. J.A. MacDonald, toujours dans une annotation manuscrite datée du 27 février 1958, écrit qu'il a peur que le slogan bilingue utilisé ne permette pas plus dans le dessin que la masse d'armes déjà incluse³¹¹; il ajoute que Monsieur Trottier, à qui il a montré le dessin³¹², croit que le dessin de Dair avec quelques modifications ultérieures demeure bon dans sa conception³¹³.

(7) révision du dessin

Le ministère des Postes avait décidé de faire réviser le dessin initial de Carl Dair par un consultant, l'artiste Gerald Trottier d'Ottawa³¹⁴.

Ce dernier avait suggéré certaines modifications du dessin original créé par Carl Dair : a) renforcement du dessin de la masse d'armes³¹⁵; b) abaissement du mot «Canada» pour éviter qu'il ne soit divisé³¹⁶; c) la longueur de la masse d'armes devrait être équivalente de celle du mot «Canada»³¹⁷.

Un peu plus tard, après la consultation de quatre historiens réputés³¹⁸, on a décidé d'ajouter le siège de l'Orateur³¹⁹ et de rééquilibrer le dessin³²⁰.

(8) réactions officielles

Ce n'est que le 28 mars 1958 que réagira J.A. MacDonald à l'envoi du dessin initial de Carl Dair au début du mois de février 1958³²¹.

Il lui souligne que son dessin avait trois défauts majeurs³²² : a) on ne doit pas séparer le mot «Canada»³²³; b) on doit mettre plus d'importance à la masse d'armes en l'illustrant par une couleur forte et une meilleure forme devrait être utilisée pour l'arrière-fond³²⁴; enfin il devrait changer la forme du point sur le «i» pour éviter la confusion chez les Canadiens-français³²⁵.

D'un autre côté le directeur des Services financiers est particulièrement impressionné par la beauté du lettrage utilisé³²⁶ et constituera une base solide³²⁷ à partir de laquelle on pourrait faire des développements intéressants³²⁸.

Enfin, on a soumis à un autre artiste, Gerald Trottier d'Ottawa, son dessin³²⁹ et on lui a demandé d'inclure le siège de l'Orateur³³⁰, ce qui constitue un symbole davantage significatif³³¹ du parlementarisme que la masse d'armes, qui est son instrument³³².

J.A. MacDonald lui retourne son dessin initial ainsi que l'arrangement suggéré par l'autre artiste³³³. Il espère recevoir de sa part des commentaires sur le nouveau dessin³³⁴, à savoir s'il peut être amélioré véritablement³³⁵.

Comme il croit nécessaire d'avoir un travail terminé sur le nouvel arrangement des éléments³³⁶, il lui réclame de transférer le mot «Canada» au bas du dessin³³⁷ et qu'il soit dans le même style que les inscriptions³³⁸. Pour faciliter sa tâche, il lui conseille d'utiliser un mica comportant ces éléments³³⁹.

Au terme de sa lettre, J.A. MacDonald évoque le problème causé par cette oeuvre mixte³⁴⁰ : il tient à lui donner crédit pour le lettrage³⁴¹, et à Gerald Trottier pour l'agencement des éléments du dessin³⁴².

(9) réaction de Carl Dair

Avant de procéder aux développements demandés³⁴³, Carl Dair écrit à J.A. MacDonald le 31 mars 1958.

Il ne s'objecte pas essentiellement aux suggestions émises concernant son dessin initial tant pour le mot «Canada»³⁴⁴ que pour un traitement plus substantiel accordé à la masse d'armes³⁴⁵.

Le véritable problème consiste selon lui quand un artiste révise le travail d'un autre³⁴⁶, car il ne voit pas les réalités du même angle que son créateur³⁴⁷ : voilà pourquoi il a toujours refusé comme principe de réviser le travail d'un autre artiste³⁴⁸.

Cette situation s'applique présentement quand Gerald Trottier a failli réellement prendre en considération le fait qu'en réduisant il aura comme résultat concret que les lettres seront tout justes lisibles³⁴⁹ : ce qui a été sans aucun doute le grand problème quand il a dessiné le timbre : obtenir une inscription bilingue assez large pour être lisible quand elle sera réduite³⁵⁰. En réduisant le même format pour le lettrage et en réduisant le dessin général, cela signifie que les inscriptions seront réduites à un minimum inacceptable³⁵¹.

Pour procéder à un travail ultérieur³⁵², est-ce que le directeur des Services financiers m'autoriserait à faire une esquisse préliminaire indiquant comment j'ai résolu ce nouveau problème³⁵³ résultant de l'introduction d'un nouvel élément et l'agrandissement d'un autre sans sacrifier la lisibilité des inscriptions qui sont le but principal de la future émission³⁵⁴.

(10) lettre du 2 avril 1958

J.A. MacDonald lui a donné l'autorisation de présenter une nouvelle esquisse³⁵⁵ indiquant comment Carl Dair avait résolu les divers problèmes inhérents aux modifications proposées³⁵⁶.

(ii) nouvelle esquisse préliminaire

En date du 10 avril suivant, Carl Dair fait parvenir une nouvelle esquisse³⁵⁷ comportant les éléments conçus par cet artiste relativement aux modifications suggérées à son dessin initial qu'il explique³⁵⁸.

Nous pouvons les résumer ainsi à partir de la lettre même écrite par Carl Dair au directeur des Services financiers : a) l'esquisse maintient la réduction initiale du lettrage en dépit d'une erreur faite par Trottier³⁵⁹; b) le siège de l'Orateur est de la même dimension que suggérée par Gerald Trottier³⁶⁰; c) la masse d'armes est agrandie, comme suggérée par le sketch de Trottier³⁶¹; d) élimination du triple usage du mot «Canada»³⁶²; e) l'ombrage doux dans un focus oval³⁶³; f) revision du point sur la lettre «i»³⁶⁴.

(12) réactions du ministère

Dès le 11 avril, date de réception de la nouvelle esquisse de Carl Dair, J.A. MacDonald demande au directeur du Service des timbres-postes de la présenter à monsieur Gerald Trottier³⁶⁵.

Quand J.R. Carpenter l'a présentée à ce dernier, Gerald Trottier a d'abord déclaré qu'il aimait l'effet de halo entourant 1758³⁶⁶, qu'il était ensuite pertubé par la position de la masse d'armes et le mot «Canada»³⁶⁷, que la masse d'armes et le siège soient en relation avec le message³⁶⁸, que la forme irrégulière de la masse d'armes au bas du dessin crée un manque dans le dessin³⁶⁹, enfin il préfère répéter le mot «Canada» dans le message³⁷⁰.

(13) dernière lettre de Carl Dair

Carl Dair fait parvenir une dernière esquisse, en date du 26 avril 1958, au ministère des Postes³⁷¹.

Cette esquisse comporte un espace ouvert³⁷² qui permettra à Gerald Trottier d'y inclure le dessin de la masse d'armes et du siège de l'Orateur³⁷³. Une feuille de mica inhérente indique l'espace du halo³⁷⁴.

De plus il peut fournir un dessin réalisé avec attention du style de l'alphabet utilisé qui pourrait guider le graveur dans son travail³⁷⁵. Parce qu'il y a de petits problèmes dans son esquisse³⁷⁶, on pourra les corriger en se référant à un alphabet-maître³⁷⁷.

Il a aussi ajouté au dessin du siège de l'Orateur deux armoiries³⁷⁸ : ce qui peut rendre le dessin surchargé³⁷⁹, et il doute que ce détail puisse être remarqué dans la réduction gravée³⁸⁰.

Enfin, il inclut une échantillon de la couleur «bleu-gris» qu'il aimerait voir considérée pour l'impression de ce timbre-poste³⁸¹ : elle est assez proche du bleu maintenant utilisé dans la valeur faciale sans sa rudesse toutefois³⁸².

(14) informations sur la masse d'armes

Gerald Trottier, qui avait complété son travail sur le dessin original du timbre célébrant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élu³⁸³, a demandé d'avoir des photographies plus détaillées³⁸⁴ de la masse d'armes utilisée à la Chambre des communes³⁸⁵. Pour l'aider dans son propre travail et celui de la gravure³⁸⁶.

Voilà pourquoi J.R. Carpenter et Gerald Trottier ont visité ensemble le bureau du sergent d'armes durant la matinée du 1^{er} mai 1958³⁸⁷ et l'artiste a pu prendre diverses photographies de celle-ci puisqu'ils ont eu gentiment accès à la masse d'armes³⁸⁸.

Il croit peut-être intéressant pour la publicité de faire connaître que la présente masse d'armes a été offerte par le Lord-maire de Londres et les shérifs³⁸⁹, pour remplacer celle qui avait été détruite par le feu, le 3 février 1916³⁹⁰.

(15) conclusion

Nous pouvons dire qu'au début de mois de mai 1958 le travail artistique de Carl Dair était pratiquement terminé.

Il ressort de ces éléments que Carl Dair a été l'instigateur de la sorte de lettrage utilisée sur ce timbre-poste, et peut-être aussi de la couleur.

Quant aux autres éléments du dessin original qui servira au timbre-poste commémorant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élué, ils seront l'oeuvre de Gerald Trottier.

E) LE TRAVAIL DE GERALD TROTTIER

Dès le 27 février, le directeur des Services financiers avait montré le dessin initial de Carl Dair à un autre artiste, Gerald Trottier d'Ottawa, qui était en train de réaliser certains autres timbres-poste canadiens³⁹¹.

(1) les modifications proposées

Dans une note datée du 2 mars 1958, Gerald Trottier indique à Monsieur J.R. Carpenter les trois modifications qu'il suggère au dessin réalisé par Carl Dair : a) la banderole extérieure devrait apparaître blanche dans le dessin final et l'arrière-fond dans une couleur plus foncé. L'effet de cette banderole en relief pourrait être obtenu en noircissant un peu l'ombrage³⁹²; b) le fait de remonter légèrement la masse d'armes vers le haut améliorera le dessin dans son ensemble³⁹³; c) le mot «Canada» devrait être étendu pour obtenir un espace égal entre la masse et les lettres N et A³⁹⁴.

(2) note du 4 mars 1958

Comme le temps pressait³⁹⁵, G.A. Boyle écrit une note de service à Monsieur Guy Caron, assistant exécutif du ministre des Postes, pour lui demander de discuter des modifications proposées au dessin de Carl Dair avec William Hamilton le plus rapidement possible³⁹⁶ et qu'il les adopte s'il y a

lieu³⁹⁷.

(a) historique

Le ministère des Postes a demandé, comme c'est la coutume, à des consultants spécialisés dans le domaine de reviser le dessin initial réalisé par Carl Dair de Toronto.

C'est l'artiste d'Ottawa Gerald Trottier qui fut chargé de cette revision. Après en avoir discuté avec le ministre des Postes lui-même en compagnie du directeur des Services financiers et du directeur du Service des timbres-poste³⁹⁸, Gerald Trottier a indiqué qu'il était capable d'obtenir une meilleure conception du dessin original³⁹⁹.

(b) revisions

Maintenant Monsieur Trottier affirme qu'il ne peut améliorer fondamentalement la conception de base⁴⁰⁰ et il croit que le dessin préparé par Carl Dair constitue une très bonne approche du problème artistique causé par cette future émission postale⁴⁰¹.

En conséquence, Gerald Trottier a fait les revisions suivantes à la hâte : 1) la masse d'arme a été renforcée⁴⁰²; 2) on lui donne une plus grande place dans la conception du dessin⁴⁰³; 3) le mot «Canada» a été déplacé pour éviter qu'il ne soit séparé en deux parties⁴⁰⁴. Incidemment, l'artiste consulté énonce que dans un dessin final le lettrage du mot «Canada» devrait être espacé⁴⁰⁵ de telle sorte que la masse d'armes soit équivalente à l'espace occupée par les lettres «C» et «A» du mot «Canada»⁴⁰⁶.

L'arrière-fond du mot «Canada» a été développé sur une banderole, qui donne plus de réalisme à l'arrière-fond⁴⁰⁷.

L'arrière-fond situé derrière la banderole devra être ombragé dans une teinte plus foncée que la banderole qui sera en blanc⁴⁰⁸; mais la ligne de travail imaginée par Carl Dair devra être enlevée⁴⁰⁹.

(c) conclusion

L'artiste Gerald Trottier prononça avec force son accord de principe avec le dessin de Carl Dair⁴¹⁰, après l'avoir étudié très attentivement⁴¹¹.

Les fonctionnaires responsables de cette question au ministère, c'est-à-dire la direction des Services financiers, sont en faveur du dessin⁴¹², et ils croient qu'il fera un timbre-poste très satisfaisant⁴¹³.

Auriez-vous l'obligeance, demande-t-il dans sa note de service, d'obtenir l'approbation du ministre pour ce dessin original⁴¹⁴ incluant les revisions apportées par Monsieur Trottier⁴¹⁵ et l'espacement du mot «Canada» tel qu'indiqué précédemment⁴¹⁶.

(3) consultations d'historiens

Quelques jours plus tard, le ministre des Postes avait demandé qu'on consulte deux ou trois historiens⁴¹⁷ pour voir comment ils réagiraient à un tel dessin⁴¹⁸. C'est une note manuscrite de J.A. MacDonald, en date du 7 mars 1958, qui nous indique cette demande ministérielle.

a) historiens consultés

Le ministre des Postes avait suggéré que ses fonctionnaires consultent certains historiens comme ceux de McGill ou de Toronto par exemple⁴¹⁹.

Ce seront deux historiens qui seront consultés par J.A. MacDonald à ce sujet : MM. Donald Creighton de l'Université de Toronto et A.R.M. Lower de l'Université Queen de Kingston. Le directeur des Services financiers avait pensé au directeur du département d'histoire de McGill, mais comme il était un spécialiste de l'histoire européenne, on avait décidé de ne pas recourir à lui à ce sujet.

Après leur avoir rappelé les origines et l'objectif de cette future émission⁴²⁰, il est obligé de leur avouer que son imagination n'a pas été à la hauteur de la tâche à réaliser⁴²¹. Voilà pourquoi il leur écrit

pour obtenir de leur part quelques idées sur les symboles à utiliser pour frapper l'imagination du public canadien relativement à cette commémoration⁴²².

C'est le ministre des Postes lui-même qui a demandé qu'on leur écrive pour les mettre au courant de leur dilemme⁴²³ dans l'espoir qu'ils soient capables de leur fournir des indications susceptibles d'être données à un artiste qui pourrait les concrétiser dans un dessin original qui deviendrait un timbre-poste⁴²⁴.

Vu que le ministère a promis d'émettre cette émission commémorative pour le 2 octobre, il demeure très effrayé par cette possibilité de ne pas arriver à temps⁴²⁵ compte tenu du temps qu'on doit accorder au dessinateur et au graveur pour leur permettre de réaliser un travail convenable⁴²⁶.

Le ministre des Postes serait très comblé de l'aide que vous pourriez lui apporter pour résoudre cet embarras⁴²⁷.

(b) réponse des historiens

C'est Monsieur A.R.M. Lower de l'Université Queen's de Kingston qui répondra en premier lieu au directeur des Services financiers, en date du 10 mars 1958, en lui affirmant qu'il fera son possible⁴²⁸ pour lui fournir des informations pertinentes le plus rapidement possible⁴²⁹.

Toutefois, nous n'avons remarqué dans le dossier d'archives que la seule réponse de Donald Creighton à cette demande urgente formulée par le directeur des Services financiers.

Après lui avoir signalé le très intéressant problème soulevé par sa lettre datée du 7 mars⁴³⁰ et sans doute toutes les possibilités envisagées par son ministère pour le résoudre⁴³¹, il lui fait parvenir tout de même les idées suivantes : ce sont probablement la masse d'armes et la chaise de l'Orateur qui demeurent les meilleurs symboles de nos institutions démocratiques⁴³².

(c) réactions du ministère

Avant même de faire parvenir cette réponse écrite, Donald Creighton a dû téléphoner au directeur des Services financiers pour lui communiquer verbalement ses conclusions.

Voilà pourquoi, dès le 11 mars 1958, le directeur du Service des timbres-poste avait demandé à l'Office national du film la fourniture de huit photographies glacées⁴³³ concernant la chaise de l'Orateur⁴³⁴ qui se trouve dans la Chambre des communes à Ottawa. Les photographies réclamées seront reçues le 17 mars suivant, et seront immédiatement envoyées à Gerald Trottier en date du lendemain afin qu'il ajoute expressément ce nouvel élément au dessin de Carl Dair.

Dès le 13 mars 1958, J.A. MacDonald fait parvenir une note au sous-ministre des Postes pour lui faire part premièrement que Gerald Trottier est en train de redessiner le présent dessin qui a été proposé par Carl Dair⁴³⁵, deuxièmement il ajoutera le siège de l'Orateur et son baldaquin à la masse⁴³⁶.

Cette idée géniale sera confirmée par une note manuscrite signée par G.A. Boyle, sous-ministre des Postes, à Monsieur J.A. MacDonald en lui indiquant que c'est peut-être la voie la plus intéressante pour résoudre ce problème après tout, et datée du 18 mars 1958⁴³⁷.

(4) rencontres avec d'autres historiens

Poursuivant son travail de consultation avec des historiens tel que demandé par le ministre lui-même en date du 7 mars 1958, J.A. MacDonald rencontrera deux autres historiens réputés d'Ottawa : J.A. Gibson et F.H. Underhill.

Tout d'abord le professeur F.H. Underhill, curateur de la Maison Laurier d'Ottawa, qui avait déjà été consulté par le ministère des Postes, en date du 10 janvier 1957, pour savoir si cet événement était

véritablement significatif au niveau de l'évolution des institutions démocratiques de notre pays⁴³⁸. Nous ignorons quel fut le contenu de cette rencontre verbale sinon qu'elle porta sur le problème qu'avait le ministère des Postes à illustrer sur un timbre-poste le 200e anniversaire de la Première Assemblée Élue au Canada qui a marqué le début du gouvernement démocratique canadien⁴³⁹.

En deuxième lieu, ce fut le doyen J.A. Gibson de l'Université Carleton d'Ottawa qui fut consulté par le directeur des Services financiers. Lors d'une rencontre, de date inconnue mais qui dut avoir lieu au cours du mois de mars 1958 et en présence de J.R. Carpenter⁴⁴⁰, J.A. MacDonald aborda ce problème avec cet éminent historien. Il n'y a aucun rapport écrit sur cette rencontre, mais le doyen fut remercié avec gratitude de l'attention qu'il a porté au problème concerné⁴⁴¹. Il lui demande ses commentaires quand il verra le timbre-poste mis en vente durant le mois d'octobre 1958⁴⁴².

(5) la réponse de A.R.M. Lower

Même si ses informations ne sont pas très brillantes, il n'hésite pas à les soumettre à Monsieur J.A. MacDonald⁴⁴³.

En premier lieu il semble approprié de représenter cet événement par une peinture de cette rencontre même s'il n'y personne de vraiment importante qui ressorte de cet événement⁴⁴⁴. Quant au gouverneur Lawrence, il faut l'éliminer d'office à cause de son expulsion des Acadiens⁴⁴⁵.

En deuxième lieu on pourrait utiliser l'édifice où s'est tenue la rencontre de cette assemblée élue⁴⁴⁶ : non pas dans sa forme actuelle qui n'a plus rien avec l'original, mais plutôt celle qui existait à cette époque⁴⁴⁷. Il serait facile d'en retrouver l'aspect initial par diverses recherches⁴⁴⁸.

Comme troisième possibilité, on pourrait peut-être songer à un autre édifice existant à Halifax⁴⁴⁹ : la Maison Provinciale, la Tour du Souvenir ou une

chambre de l'édifice actuel de la Législature provinciale⁴⁵⁰.

(6) le deuxième travail de Trottier

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au directeur des Services financiers, Gerald Trottier indique que Monsieur J.R. Carpenter lui avait donné la commande de compléter le dessin concernant la Première Assemblée Élu⁴⁵¹, et qu'il estime que deux ou trois semaines seront requises pour terminer ce travail⁴⁵². Il attendra l'accord de J.A. MacDonald avant d'aller plus loin⁴⁵³.

Huit jours plus tard, il recevra une confirmation écrite du ministère des Postes l'autorisant à procéder immédiatement⁴⁵⁴. J.A. MacDonald lui demande de commencer d'abord avec le dessin à compléter⁴⁵⁵, ce qui serait grandement apprécié de sa part⁴⁵⁶.

Gerald Trottier se remet donc une autre fois au travail, et il incorporera le siège de l'Orateur au dessin déjà corrigé une première fois par Carl Dair.

Il complétera finalement son travail au tout début du mois de mai 1958⁴⁵⁷, avant son envoi définitif à la Canadian Bank Note Company Ltd pour être réduit photographiquement à la dimension normale d'un timbre-poste grand format horizontal.

(7) note de service du 25 mai

Pour être bien sûr de tout ce que nous avons avancé dans la présente section, nous reviserons en détail le mémorandum rédigé par G.A. Boyle en date du 25 mars 1958 à William Hamilton.

(a) le dessin de Carl Dair

Au début du mois de mars on a présenté au ministre des Postes un dessin original concernant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élu. Ce dessin consistait essentiellement dans une illustration de la masse d'armes et dans un message lettré.

William Hamilton avait alors suggéré de consulter des professeurs d'histoire afin d'obtenir des suggestions qui pourraient servir à illustrer ce sujet difficile.

(b) la consultation

Quatre professeurs furent consultés. À part le professeur A.R.M. Lower de l'Université Queen's de Kingston, tous les autres (MM. Underhill, Creighton et Gibson) pensèrent que l'utilisation de la masse d'armes et du siège de l'Orateur sont des éléments significatifs de notre système parlementaire. Ces derniers ne croient pas qu'il puisse exister d'autres éléments aussi significatifs.

(c) appel à Trottier

Devant l'urgence de ce timbre-poste à émettre, le ministère des Postes a demandé à un artiste de redessiner le timbre de façon à y inclure le siège de l'Orateur.

Vous pourrez juger du résultat, puisque le projet redessiné est inclus dans la présente note. Tous ceux qui ont vu le projet redessiné estiment qu'il s'agit d'une grande amélioration. Par ce nouvel ajout, il semble que l'on ait mis beaucoup plus d'emphase sur notre héritage parlementaire qui provient de la Grande-Bretagne.

(d) accord demandé

Si le ministre des Postes est d'accord pour le projet redessiné qui semble à présent satisfaisant tant au plan matériel que pour son agencement, on pourrait procéder à l'accord définitif du dessin original.

Toutefois, il semble nécessaire d'avoir les lettres originales provenant de l'artiste (C. Dair) et concernant le mot «Canada» centré au bas des inscriptions doubles en langue anglaise et en langue française.

Enfin, il convient d'obtenir l'agencement artistique complété à partir d'une esquisse préliminaire du

dessin à partir de laquelle la gravure taille-douce pourra être faite.

(e) le professeur Gibson

Le seul historien, à qui on a montré le dessin refait, a déclaré que dans son opinion personnelle le message de l'inscription est complètement précis et qu'il ne devrait aucunement être changé soit par retrait soit par ajout.

L'opinion du Dr Gibson semble appropriée et qualifiée, à cause de son expérience passée avec l'ancien Premier ministre W.L. King et aussi avec le secrétariat des affaires étrangères.

(8) la décision finale

Ce n'est que le 7 mai 1958⁴⁵⁸ que le ministre approuvera finalement le dessin original nécessaire à la future émission postale destinée à célébrer le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue qui s'est réunie à Halifax durant l'année 1758.

F) CONCLUSION

Tout ceci pour dire que la conception d'un dessin original pour célébrer le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue qui s'est tenue à Halifax a commencé vers la fin de juin 1957 avec R.W. Walker et s'est terminée réellement au début de mai 1958 avec l'approbation finale du dessin modifié : ce qui signifie que ce dessin original a requis près de onze mois de travail intense et rempli de difficultés de toutes sortes.

Nous avons découvert d'un autre côté quelle fut la collaboration précise qui exista entre Carl Dair et Gerald Trottier : l'artiste de Toronto dessina initialement la masse d'armes et le lettrage, tandis que Gerald Trottier s'occupa du dessin et l'incorporation du siège de l'Orateur. Voilà pourquoi nous pouvons parler d'une véritable oeuvre commune entre ces deux artistes.

III - LA RÉALISATION TECHNIQUE

Comme d'habitude nous traiterons, dans cette troisième partie de notre étude spécialisée sur le timbre-poste commémoratif du bicentenaire de la Première Assemblée Élue au Canada, de sa réalisation technique qui nous révélera plusieurs informations inédites : à partir du dessin original créé par Dair et Trottier seront réalisés des modèles photographiques réduits (A), qui permettront d'entreprendre la gravure en taille-douce (B) et de produire les épreuves de couleurs requises (C) qui faciliteront la décision des autorités postales et autoriseront la Canadian Bank Note Company à confectionner la plaque d'impression (D) à partir de laquelle seront enfin imprimés les timbres-poste dentelés (E).

A) LES MODÈLES PHOTOGRAPHIQUES RÉDUITS

Le dessin artistique créé par Carl Dair et Gerald Trottier ayant été approuvé par le ministre des Postes en date du 3 mai 1958⁴⁵⁹, celui-ci sera transmis à la Canadian Bank Note Company Ltd en date du 7 mai 1958 pour qu'elle commence les procédures techniques nécessaires à sa réalisation comme timbre-poste dentelé.

(1) la commande initiale

Par la lettre qu'il a envoyée à Monsieur A.H. Bouchette, le directeur des Services financiers lui indique tout d'abord que ce dessin original est destiné à produire un grand timbre de format horizontal⁴⁶⁰.

Ensuite soulignant la volonté expresse du ministère de présenter ce dessin et le modèle photographique réduit à William Hamilton au plus tard le 12 mai⁴⁶¹ afin d'obtenir son accord, il faudrait que les modèles photographiques réduits soient par conséquent prêts à cette même date⁴⁶². En conséquence, il lui demande de préparer les modèles photographiques

réduits de ce dessin, à la dimension d'un timbre-poste normal.

Enfin, J.A. MacDonald note que le dessin original comporte une page transparente illustrant une bordure extérieure teintée qui déterminera aussi les limites extérieures du dessin⁴⁶³. Il reconnaît la difficulté inhérente à reproduire⁴⁶⁴ dans le modèle réduit cet élément : si c'est le cas, on peut tout simplement l'omettre⁴⁶⁵. Toutefois, il faudrait le reproduire dans le travail de gravure⁴⁶⁶.

(2) réception

Cinq jours plus tard, le vice-président de la CBNC fait parvenir à J.A. MacDonald une lettre qui accuse d'abord réception⁴⁶⁷ de sa missive datée du 7 mai 1958 comportant un dessin original relatif à cette nouvelle émission spéciale.

Tel que demandé par cette lettre, A.H. Bouchette fait parvenir deux modèles photographiques réduits⁴⁶⁸ de ce dessin original.

Enfin, il lui retourne aussi le dessin original afin de lui permettre la comparaison de ces épreuves photographiques réduites⁴⁶⁹ avec l'œuvre originale qui a servi dans ce travail.

(3) note de service

Vu que la date d'émission avait déjà été fixée au 2 octobre 1958, Monsieur W.C. McEachren agissant comme sous-ministre fait parvenir à William Hamilton une note de service visant à hâter l'approbation officielle de ces épreuves photographiques réduites⁴⁷⁰.

Il déclare d'abord que le ministre devait approuver rapidement ces épreuves photographiques réduites en y apposant sa signature en bas⁴⁷¹, signifiant par là officiellement son accord personnel.

Cette approbation peut se faire, même s'il y a des modifications mineures à suggérer⁴⁷² pour le travail de gravure qui doit commencer le plus

rapidement possible car le temps qui reste demeure relativement court⁴⁷³.

Trois modifications devront être apportées au dessin avant d'entreprendre le travail de la gravure proprement dit : a) il faudrait éléver un peu plus le gros bout de la masse d'armes⁴⁷⁴, car tel quel il fait paraître cet élément comme n'étant point exactement horizontal⁴⁷⁵; b) le siège de l'orateur devrait être rabaissé d'environ un seizième de pouce, pour améliorer la composition⁴⁷⁶; c) le graveur doit être averti qu'il doit travailler l'ombre ovale entourant la bordure du timbre un peu plus délicatement que ne l'indique le ton produit par la reproduction photographique réduite⁴⁷⁷.

(4) approbation ministérielle

Le ministre des Postes, accédant à la demande formulée par son sous-ministre, a approuvé les modèles photographiques réduits en date du 20 mai 1958, selon un ajout manuscrit apporté par J.A. MacDonald à la note du 13 mai 1958⁴⁷⁸.

Cette approbation ministérielle était faite à la condition expresse que soient apportées les modifications mineures exigées⁴⁷⁹ par celui qui agissait comme sous-ministre à cette époque en l'absence de G.A. Boyle.

(5) retour à la compagnie

Ce fut J.A. MacDonald qui retourna à la Canadian Bank Note Company Ltd le dessin original ainsi qu'une épreuve ou modèle photographique réduit, en date du 20 mai 1958.

Le directeur des Services financiers écrit que le dessin ainsi que le modèle photographique réduit ont été approuvés «en principe» par le ministre des Postes⁴⁸⁰.

Cet accord de principe était donné à la condition expresse que les modifications suivantes soient effectuées lors du travail de gravure : a) la position de la masse d'armes devra être corrigée en élévant

sa tête un peu plus, car une illusion d'optique est créée donnant l'impression que la masse d'armes pointe fortement vers la lettre «C»⁴⁸¹; b) la chaise de l'Orateur devra être rabaisée avec la base sous la ligne horizontale du lettrage, pour éliminer l'impression d'une surcharge évidente⁴⁸²; c) le manteau elliptique qui entoure l'extrémité du dessin devra être défini plus clairement que dans le modèle photographique réduit inclus⁴⁸³, avec l'exception suivante⁴⁸⁴ : les extrémités de cet ombrage devront être plus légers «in tone value».

Comme le temps presse, J.A. MacDonald propose à Monsieur A.H. Bouchette deux solutions acceptables : soit que l'on introduise directement dans la gravure ces modifications⁴⁸⁵ (première possibilité), soit que l'on prépare un deuxième modèle photographique réduit qui soit modifié⁴⁸⁶ (deuxième possibilité). Le ministère des Postes acceptera l'une ou l'autre des solutions privilégiées par la Canadian Bank Note Company Ltd.

Enfin, le directeur des Services financiers note qu'il lui retourne une copie du modèle photographique réduit inclus dans sa lettre du 12 mai dernier, et qu'il conserve pour les archives l'autre pièce⁴⁸⁷.

B) LA GRAVURE EN TAILLE-DOUCE

Dès que la Canadian Bank Note Company Ltd a en sa possession l'épreuve ou le modèle photographique réduit signé par le ministre lui-même et comportant la date de cette approbation⁴⁸⁸, elle peut entreprendre la seconde phase de la réalisation technique de cette future émission postale.

Elle confiera donc ce dessin original à ses graveurs afin qu'ils puissent couper sur acier doux au moyen de la taille-douce ce dessin artistique créé par C. Dair et G. Trottier.

En premier lieu, elle demandera à John Mash⁴⁸⁹, graveur spécialisé en lettrage, de travailler le poinçon original afin qu'il inscrive tous les éléments du lettrage sur la matrice numéro XG 1201⁴⁹⁰

fournie par la compagnie. Il y consacrera environ cinq jours⁴⁹¹ de travail, qui a été un peu plus long cette fois-ci à cause du titre de l'émission qui était inscrit dans les deux langues usuelles du pays : «La Première Assemblée Élu de la Nouvelle-Écosse a marqué le début de notre gouvernement démocratique» et «The First Elected Assembly of Nova Scotia marked the beginning of our democratic government».

Puis elle confie, en deuxième lieu, à Monsieur Yves Baril, son graveur spécialisé en portrait, le poinçon déjà travaillé afin qu'il réalise la gravure de tous les autres éléments du dessin : la masse d'armes, le siège de l'Orateur et l'arrière-fond. Il prendra exactement trente-deux heures⁴⁹² de travail pour réaliser sa gravure, soit du 3 au 11 juin 1958⁴⁹³. C'est Monsieur Yves Baril lui-même qui nous a donné les informations précédentes.

C) LES ÉPREUVES DE COULEUR

Quand la Canadian Bank Note Company Ltd fera parvenir les premières épreuves de couleur en date du 11 juin 1958⁴⁹⁴, cela signifie concrètement que le travail de la gravure est pratiquement terminé.

(1) premier envoi

La CBNC a donc fait parvenir au ministère des Postes un premier envoi d'épreuves de couleur en date du 11 juin 1958.

Ce premier envoi comportait une seule épreuve de couleur en Bleu 29⁴⁹⁵, mais en deux exemplaires comme c'était la coutume normale.

La CBNC incluait aussi le dessin original⁴⁹⁶ qu'on leur avait fait parvenir en date du 20 mai lors de la demande de fabrication des modèles photographiques réduits⁴⁹⁷.

Enfin, monsieur A.H. Bouchette soulignait qu'on avait suivi toutes les suggestions fournies pour la gravure⁴⁹⁸ et que le ministère en conviendrait aisément à la vue de ces épreuves de couleur⁴⁹⁹.

(2) deuxième envoi

La CBNC fait donc un deuxième envoi⁵⁰⁰ qui comporte, cette fois-là, deux nouvelles épreuves de couleur en bleu : Bleu 25 et Bleu 36⁵⁰¹, dans une lettre du vice-président de cette compagnie au directeur des Services financiers.

Ces deux épreuves de couleur, fournies également en deux exemplaires, seront accompagnées d'un nuancier de couleurs⁵⁰², afin de permettre au ministère des Postes de réaliser les comparaisons nécessaires⁵⁰³.

On ajoute toujours le dessin original, pour fin de comparaison, ainsi que le plus récent alphabet utilisé pour le lettrage qui a été incorporé à la gravure du dessin original en taille-douce⁵⁰⁴.

(3) troisième envoi

Suite à une demande formelle exprimée par J.A. MacDonald dans une lettre datée du 12 juin 1956, la Canadian Bank Note Company Ltd fera parvenir au ministère des Postes une troisième série d'épreuves de couleur dans son envoi du 16 juin 1958⁵⁰⁵.

Ce troisième envoi comprendra les épreuves de couleur suivantes : dans la couleur Bleu le numéro 7, et dans la nuance du Brun les numéros 11, 12 et 108⁵⁰⁶.

Il y avait donc quatre épreuves de couleur différentes dans cet envoi, toutes fournies en double exemplaire comme c'était la coutume.

(4) note interne

Le jour même, le sous-ministre fait parvenir à William Hamilton une note concernant la décision finale à prendre pour cette future émission postale commémorative spéciale.

G.A. Boyle lui présente les six épreuves de couleur produites jusqu'à maintenant⁵⁰⁷ et le dessin origi-

nal qui a servi à la gravure de ces épreuves⁵⁰⁸.

Le haut fonctionnaire lui demande l'approbation finale de la couleur de ce futur timbre-poste canadien⁵⁰⁹, en apposant sa signature dans le bas de l'épreuve de couleur choisie⁵¹⁰.

Comme complément d'information, le sous-ministre lui souligne que le directeur des Services financiers et son personnel ont choisi le Bleu 7 comme premier choix⁵¹¹ tandis qu'ils opteraient, en second lieu, pour le Brun 108⁵¹².

Le ministre choisira ultimement la nuance Bleu 7⁵¹³ pour cette émission postale, en signant cette épreuve de couleur le 18 juin 1958⁵¹⁴.

(5) retour à la CBNC

Le directeur des Services financiers a téléphoné immédiatement à la direction de la Canadian Bank Note Company Ltd pour leur annoncer la décision ministérielle, fait confirmé dans la lettre de A.H. Bouchette datée du 19 juin 1958⁵¹⁵.

Voilà pourquoi le vice-président fait parvenir une épreuve supplémentaire en Bleu 7⁵¹⁶ au ministre des Postes, suite à la même conversation téléphonique. De même il écrit, toujours dans la même lettre du 19 juin 1958, qu'il présume maintenant que sa compagnie peut procéder aux étapes technique suivantes (durcissement du poinçon original et son transfert sur une plaque d'impression) de la réalisation de ce timbre-poste⁵¹⁷.

Il recevra une confirmation écrite de cette conversation téléphonique quand J.A. MacDonald lui indique que le ministre des Postes a approuvé la couleur Bleu 7⁵¹⁸ et qu'il en trouvera une épreuve de couleur signée dans la présente lettre⁵¹⁹. De même il reçoit une copie des épreuves de couleur suivantes : Bleu 25⁵²⁰ et Bleu 36⁵²¹. Quant aux autres épreuves de couleur produites (Bleu 7, 25 et 36; Brun 11, 12 et 108), le ministère les conservera

pour ses archives⁵²².

Enfin, le directeur des Services financiers demande à la Canadian Bank Note Company Ltd de lui fournir les quatre reproductions glacées⁵²³ usuelles qui permettront le début de la campagne de publicité ultérieure.

(6) conclusion

En examinant ces faits et les épreuves de couleur produites à cette occasion, nous pouvons affirmer que la Canadian Bank Note Company Ltd a produit pour cette émission six (6) épreuves de couleur différentes⁵²⁴ et que la nuance utilisée pour l'impression des timbres-poste dentelés sera le Bleu 7⁵²⁵.

D) CONFECTION DE LA PLAQUE D'IMPRESSION

Ayant en main toutes les informations utiles au plan technique, la Canadian Bank Note Company Ltd peut entreprendre les autres phases techniques requises.

(1) durcissement du poinçon

Dès que le ministre a choisi la nuance définitive et que cette décision a été transmise officiellement à la CBNC, cette dernière entreprend le trempage du poinçon gravé sur acier doux au moyen de la taille-douce. Ce durcissement demeure essentiel, pour éviter des dommages irréparables au coin gravé.

Le durcissement s'effectue de la façon suivante : on trempe le poinçon gravé dans un acide cyanhydrique qui durcit irrémédiablement le poinçon gravé.

Cette opération technique s'est probablement déroulée le 19 juin 1958⁵²⁶ ou immédiatement après cette date : mais nous n'avons aucune preuve écrite de la date réelle de ce trempage.

(2) fabrication de la plaque

Puisqu'on a trempé le poinçon gravé et qu'il est maintenant durci, les ouvriers de la Canadian Bank Note Company Ltd peuvent confectionner la plaque d'impression nécessaire à l'impression des timbres-poste dentelés.

Grâce au sidérographe, on réussira à transférer sur une plaque de cuivre le poinçon durci deux cents fois, le nombre d'unités contenues dans une feuille-maîtresse.

Ce travail, assez long, prendra effectivement deux mois complets à la Canadian Bank Note Company Ltd pour réaliser une seule plaque d'impression. La durée de son travail, commencée le 20 mai 1958, se terminera le 26 août suivant, par la production des épreuves de presse⁵²⁷.

(3) les épreuves de presse

Le président de la CBNC fera parvenir au directeur des Services financiers deux épreuves de presse⁵²⁸ pour approbation ministérielle.

La première épreuve de presse, qui était non dentelée et non trouée, comportait 50 timbres-poste. Elle était destinée à rester dans les archives officielles du ministère des Postes.

Quant à la seconde épreuve de presse, qui était non dentelée mais trouée, comportait aussi 50 timbres-poste. Après approbation ministérielle, elle devait être retournée à la compagnie dans les meilleurs délais⁵²⁹.

C'est le directeur des Services financiers qui a donné l'approbation administrative nécessaire en signant les épreuves de presse et en indiquant la date de cette signature. Nous savons maintenant que ce fut le 27 août 1958, journée même de la réception des épreuves de presse de la CBNC, qu'elles furent approuvées officiellement.

E) IMPRESSION DE CETTE ÉMISSION

Bien peu d'informations nous sont fournies par le dossier d'archives sur l'impression de ces timbres-poste dentelés. Voilà pourquoi il nous faudra recourir à notre expérience passée ou aux autres études philatéliques consacrées aux timbres-poste de la même époque (1958).

Tous les éléments maintenant sont en place pour réaliser concrètement ce dessin original en timbre-poste gravé et dentelé destiné à célébrer le 200e anniversaire de la Première Assemblée Élue au Canada.

(1) papier⁵³¹

Nous n'avons retrouvé aucune indication précise concernant la sorte de papier utilisée pour cette vignette, et qui en était le fournisseur attitré à cette époque.

Après avoir fait analyser chimiquement le papier utilisé par la Canadian Bank Note Company Ltd à cette époque par un de nos confrères spécialisé dans ce domaine, nous possédons actuellement les informations suivantes qui peuvent préciser les deux interrogations initiales : la sorte de papier et son fournisseur.

(a) sorte

L'analyse chimique du papier utilisé pour ce timbre donne les résultats suivants : bois mou (procédé sulfite) à 90 % et le 10 % restant bois dur (procédé sulfite).

(b) fournisseur

Cette sorte de papier était fournie, semble-t-il, par la compagnie Howard Smith qui le produisait à son usine située à Beauharnois, au Québec.

(2) étapes d'impression

Comme ce timbre-poste était réalisé en une seule

couleur, le Bleu 7, il n'y aura qu'une seule étape dans l'impression de ces vignettes dentelées. S'il y avait deux couleurs, il y aurait eu deux phases d'impression comme ce fut le cas pour le timbre consacré à Champlain émis le 26 juin précédent.

(3) nombre d'unités

En nous référant au P.S.14, une publication officielle du ministère des Postes, il est écrit que ce timbre-poste émis le 2 octobre 1958 sera mis en vente en «feuillet de 50 timbres», ce qui suppose qu'il a été imprimé par une plaque contenant deux cents figurines.

Ce qui signifie concrètement que la Canadian Bank Note Company Ltd imprimait à chaque tour de presse de cette plaque d'impression deux cents exemplaires de cette vignette postale.

(4) première impression

Quand le ministère des Postes émettait un timbre commémoratif spécial, il exigeait toujours la fourniture de timbres bien dentelés et ayant les inscriptions marginales.

Voilà pourquoi l'atelier de la CBNC faisait d'abord une première impression qui durait tant et aussi longtemps que la commande spécifique des Postes n'était pas totalement remplie.

Ce travail sera donc appelé dans cette étude comme étant «la première impression», ce qui a été confirmé par Monsieur Yves Baril graveur à l'emploi de cette compagnie d'Ottawa⁵³².

(5) découpage

Avant janvier 1958, tous les feuillets imprimés par la Canadian Bank Note Company Ltd comportaient les inscriptions marginales imprimées normalement : à partir de cette date, il n'y aura plus d'inscriptions marginales pour les feuillets sauf ceux vendus au Service philatélique d'Ottawa⁵³³.

Après avoir rempli la commande spéciale du ministère des Postes,⁵³⁴ la CBNC découpera de la feuille-maîtresse toutes les autres inscriptions marginales imprimées normalement ainsi que les bords de feuilles qui sont trop grands et non utiles pour la vente postale dans les divers bureaux de poste canadiens.

Cette étape, appelée «découpage», enlevait les bords de feuilles trop grands de la feuille-maîtresse : ce qui avait automatiquement comme résultat la disparition des inscriptions marginales.

(6) perforation

Quand on avait découpé les feuilles-maîtresses, il fallait maintenant perforez les timbres-poste imprimés afin qu'ils soient présentés «dentelés».

On se servait d'une perforatrice manuelle composée de dents multiples qui dentelait bien les premières rangées mais moins bien les rangées suivantes à cause de légères variations inévitables : humidité, étirement des feuilles, position des feuilles, etc.

Tout cela entraînait malheureusement une perforation plus ou moins régulière qui donnait aux philatélistes et aux collectionneurs la joie de rechercher des exemplaires parfaitement centrés.

La dentelure utilisée à cette époque demeurait «12» comme l'indiquent la plupart des catalogues généraux ou spécialisés portant sur le Canada.

(7) séparation en feuillets

À chaque tour d'impression, la presse imprimait deux cents figurines regroupées en quatre sections comportant chacune cinquante unités que l'on nomme «feuillets».

Parce que ce format ne demeurait pas très pratique pour la vente postale à cause de sa difficile manipulation, on sera obligé de séparer la feuille-maîtresse en de plus petites parties.

Dans le cas de cette émission commémorative spéciale, la Canadian Bank Note Company Ltd séparera la feuille-maîtresse de 200 unités en quatre feuillets comportant chacun cinquante timbres-poste.

Toutes les feuilles-maîtresses seront découpées sans aucune exception, c'est pourquoi la présentation normale de cette émission commémorative sera un «feuillet de 50 timbres-poste»⁵³⁵.

(8) vérification d'atelier

Des normes sévères régissaient la vérification des feuillets de timbres-poste imprimés par la Canadian Bank Note Company Ltd : ce sont des vérificatrices exercées et à la main sûre qui contrôlaient la qualité du produit final.

Elles rejetaient impitoyablement tous les feuillets mal imprimés, mal dentelés ou simplement mal taillés.

Leur travail fut de qualité, car aucune variété majeure ne fut répertoriée dans les catalogues spécialisés consacrés aux timbres-poste canadiens.

Ce qui ne sera pas le cas avec les autres compagnies privées d'impression qui partageront ultérieurement le contrat d'impression des timbres-poste canadiens avec la Canadian Bank Note Company Ltd d'Ottawa.

(9) expédition

Malgré d'intenses recherches nous n'avons presque rien trouvé sur l'expédition de cette commande au ministère des Postes à Ottawa.

Toutefois, en nous basant sur notre expérience et sur certaines informations contenues dans le dossier d'archives, voici quelques éléments qui pourraient éclairer le lecteur sur cette expédition.

La Canadian Bank Note Company Ltd avait

complété la confection de la plaque d'impression en date du 27 août 1958, et les épreuves de presse tirées immédiatement ont été approuvées le même jour par le ministère des Postes.

D'autre part G.A. Boyle, sous-ministre, fait parvenir à son patron William Hamilton quatre unités du nouveau timbre-poste à paraître le 2 octobre 1958, en date du 24 septembre 1958⁵³⁶. Ce qui signifie concrètement que la CBNC avait pratiquement terminé l'impression de cette nouvelle vignette postale.

Compte tenu de tous ces éléments, nous pouvons raisonnablement croire que la Canadian Bank Note Company Ltd avait complété l'impression de cette nouvelle émission autour du 20 septembre 1958, soit deux semaines avant la mise en vente postale de ce nouveau timbre-poste. Cette date tardive peut s'expliquer facilement : la lenteur pour créer le dessin original, le temps requis pour confectionner la plaque d'impression et le nombre élevé de timbres-poste à imprimer.

Donc l'expédition s'est réalisée effectivement entre les 15 et 24 septembre 1958, ce qui accordait assez de temps pour la livraison sur l'ensemble du territoire canadien par le ministère des Postes.

(10) le tirage exact

Le P.S.14 (dont nous parlerons davantage dans la section suivante intitulée «la campagne de publicité») nous éclaire à ce sujet quand il parle d'une quantité de 25 millions de timbres-poste qui ont été commandés initialement⁵³⁷. Du fait que l'on ne trouve aucune pièce écrite dans le dossier d'archives, il convient de présumer des deux points suivants : a) il y a eu entente verbale entre le ministère des Postes et la Canadian Bank Note Company Ltd; b) c'est le contrat général d'impression qui s'appliquait à ce cas précis.

D'un autre côté les catalogues spécialisés (Glen Hanson et Michel par exemples) affirment qu'il y a eu pour ce timbre-poste un tirage de 25,360,000

vignettes imprimées⁵³⁸.

Comme la norme générale et acceptable était de 5% en plus ou en moins⁵³⁹, l'émission du 2 octobre 1958 entrait parfaitement dans ce cadre (+1,5%). Nous pouvons conclure que la Canadian Bank Note Company Ltd a réalisé un bon travail d'impression.

E) CONCLUSION

L'analyse en profondeur que nous avons faite du dossier d'archives consacré à l'émission célébrant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élué au Canada nous a révélé que, dans un laps de temps relativement court, la Canadian Bank Note Company Ltd a réalisé comme toujours un excellent travail technique dans les diverses phases d'exécution de l'impression de cette vignette.

IV - ASPECTS COMPLÉMENTAIRES

À chaque émission postale d'un timbre commémoratif, le ministère des Postes réalisait bien d'autres activités qui permettaient une réalisation ordonnée et efficace de cette dernière. Nous essaierons dans cette quatrième partie d'analyser les divers aspects complémentaires de cette émission commémorative destinée à célébrer le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élué qui a marquée les débuts du gouvernement démocratique au Canada.

A) DATE DE L'ÉMISSION

Dès la demande initiale formulée par John H. Dickey en date du 1^{er} octobre 1956, ce dernier soulignait que la Première Assemblée tenue par ce parlement avait eu lieu le 2 octobre 1758⁵⁴⁰.

Mais lors de la consultation de Wm. Kaye Lamb, l'archiviste du Dominion note que la première rencontre de la Législature de la Nouvelle-Écosse a eu lieu le 7 octobre 1758⁵⁴¹.

Toutefois, la Société historique de la Nouvelle-Écosse, dans sa lettre datée du 26 décembre 1956, reprend la date du 2 octobre 1758 pour la Première Assemblée canadienne représentative⁵⁴².

Au début de juillet 1958 on voit, dans une feuille mobile manuscrite sans date, que le timbre-poste envisagé devrait être émis le 2 octobre 1958⁵⁴³.

C'est le ministre des Postes lui-même, dans sa lettre datée du 25 octobre 1957 et adressée à Edmund Morris, qui affirme pour la première fois officiellement qu'un timbre-poste commémoratif sera émis le 2 octobre 1958⁵⁴⁴.

En conclusion nous pouvons dire que la date du 2 octobre 1958, fixée dès le début des discussions préliminaires, demeura invariable tout au long du cheminement de cette émission spéciale⁵⁴⁵ : ce qui constitue un fait rare parmi les timbres-poste émis à cette époque⁵⁴⁶.

B) PUBLICITÉ DE L'ÉMISSION

Pour annoncer adéquatement cette nouvelle émission postale et la vendre efficacement, le ministère des Postes planifiera une solide campagne publicitaire sur ce timbre-poste spécial.

(1) reproductions glacées

Malheureusement nous ne retrouvons que peu de pièces d'archives relativement à la campagne de publicité entreprise par le ministère des Postes concernant cette émission spéciale du 2 octobre 1958.

Voilà pourquoi nous procéderons d'une façon approximative dans la datation de ces étapes : en nous basant sur notre expérience des dossiers d'archives et sur les délais normaux requis⁵⁴⁷.

Le ministère des Postes a reçu, le 20 juin 1958, quatre reproductions photographiques glacées⁵⁴⁸ à partir soit des modèles réduits soit du poinçon gravé, ce qui fixe approximativement cette commande entre

le 13 mai et le 11 juin suivant.

Ces photographies glacées devaient avoir comme dimension une fois et demi le format du timbre-poste, et comporter un trait diagonal sur la valeur nominale.

Quelques jours après cette commande ministérielle, la Canadian Bank Note Company faisait parvenir, le 26 juin 1958, les quatre reproductions glacées qui serviront de base à la campagne de publicité⁵⁴⁹.

(2) début de la campagne publicitaire

Sur la réception de cette commande, le directeur des Services financiers demande au directeur de l'Administration de préparer la campagne publicitaire⁵⁵⁰.

J.A. MacDonald demande, en premier lieu, de lui fournir 25 reproductions réalisées à partir des photographies glacées incluses et provenant de la Canadian Bank Note Company Ltd⁵⁵¹.

De plus, il annexe à cette lettre un projet de communiqué de presse dont il demande la révision et la publication pour le 4 août⁵⁵².

(3) le dépliant publicitaire

Le 7 juillet 1958, le directeur du Service des timbres-poste fait parvenir au Surintendant de la section «Procedure Control Division» trois copies revisées du P.S.14⁵⁵³ dont il demande un tirage de 9,500 exemplaires, dont 500 seront bilingues⁵⁵⁴, devant être imprimés sur du papier de couleur blanche.

Ce dépliant publicitaire, appelé familièrement P.S.14 par les philatélistes canadiens, comporte toutes les informations habituelles sur une nouvelle émission postale : le titre «émission d'un timbre-poste commémoratif, Bicentenaire de la Première Assemblée Élué», la date d'émission «2 octobre 1958», les dessinateurs «Carl Dair de Toronto, et Gerald Trottier d'Ottawa», la couleur «Bleu», les

dimensions «1 1/2" x 1» (approximativement), la plaque d'impression «1» (10 timbres-poste devront être commandés pour obtenir une inscription marginale), le nombre de timbres-poste par feuillet «50», la quantité de timbres-poste commandés «25,000,000», et diverses autres informations sur la commande des enveloppes «Premier jour». Toutes ces informations étaient données avec l'autorisation officielle du ministre des Postes.

Ces dépliants publicitaires devront être prêts et livrés au Service des timbres-poste pas plus tard que le 5 août 1958⁵⁵⁵.

(4) annonces publicitaires

Toujours dans la même lettre J.R. Carpenter réclame de la part du directeur de la section «Procedure Control Division» la fabrication de 10 000 annonces illustrées, dont 500 seront bilingues, de ce futur timbre-poste⁵⁵⁶.

Ces annonces publicitaires illustrées devront être réalisées à partir de la reproduction photographique glacée incluse dans sa lettre⁵⁵⁷.

La date de livraison est fixée au plus tard le 5 août 1958, à son bureau du Service des timbres-poste⁵⁵⁸.

(5) les photos lustrées

Pour faire suite à ces commandes du Service des timbres-poste, B.J. Farrell commandera à l'Office national du film divers items nécessaires à la campagne publicitaire du ministère des Postes.

En premier lieu, on devra lui procurer 560 photos lustrées, avec les dimensions de 4 1/2" par 3 1/4", à partir du modèle inclus dans cette lettre⁵⁵⁹.

De plus l'Office national du film devra lui faire parvenir deux agrandissements photographiques, l'un de 6" par 8 1/2" et l'autre de 7" par 9", toujours du même sujet attaché à la présente lettre⁵⁶⁰.

Cette commande devra être inscrite et chargée au

compte numéro 148 de l'Office national du film (secteur d'Ottawa)⁵⁶¹.

Nous avons retrouvé copie de la facture envoyée par l'Office national du film relativement à cette commande : elle est datée du 14 juillet, et le contenu a été expédié le 21 juillet suivant. Il s'agit de la vente numéro 6751, fiche numéro 710. C'est J. Ouimet qui l'a signée⁵⁶².

(6) communiqués

Le ministère des Postes émettra les deux communiqués habituels⁵⁶³ sur cette future émission postale célébrant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue⁵⁶⁴.

(a) confidentiel

Ce premier communiqué «confidentiel»⁵⁶⁵ daté du 25 juillet 1958 avait pour but d'informer d'avance les journalistes qui pourraient vouloir accorder une attention particulière à l'émission.

Il annonçait d'abord qu'il y aurait publication d'un communiqué public le vendredi 8 août prochain sur cette future émission⁵⁶⁶.

Puis il reprenait diverses informations relatives à la future émission postale : 1) sujet du timbre⁵⁶⁷; 2) les auteurs de ces vignettes : Gerald Trottier et Carl Dair⁵⁶⁸; 3) l'impression a été confiée à la Canadian Bank Note Company d'Ottawa⁵⁶⁹.

(b) public

Publié le 5 août 1958⁵⁷⁰, ce deuxième communiqué était destiné à la publication des journaux du soir du vendredi le 8 août suivant⁵⁷¹.

Il reprend les éléments contenus dans le communiqué confidentiel, et il ajoute un paragraphe spécial.

Dans ce paragraphe, le ministère des Postes attire l'attention du public sur les deux éléments (la masse

d'armes et le fauteuil du Président) et la légende qui fait corps avec le dessin principal du timbre-poste⁵⁷².

(7) posters

Après avoir préparé un texte préliminaire et l'avoir adopté en date du 18 août 1958⁵⁷³, le ministère des Postes demandera la production d'une grande affiche illustrée ou poster⁵⁷⁴.

On devra préparer d'abord une quantité suffisante de posters pour couvrir les besoins courants du Bulletin hebdomadaire des Postes⁵⁷⁵, puis une autre quantité de 600 posters : 500 en anglais et 100 en français⁵⁷⁶.

Le directeur de l'Administration, Monsieur B.J. Farrell fixera comme date de livraison ultime le 20 septembre 1958, date de publication du Bulletin hebdomadaire du ministère des Postes⁵⁷⁷.

C'est dans le numéro 196 (volume XXXVIII) en date du 6 septembre 1958 que paraîtra cette grande affiche illustrée⁵⁷⁸.

C) DISTRIBUTION POSTALE

D'après les indications que nous avons pu découvrir sur la fin de l'impression de ces timbres-poste, nous savons que cette dernière s'est probablement terminée vers le 20 septembre 1958⁵⁷⁹.

Le ministère des Postes a fait paraître le communiqué interne habituel concernant la distribution de cette future émission postale : au début de septembre⁵⁸⁰. Ce communiqué avait été préparé par le directeur des Services financiers et reçu en date du 19 août 1958 par la section «Procedure Control Division».

Dans ce communiqué de septembre 1958, voir le K15 (première et deuxième colonnes) pour ce texte.

D) OBLITÉRATION SPÉCIALE

Comme on avait l'habitude d'oblitérer les nouvelles émissions postales d'une façon spéciale à la date de leur mise en vente, il aura donc une «oblitération Premier jour» pour ce nouveau timbre-poste.

Dans le P.S.14 relatif à cette émission, nous pouvons lire ceci : «Ils devront être adressés au maître de poste d'Ottawa 2 (Ont) et lui parvenir au plus tard le 30 septembre 1958. Des frais de 5 cents seront appliqués à toute enveloppe traitée et devront être inclus dans la somme d'argent»⁵⁸¹.

Un nombre record de 68,740⁵⁸² enveloppes «Premier jour» seront réalisées à cette occasion.

E) DONS DE TIMBRES-POSTE

Selon les coutumes pratiquées par le ministère des Postes, il y aura distribution gratuite de timbres-poste pour cette future émission postale du 2 octobre 1958.

Dans une note de service de J.R. Carpenter datée du mois d'août 1958⁵⁸³, il demande au directeur des Services financiers un crédit de 36.75⁵⁸⁴ pour la fourniture gratuite de 735 timbres-poste de l'émission du 200^e anniversaire de la Première Assemblée Éluë.

En voici rapidement la liste⁵⁸⁵ : «104» pour le Premier ministre, le gouverneur général et la reine, «4» pour le ministre des Postes, «1» pour l'album directeur, «1» pour la collection du ministère, «9» pour l'exposition de New York, «16» pour les cadres d'exposition du ministère, «385» pour l'Union Postale Universelle, «3» pour l'Union Postale des États américains, «100» pour les plis «Premier jour», «32» pour les artistes impliqués, «16» pour le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse, «64» pour les historiens consultés.

F) COÛT EXACT DE L'ÉMISSION

Après une étude exhaustive du dossier d'archives, nous pouvons savoir presqu'au cent près le coût total de cette émission postale commémorative du

2 octobre 1958.

(1) le contrat général

Nous connaissons le prix demandé par la Canadian Bank Note Company Ltd d'Ottawa pour un timbre-poste de grand format imprimé en une seule couleur : .359⁵⁸⁶ par mille timbres-poste imprimés. Ce qui donne un coût total de 9 104.24 pour l'impression même, auquel prix il faut évidemment ajouter une taxe de 10 % (ou taxe fédérale de vente) pour un grand total de 10 014.66 \$.

D'autre part la Canadian Bank Note Company Ltd imposait des frais de 750 dollars pour chaque plaque d'impression requise⁵⁸⁷. Comme il n'y avait qu'une seule couleur utilisée pour cette impression, elle a donc facturée une seule plaque d'impression au montant de 825 dollars (incluant la taxe de vente).

En additionnant ces montants, nous arrivons à un total de 10 839.66 facturé par la CBNC au ministère des Postes pour cette émission spéciale.

(2) les artistes

Le premier artiste, R.W. Walker de Southampton, sera payé 100 dollars⁵⁸⁸ pour sa contribution artistique à cette émission postale.

Puis le directeur des Services financiers, par dérogation spéciale aux règlements, acceptera de verser 67 dollars à Mlle E. Fritz pour l'achat de ses deux dessins préliminaires relatifs à ce timbre-poste⁵⁸⁹.

Le ministère des Postes a versé la somme de 525.80 dollars pour le travail entier réalisé par Carl Dair en vue de ce dessin original accepté⁵⁹⁰.

Enfin, Gerald Trottier a facturé le montant de 300 dollars⁵⁹¹ pour l'ouvrage réalisé sur le dessin initial de Carl Dair et les modifications qui y furent apportées.

En additionnant les montants versés à ces quatre artistes, nous en arrivons à la somme totale de 992,80 dollars.

(3) le coût total

Ce qui revient à dire que le ministère des Postes a payé exactement la somme de 11 832.42 dollars pour la création du dessin original qui servira à cette future émission postale du 2 octobre 1958.

G) OPINIONS SUR LE PRODUIT FINAL

Pour bien compléter notre étude de ce timbre-poste spécial, nous voudrions analyser les commentaires formulés par les principaux intervenants dans la réalisation de la vignette postale consacrée au 200^e anniversaires de la Première Assemblée Élue.

(1) le ministère

À part le fait que le ministère ait trouvé satisfaisant le dessin original créé par Carl Dair⁵⁹², remanié et enrichi par Gerald Trottier⁵⁹³, il est difficile de savoir exactement quelle est l'opinion profonde du ministre et des ses fonctionnaires sur cette émission commémorative spéciale.

Pour découvrir cette opinion, il faut examiner attentivement la correspondance qui suivra cette émission postale du 2 octobre 1958.

(a) directeur des Services financiers

Dans une lettre de remerciement qu'il envoie à monsieur F.W. Hewis, J.A. MacDonald lui signale son appréciation de recevoir des compliments pour les efforts déployés par le ministère des Postes à développer des timbres-poste convenables⁵⁹⁴.

(b) ministre des Postes

Suite à une demande expresse au ministre des Postes qui lui demandait son opinion personnelle sur les timbres-poste canadiens, monsieur G.W.

Kettlewell de Toronto lui écrit pour le féliciter d'avoir résolu bien des problèmes avec la nouvelle émission postale du 2 octobre 1958⁵⁹⁵.

William Hamilton, dans sa réponse personnelle qu'il lui adresse en date du 20 novembre, lui indique que le nombre élevé de lettres favorables⁵⁹⁶ à cette émission postale a été gratifiant pour son administration⁵⁹⁷.

Il sait aussi que cette émission postale constituait une nouveauté⁵⁹⁸ dans les timbres-poste canadiens, en ce sens qu'elle utilisait un important lettrage comme partie fondamentale du design dans cette vignette postale. Comme il a relevé efficacement ce défi, il demeure très satisfait⁵⁹⁹.

(2) les artistes concernés

Il convient aussi de faire appel aux trois artistes concernés (lettreur, dessinateur et graveur) de connaître leur opinion personnelle sur cette émission postale.

(a) lettreur

Outre les commentaires négatifs qu'il avait formulés antérieurement sur les modifications suggérées par un autre artiste⁶⁰⁰, le seul commentaire que Carl Dair a émis sur ce timbre-poste est contenu dans une lettre à J.A. MacDonald en date du 28 juillet 1958⁶⁰¹.

Il souligne, en regardant la photographie de la gravure qui lui avait été fournie par J.A. MacDonald, que le timbre-poste dont il est l'un des co-auteurs a été très bien reproduit⁶⁰² : voilà pourquoi il convient de féliciter les graveurs⁶⁰³.

S'il peut indiquer des critiques, c'est seulement pour deux lettres : d'abord le «É» du mot ÉCOSSE qui a perdu un peu de son style⁶⁰⁴, et ensuite le «D» du mot CANADA qui est un peu trop large⁶⁰⁵.

Enfin, il note que le terme «typographe» désigne correctement le travail qu'il a réalisé pour cette

émission postale⁶⁰⁶.

(b) dessinateur

Nous ignorons présentement quelle est l'opinion personnelle actuelle ou passée de Gerald Trottier sur le timbre-poste dont il a été le dessinateur principal.

Nous avons essayé à plusieurs reprises d'obtenir son idée sur ce sujet, mais nous n'avons jamais obtenu de réponse de sa part.

Toutefois, le lecteur pourra s'en faire une idée approximative de l'opinion de Gerald Trottier en lisant attentivement le travail artistique requis pour cette émission postale⁶⁰⁷ (troisième partie de cette étude).

(c) graveur

Quand nous avons examiné les dates limites de son travail de gravure qui n'avait requis que trente-deux heures de travail, Yves Baril nous a déclaré qu'il n'y avait pas beaucoup de choses dans ce dessin⁶⁰⁸.

Ce qui peut signifier, dans notre esprit, que ce graveur considérait ce dessin original comme très ordinaire et peu relevé au plan artistique⁶⁰⁹.

(3) les historiens consultés

On se souvient que J.A. MacDonald avait demandé aux historiens consultés de lui faire parvenir leurs commentaires personnels sur l'émission du 2 octobre 1958. Plusieurs d'entre eux profiteront de l'envoi gracieux des seize timbres-poste (4 blocs avec les inscriptions marginales) pour rédiger leurs commentaires et les faire parvenir au directeur des Services financiers.

(a) Monsieur Gibson

D'après la note de service rédigée par G.A. Boyle en date du 25 mars 1958, le professeur Gibson de

l'Université Carleton fut le seul historien à qui on a montré le dessin original modifié⁶¹⁰.

Cet historien a indiqué que selon lui, le lettrage des inscriptions était très précis⁶¹¹ et ne pouvait être modifié par la suppression d'aucun mot, et il resterait approprié et facilement compréhensible⁶¹².

(b) Frank H. Underhill

Après l'avoir remercié sincèrement des timbres-poste qu'il lui avait envoyés, Monsieur Frank H. Underhill déclare au ministre des Postes qu'il admire l'imagination et l'ingéniosité que les fonctionnaires du ministère des Postes ont déployées⁶¹³ dans la création du dessin de ce timbre-poste spécial⁶¹⁴.

(c) Donald G. Creighton

Dans une lettre brève qu'il a fait parvenir à William Hamilton en date du 10 octobre 1958, Monsieur Creighton souligne que le timbre-poste lui semble très effectif⁶¹⁵ et commémore convenablement les débuts du gouvernement parlementaire au Canada⁶¹⁶.

(4) le grand public

Parmi tous les timbres-poste que nous avons étudiés en détail (La Vérendrye, Champlain, Santé nationale, Voie maritime et Bicentenaire), c'est ce dernier qui a suscité le moins de réactions du public canadien par les lettres adressées au ministère des Postes⁶¹⁷. Est-ce que cela signifie une approbation massive, cela reste à voir. Mais c'est déjà une certaine indication⁶¹⁸.

(a) favorables

Le premier Canadien à faire parvenir une lettre d'appréciation positive sur cette émission postale fut Mme F.W. Hewis⁶¹⁹ d'Ottawa. J.A. MacDonald lui a répondu en la remerciant de sa très gentille lettre qui exprimait son appréciation

du dernier timbre-poste paru; et il lui dit qu'il apprécie de recevoir de telles reconnaissances⁶²⁰ pour les efforts déployés afin de produire des timbres-poste convenables.

Puis ce fut C.W. Kettlewell qui, à la suite d'une demande expresse formulée par le ministre des Postes⁶²¹, écrit dans sa lettre datée du 13 novembre 1958 qu'il s'agit d'une magnifique production⁶²² et un difficile problème résolu fonctionnellement et artistiquement⁶²³. Enfin il croit que le ministère des Postes recevra plusieurs commentaires semblables pour cette belle émission⁶²⁴.

(b) contre

Nous n'avons qu'un seul élément dans le dossier d'archives, non daté ni signé et ne comportant aucune indication de son origine, qui était fondamentalement contre cette émission qu'il qualifie de «a drab tribute»⁶²⁵.

La présente production postale est un spécimen important dans la longue liste des timbres-poste commémoratifs émis dans le passé qui ont apporté de nombreuses plaintes⁶²⁶.

Après avoir tant espéré du critique de l'Opposition qui était devenu le ministre des Postes⁶²⁷, la nouvelle administration devait mettre fin à la longue procession des insignificances, du manque d'imagination et au pauvre design des timbres commémorant des occasions spéciales⁶²⁸. D'ailleurs Monsieur Hamilton a déclaré à la Chambre des communes que le groupe des conseillers sur le design des timbres serait élargi⁶²⁹ et que le public pourrait s'attendre à quelque chose de meilleur à l'avenir⁶³⁰.

Dans le présent cas, au lieu d'avoir un sujet inspirant on nous a apporté l'illustration du siège de l'Orateur et d'une masse d'armes qui sont insignifiants et déprimants⁶³¹. C'est peut-être convenable pour des sociétés non développées, mais certainement pas pour la nôtre qui est un modèle de démocratie parlementaire⁶³².

Nous ne comprenons pas pourquoi Ottawa n'a pas accepté la proposition de la Société historique de la Nouvelle-Écosse qui avait proposé de reproduire les armes Nord-Ouest d'Halifax⁶³³ et le Fleming Memorial Tower qui a marqué le 150^e anniversaire de l'événement⁶³⁴.

On est très étonné de voir combien sont familiers avec ce dessin, particulièrement le siège de l'Orateur, comme un des fonctionnaires du gouvernement de la Nouvelle-Écosse l'a fait au téléphone⁶³⁵.

Sûrement que notre jeune nation qui a montré tant d'initiative et d'imagination dans son développement national pourrait produire de meilleurs timbres que ceux émis durant les récentes années⁶³⁶.

(c) critiques

Enfin nous avons remarqué que certaines lettres n'émettaient des réserves que pour l'un ou l'autre des éléments inclus dans le design du timbre (date, titre et nom de la province) ou de sa production (couleur).

[1] Pineau

Monsieur James A. Pineau de Vancouver s'étonne de ne pas retrouver la date «1958» sur cette émission postale⁶³⁷, ce qui lui fait penser que cette émission postale a été mise en vente en 1758 ! De plus il s'étonne du fait qu'on a choisi Halifax 1758 comme début de notre système politique, puisque c'est plutôt à Charlottetown en 1864 qu'on a commencé les discussions⁶³⁸ qui ont abouti à la création de la Confédération canadienne⁶³⁹.

Le directeur des Services financiers répond à ses deux critiques dans la lettre qu'il lui envoie le 7 novembre 1958. Considérant intéressante sa question sur les dates, il lui signale qu'on n'a pas inclus la date «1958» pour les raisons suivantes : a) ce n'était pas nécessaire;⁶⁴⁰ b) on doit enlever tout élément non-requis sur un timbre-poste⁶⁴¹; c)

l'espace est très petit sur un timbre-poste⁶⁴²; d) plus c'est simple, meilleur cela est pour la compréhension du public et la lisibilité du timbre⁶⁴³. Quant au début du gouvernement démocratique au Canada, c'est un grand débat dans notre pays⁶⁴⁴. Après avoir consulté des historiens de renom⁶⁴⁵, ils ont été d'accord avec nous sur le contenu et le message de cette émission postale⁶⁴⁶.

[2] H.W.G. Walton

Une autre critique provenant de la Colombie-britannique, c'est la lettre manuscrite qu'a fait parvenir Monsieur H.W.G. Walton au ministre des Postes, le 10 novembre 1958⁶⁴⁷.

Après lui avoir dit «quel puzzle» fut pour lui l'inscription anglaise contenue dans ce timbre-poste⁶⁴⁸, pourquoi a-t-on écrit utilisé le latin «Nova Scotia» et le français «Nouvelle-Écosse»⁶⁴⁹ pour désigner cette province canadienne qu'on devrait appeler «New Scotland»⁶⁵⁰ ? Il aimerait obtenir des réactions à son commentaire⁶⁵¹. En post-scriptum, il lui fait savoir que le design et l'apparence générale de ce timbre sont très bons⁶⁵² !

Le ministre des Postes lui répond en date du 24 novembre 1958 en lui disant que quand le ministère des Postes a préparé l'inscription pour ce timbre-poste, ce sont les titres officiels de cette province qui ont été choisis⁶⁵³. Les noms français et anglais de cette province, comme ils ont été utilisés, sont conformes au texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique⁶⁵⁴. Il croit, enfin, qu'il ne serait pas justifié d'utiliser d'autres termes que ceux qui sont les titres officiels de la province⁶⁵⁵.

[3] Jenny St-Cyr

Quant à cette dernière demoiselle, elle a critiqué ce timbre-poste pour la grande difficulté à fixer la couleur réelle⁶⁵⁶ ! Elle croit que sa couleur est «grise»⁶⁵⁷ plutôt que le bleu tel qu'annoncé dans le P.S.I.⁶⁵⁸. Nous reviendrons à cette critique dans

la section intitulée «anecdotes».

V - QUELQUES ANECDOTES

Continuant notre étude de cette émission, nous rapporterons quelques anecdotes intéressantes relatives à ce timbre-poste commémoratif du 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue qui s'est tenue à Halifax en 1758.

A) LA COULEUR DU TIMBRE

Ce fut la nuance du timbre-poste émis qui a été l'objet de la première anecdote que nous voulons rapporter ici.

(1) une certaine lettre

Une demoiselle de Montréal, Mlle Jenny St-Cyr, a écrit au ministre des Postes, le 2 octobre 1958⁶⁵⁷.

Celle-ci lui signale son grand désappointement⁶⁵⁸ pour la nouvelle émission qui a été mise en vente aujourd'hui même, le 2 octobre 1958.

Le dépliant publicitaire mentionnait que le timbre-poste émis serait dans la couleur «bleue»⁶⁵⁹.

N'étant point capable de découvrir la couleur exacte, dont le dessin semble avoir tant de possibilités⁶⁶⁰... ! Peut-être est-elle une daltonienne⁶⁶¹ ou que la couleur initiale s'est perdue en route⁶⁶², mais le timbre qu'elle a en main n'est sûrement pas dans cette couleur⁶⁶³.

En regardant les timbres-poste canadiens émis depuis deux ans, il semble que la couleur bleue demeure le choix prédominant⁶⁶⁴. Le timbre consacré à l'industrie pétrolière fut une exception pour le meilleur⁶⁶⁵. Veuillez, s'il-vous-plaît, continuer dans cette voie... du changement⁶⁶⁶.

(2) la réponse ministérielle

Le ministre des Postes lui a répondu personnellement dans une lettre datée du 10 octobre 1958.

Il la remercie d'abord pour son accord relatif à la nuance utilisée pour le timbre-poste célébrant l'industrie pétrolière⁶⁶⁷.

Puis sa lettre résume à son intention le processus qui a conduit le ministère des Postes à choisir cette couleur : les épreuves de couleur furent tirées dans plusieurs nuances⁶⁶⁸; on a trouvé que l'efficacité et la lisibilité du timbre variait avec la couleur de l'encre utilisée⁶⁶⁹; enfin la clarté de la vignette augmentait en proportion du contraste entre l'encre et le papier blanc⁶⁷⁰. Voilà pourquoi il a choisi la présente couleur pour cette émission postale⁶⁷¹.

Enfin, il fait remarquer que le travail des postiers est grandement facilité par le fait qu'on a une couleur standard pour chaque valeur faciale des timbres-poste⁶⁷² : ceci ne constitue pas une règle invariable⁶⁷³, car si l'on constate qu'un dessin d'un timbre-poste peut être grandement amélioré on utilise à ce moment-là une autre couleur que le bleu⁶⁷⁴; ce fut le cas des timbres consacrés au centenaire de l'industrie pétrolière, la Santé nationale et la fondation de Québec émis durant 1958⁶⁷⁵.

B) LE TRAVAIL DE GRAVURE

Monsieur Yves Baril, le graveur de ce timbre-poste consacré au 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue au Canada, avait complété son travail sur le poinçon original.

Selon la règle interne en usage à la Canadian Bank Note Company Ltd d'Ottawa, le graveur avait laissé son poinçon terminé au siège social de la compagnie situé sur la Richmond Road⁶⁷⁶.

(1) ajout d'une ligne

Quel ne fut pas l'étonnement du graveur quand il s'aperçut plus tard qu'on avait ajouté une ligne à la

gravure⁶⁷⁷ qu'il avait complété précédemment.

Connaissant bien son travail de gravure qu'il venait tout juste de compléter, il s'est enquis au sein de la compagnie⁶⁷⁸ du pourquoi de cet ajout et qui en était l'auteur?

(2) la réponse

Après quelques recherches⁶⁷⁹, Yves Baril avait découvert celui qui avait osé ajouter une ligne à son travail de gravure.

C'était effectivement le chef du département de la gravure⁶⁸⁰ de la Canadian Bank Note Company Ltd qui, trouvant qu'il manquait une ligne⁶⁸¹, l'avait tout simplement ajouté au poinçon⁶⁸².

(3) réaction de Baril

Monsieur Yves Baril nous a déclaré qu'il fut indigné de cet ajout à sa gravure⁶⁸³.

Mais il ne put rien y faire : car un trait sur l'acier doux au moyen de la taille-douce constitue un trait indélébile⁶⁸⁴ qu'on ne peut plus enlever quand il est tracé⁶⁸⁵.

VI - LA RECHERCHE DU SLOGAN

Vu que le slogan devait être une partie fondamentale de la future émission postale, le ministère des Postes allait se mettre le plus rapidement possible au travail dans ce sens. Après avoir traité des indications préliminaires venant des principaux intervenants (A), nous parlerons des événements qui interviendront au début du travail artistique (B) et de ses développements ultérieurs (C) qui permettront le choix officiel de l'administration postale pour ce timbre-poste destiné à célébrer le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élué qui s'est tenue à Halifax durant l'année 1758.

A) INDICATION PRÉLIMINAIRES

Les principaux intervenants directs dans cette émission postale auront bien de la difficulté à décrire exactement l'appellation de cet événement historique qui devait être commémoré en 1958.

(1) le ministre

Dans la réponse affirmative que le ministre Hugues Lapointe donne à la Société historique de la Nouvelle-Écosse, celui-ci utilise le terme suivant «Premier parlement élu par la population jamais convoqué dans ce qui est maintenant l'Amérique du Nord britannique»⁶⁸⁶. Cette appellation constitue davantage une description qu'un titre officiel.

(2) les gens d'Halifax

Regardons ensuite comment les gens d'Halifax appelaient cet événement historique dont ils voulaient célébrer postalement l'anniversaire.

(a) le député fédéral d'Halifax

Nous savons que c'est John H. Dickey, député fédéral de la circonscription électorale d'Halifax, qui a demandé initialement l'émission d'un timbre-poste pour souligner cet anniversaire. Il y aura de sa part une grande diversité dans les appellations qu'il utilisera pour désigner cet événement historique.

1) demande initiale

Dans la demande qu'il formulait le 1^{er} octobre 1956, John H. Dickey employait le terme suivant «le 200^e anniversaire de l'organisation et rencontre initiale de la Première Assemblée Représentative dans le Commonwealth britannique en dehors du Royaume-Uni»⁶⁸⁷.

2) seconde demande

Comme il n'avait pas reçu de réponse positive, le

député fédéral d'Halifax faisait parvenir une seconde demande datée du 1^{er} novembre 1956. Il utilise à peu près l'appellation identique⁶⁸⁸ déjà utilisée : «le 200^e anniversaire de l'organisation et de la rencontre initiale de la Première Assemblée Représenteante dans le Commonwealth, en dehors du Royaume-Uni».

(3) lettre à T.A.M. Kirk

En réponse à une lettre que lui avait envoyée Monsieur Bruce Ferguson, John H. Dickey indique comme titre à cette émission : «200e anniversaire - Établissement du gouvernement représentatif dans la Nouvelle-Écosse»⁶⁸⁹. Nous voyons là une certaine évolution certes, mais aussi une confusion entre «Assemblée représentative» et «Gouvernement responsable».

De ces trois interventions nous pouvons conclure qu'il y a une certaine évolution dans les appellations utilisées par John H. Dickey, et aussi une certaine incertitude inhérente à la difficulté d'une bonne désignation de cet événement historique.

(b) C. Bruce Ferguson

C. Bruce Ferguson, archiviste travaillant aux Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, utilise quant à lui une toute autre appellation pour désigner cet événement historique.

(1) lettre du 8 février 1958

Dans la première lettre qu'il écrit en tant que participation concrète dans ce dossier, C. Bruce Ferguson utilise l'expression qui se lit de la façon suivante : «200e anniversaire de l'établissement de la Maison de l'Assemblée dans la Nouvelle-Écosse»⁶⁹⁰. Il s'agit donc ici d'une toute nouvelle appellation, utilisée par un spécialiste dans la description des événements historiques.

(2) lettre du 11 mars 1958

Il reprendra la même utilisation «200e anniversaire de l'établissement de la Maison de l'Assemblée dans la Nouvelle-Écosse» dans une lettre qu'il a fait parvenir à l'adjoint parlementaire du ministre des Postes⁶⁹¹.

(3) lettre du 25 mars 1958

Au cours de la troisième missive qu'il fait parvenir à Ottawa le 25 mars suivant, C. Bruce Ferguson emploie une appellation légèrement différente⁶⁹² : «200^e anniversaire de la première Maison de l'Assemblée dans ce qui est maintenant le Canada».

À première vue nous pourrions croire que les expressions utilisées par C. Bruce Ferguson seraient les meilleures, puisque employées par un spécialiste des Archives publiques de la Nouvelle-Écosse.

(c) George F. Bates

Le secrétaire de la Société historique de la Nouvelle-Écosse fera deux interventions épistolaires dans ce dossier : d'abord le 26 décembre 1956 (demande initiale) et 25 mars 1956 (les propositions).

(1) lettre du 26 décembre 1956

Dans la demande initiale formulée par la Société historique de la Nouvelle-Écosse, George F. Bates emploie l'expression détaillée suivante : «la première Maison de l'Assemblée canadienne - l'établissement d'un Gouvernement représentatif au Canada - tenue à Halifax, Nouvelle-Écosse, le 2 octobre 1758»⁶⁹³.

(2) lettre du 25 mars 1957

Lorsqu'il enverra les propositions soumises par la Société historique de la Nouvelle-Écosse, son secrétaire utilise un expression légèrement différente : «l'établissement de la première Maison de l'Assemblée dans ce qui est présentement le Canada à l'occasion du 200^e anniversaire de son établissement» pour désigner cet événement

historique⁶⁹⁴.

(d) Nova Scotia Stamp Club

Pour terminer cette section consacrée aux intervenants d'Halifax dans cette question, nous parlerons exceptionnellement du Nova Scotia Stamp Club.

Cet organisme utilise une expression à peu près semblable⁶⁹⁵ de celle utilisée par les autres personnes d'Halifax : «le 200^e anniversaire de l'établissement de la première Législature de la Nouvelle-Écosse du 2 octobre 1758».

(3) les responsables des Postes

Les variations les plus intéressantes sur ce sujet se rapportent aux expressions utilisées par les fonctionnaires responsables de ce dossier au ministère des Postes.

(a) J.R. Carpenter

Lors de sa rencontre avec le professeur F. Underhill qui s'est tenue le 10 janvier 1957, le directeur de la Section des timbres-poste écrit dans le mémorandum daté du lendemain comme titre de cette future émission postale : «Première Assemblée législative canadienne»⁶⁹⁶.

(b) J.A. MacDonald

Nous imaginons facilement que ce sera J.A. MacDonald, le directeur des Services financiers, qui jouera le plus grand rôle dans le choix d'un slogan approprié puisqu'il était le grand responsable de toutes les émissions postales au sein du ministère des Postes.

(1) note du 8 janvier 1958

Dans une lettre qu'il croyait être capable de décourager la Société historique de la Nouvelle-Écosse de faire d'autres demandes sur ce sujet, J.A. MacDonald utilise l'expression suivante : «Le 200^e

anniversaire de l'établissement de la Première Assemblée Élue au Canada»⁶⁹⁷. À noter à ce moment-ci les termes «Première Assemblée Élue» qui reviendront ultérieurement.

(2) note affichée

Rédigeant une note pour les archives du ministère, J.R. Carpenter signale que J.A. MacDonald a écrit une note affichée concernant le sujet en date du 18 février 1958.

Nous y lisons ceci : «Comme titre de l'émission "Législature de la Nouvelle-Écosse, Bicentenaire"». Ce qui constitue une toute autre appellation⁶⁹⁸.

(3) lettre à Bruce Ferguson

Écrivant le 18 mars 1958 à l'archiviste, le directeur des Services financiers usera d'une autre expression pour désigner cet événement : «200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue dans ce qui est maintenant le Canada»⁶⁹⁹.

(c) T.A.M. Kirk

En tant qu'adjoint parlementaire du ministre des Postes, Monsieur T.A.M. Kirk agira comme officier ministériel responsable parlant au nom du ministre des Postes canadiennes.

(1) lettre du 18 février 1957

Dans une première lettre qu'il écrira concernant ce dossier, Monsieur T.A.M. Kirk emploiera l'expression «le 200^e anniversaire de la Réunion initiale de la Première Assemblée Élue dans le territoire de ce qui est maintenant appelée le Canada»⁷⁰⁰.

(2) lettre du 3 avril 1957

Au cours de sa deuxième intervention dans ce dossier, l'adjoint parlementaire du ministre des Postes fera savoir qu'il a bien reçu les propositions de la

Société historique de la Nouvelle-Écosse pour célébrer «le 200^e anniversaire de la réunion initiale de la Première Assemblée Élue dans le territoire de ce qui est maintenant le Canada»⁷⁰¹.

(d) Hugues Lapointe

Dans la réponse qu'il fait au Nova Scotia Stamp Club, le ministre des Postes lui-même utilise l'expression qui avait cours dans son ministère à cette époque-là : «200^e anniversaire de l'établissement de la Première Législature dans ce qui est maintenant le Canada»⁷⁰².

(4) conclusions générales

Tout ceci pour conclure qu'il existait parmi les divers intervenants dans ce dossier une certaine incertitude quant à la bonne expression pour désigner cet événement historique. Ce qui ne facilitera pas le travail du ministère dans le choix du slogan approprié pour cette future émission postale commémorative.

B) LE DÉBUT DU TRAVAIL ARTISTIQUE

On était donc dans une grande incertitude au début du mois d'avril 1957 au ministère des Postes concernant le titre officiel de cette émission postale, et sans doute y avait-il une certaine inquiétude parmi les grands responsables de ce dossier.

(1) la rencontre avec Walker

Le directeur des Services financiers rencontrera un premier artiste, monsieur R.W. Walker de Southampton (en Ontario), pour le charger de cette commande officielle en vue de réaliser un dessin original pour cette future émission postale.

Il semble que, au cours de cette rencontre du 28 juin 1957, il ait suggéré comme titre officiel de cette émission «Première Assemblée Élue» qui ait éclairé grandement monsieur J.A. MacDonald⁷⁰³.

C'est donc en cette date mémorable du 28 juin 1957⁷⁰⁴ qu'il y a un déblocage important dans le cheminement du ministère des Postes relativement au choix du slogan à utiliser pour cette future émission postale.

(2) lettre de J.A. MacDonald

Confirmant cette commande officielle du ministère des Postes, J.A. MacDonald fait parvenir une lettre datée du 3 juillet 1957 à cet artiste.

Dans le dernier paragraphe de cette missive, le directeur des Services financiers lui souligne le lettrage devant être inclus dans ce dessin original : «Première Assemblée Élue» et son équivalent en langue anglaise⁷⁰⁵.

Voilà donc la première décision officielle concernant le titre officiel de la future émission postale commémorant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue qui s'est tenue à Halifax en 1758.

(3) conclusion

En juillet 1957 le ministre des Postes avait effectué son choix sur la première partie du message à inclure dans le dessin original de ce futur timbre-poste.

C) ÉVOLUTION DU SLOGAN

Dans une note manuscrite rédigée par J.A. MacDonald en date du 16 juillet 1957, le directeur se posait la question suivante : «Est-ce que "la Première Assemblée Élue" qui est une importante étape dans le développement de notre présent gouvernement démocratique, vaut-elle une commémoration sur un timbre-poste ?»⁷⁰⁶. Néanmoins, le travail d'un slogan significatif continuait au sein du ministère des Postes.

(1) note du 18 juillet 1957

W.J. Turnbull, sous-ministre des Postes, rédige une

note de service à son supérieur concernant divers éléments relatifs à la future émission postale commémorative.

À la fin de cette note de service, le signataire note que le titre bilingue «Première Assemblée Élue, 1758» doit apparaître sur le dessin original⁷⁰⁷ plutôt que «Gouvernement responsable», un terme déjà célébré en 1948 par le ministère des Postes⁷⁰⁸.

(2) feuille mobile

Un des hauts fonctionnaires du ministère des Postes a écrit sur une feuille mobile diverses possibilités d'un slogan comportant beaucoup d'éléments que le titre officiel déjà adopté antérieurement.

Parmi ces slogans développés, notons celui-ci «Le gouvernement démocratique au Canada a commencé avec la Première Assemblée Générale Élue de la Nouvelle-Écosse, 2 octobre 1758»⁷⁰⁹.

Nous ignorons le moment précis de cette feuille mobile car elle était sans date, mais nous pouvons raisonnablement croire qu'il s'agit d'une date située en octobre : car elle était placée dans le dossier d'archives entre deux pièces datées du mois d'octobre 1957⁷¹⁰.

(3) feuille dactylographiée

Sur une feuille dactylographiée, datée probablement du mois de novembre 1957 et comportant trois éléments manuscrits, nous pouvons lire l'inscription bilingue suivante «La Première Assemblée Élue de la Nouvelle-Écosse a marqué, (en 1758) le début du gouvernement démocratique au Canada»⁷¹¹.

Quand nous examinons attentivement cette inscription assez longue, nous pouvons remarquer qu'on y a d'abord inscrit le titre officiel déjà apporté⁷¹² (A), qu'on a supprimé la date 1758 qui était inscrite entre parenthèses⁷¹³ (B) et qu'on l'a prolongé substantiellement (C)⁷¹⁴.

(4) modifications ultérieures

La direction du ministère des Postes a dû effectuer de modifications finales à ce slogan dans les dix premiers jours du mois de novembre, compte tenu de la lettre adressée à Carl Dair en date du 12 novembre 1957⁷¹⁵.

Quelles sont donc ces modifications finales ? A) on a supprimé l'année 1758⁷¹⁶; b) on a enlevé la virgule après le mot «marqué»⁷¹⁷.

Voici comment on devait lire la nouvelle inscription : «La Première Assemblée Élue de la Nouvelle-Écosse a marqué le début du gouvernement démocratique au Canada»⁷¹⁸.

(5) changements ultimes

Les dernières modifications qui seront apportées à cette inscription officielle seront toutefois mineures par rapport à l'ensemble du titre.

Les responsables ont d'abord fait disparaître les deux derniers mots du titre précédent qui se lisaient ainsi «au Canada»⁷¹⁹; puis ils ont changé le mot «du» pour le terme «de notre»⁷²⁰ qui semblaient davantage appropriés.

Ce qui revient à dire que nous pourrons ultimement lire cette inscription bilingue de la façon suivante : «La Première Assemblée Élue de la Nouvelle-Écosse a marqué le début de notre gouvernement démocratique»⁷²¹.

D) CONCLUSIONS GÉNÉRALES

J.A. MacDonald, le directeur des Services financiers, avait bien raison de croire que l'inscription à inscrire sur cette future émission constituait tout un défi à relever pour le ministère des Postes.

Ce défi à relever se situait sur divers plans : (1) quelle langue à utiliser ?; (2) quoi inscrire qui soit vraiment significatif ?; (3) quel style de lettrage doit-on utiliser ?; (4) combien de mots pouvaient être inscrits

dans un espace aussi restreint qu'un timbre-poste?; (5) etc., etc., etc.

Nous estimons que le ministère des Postes a su relever élégamment ce grave problème que constituait l'inscription à placer sur ce timbre-poste, malgré la longue période de temps et d'efforts requis pour en arriver aux éléments essentiels que nous retrouvons actuellement sur cette émission spéciale commémorative.

VII - CORRESPONDANCES DIVERSES

Pour mieux comprendre toutes les implications de cette émission postale consacrée au 200e anniversaire de la Première Assemblée Législative au Canada, nous analyserons la correspondance de personnes ou de groupes intéressés à ce sujet : demandes initiales (A), ministère des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles (B), Robert Stanfield (C), Maître de poste d'Halifax (D), Nova Scotia Stamp Club (E), et quelques autres (F).

A) DEMANDES INITIALES

Outre les demandes officielles qui ont déjà été traitées en profondeur, ajoutons-en quelques-unes qui ont été formulées ultérieurement.

(1) Nova Scotia Stamp Club

Ce n'est que le 4 octobre 1957 que le Nova Scotia Stamp Club a demandé au ministère des Postes l'émission d'un timbre-poste commémoratif spécial pour célébrer le 200^e anniversaire de l'établissement de la Première Assemblée Législative de la Nouvelle-Écosse en date du 2 octobre 1758⁷²².

Cet organisme suggère que la Tour du Souvenir érigée dans le parc Sir Sandford Fleming d'Halifax serait un excellent sujet pour être reproduit sur un timbre-poste⁷²³.

Enfin on rappelle une note de service citée par la

Société historique de la Nouvelle-Écosse sur la signification historique de cet événement⁷²⁴.

Le président de l'organisation philatélique d'Halifax souhaite qu'on accorde une entière considération à cette demande⁷²⁵.

(2) ministère des Affaires du nord

Dans une lettre datée du 3 juillet 1957⁷²⁶, l'honorable D.S. Harkness, ministre des Affaires du Nord et des Ressources naturelles, avait évoqué la possibilité d'émettre un timbre-poste com-mémoratif relatif à l'établissement d'un gouvernement représentatif au Canada⁷²⁷.

William Hamilton répond à cette demande dans sa lettre du 30 juillet 1957, en reprenant l'historique des efforts réalisés par son ministère pour cette future émission postale⁷²⁸.

(3) Edmund Morris

Comme le Nova Scotia Stamp Club avait demandé son patronage⁷²⁹ concernant la demande d'émission d'un timbre-poste spécial pour commémorer le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Législative de la Nouvelle-Écosse tenue à Halifax le 2 octobre 1758, il écrit au ministre des Postes en date du 21 octobre 1957⁷³⁰.

Le ministre des Postes lui répondra le 25 octobre suivant en lui disant que ses fonctionnaires ont travaillé fort sur ce sujet⁷³¹ qui demeure fort difficile à traiter graphiquement, mais qu'un dessin acceptable sera réalisé pour le 2 octobre 1958 en l'honneur de cet événement⁷³².

Prenant note de cette réponse⁷³³, le député transmettra ces informations au Nova Scotia Stamp Club qui avait fait la demande initiale⁷³⁴ (sic).

(4) John Garner

Annonçant un événement historique important à l'automne prochain⁷³⁵, John Garner d'Ottawa

souligne que la première assemblée législative élue de la Nouvelle-Écosse fut la première de toutes⁷³⁶.

Voilà pourquoi il pense que un ou plusieurs timbres-poste seraient justifiés pour une telle occasion⁷³⁷.

Le ministre des Postes, dans sa lettre du 27 janvier 1958, est heureux de l'informer que cet événement marque le début du gouvernement démocratique au Canada⁷³⁸, qu'on travaille fort sur la création d'un dessin convenable qui servira à réaliser un timbre-poste⁷³⁹, que ce sujet constitue l'un des plus difficiles à traiter⁷⁴⁰, et qu'un dessin final sera choisi dans un avenir prochain⁷⁴¹. Le timbre-poste envisagé est planifié pour une mise en vente durant l'automne prochain⁷⁴².

B) NOVA SCOTIA STAMP CLUB

En plus de la demande initiale d'un timbre-poste qu'elle avait faite le 25 mars 1957 au ministre des Postes⁷⁴³, Hugues Lapointe, cette organisation philatélique entretiendra une correspondance soutenue avec le ministère des Postes relativement à cette émission postale.

(1) reprise de la demande

Comme il y avait eu changement de ministre des Postes suite à l'élection fédérale du 21 juin 1957 et qu'on n'avait pas eu de réponse positive à la demande initiale, le Nova Scotia Stamp Club avait réitéré sa demande le 4 octobre 1957⁷⁴⁴.

W.R. Gibson, son président, avait fait parvenir à William Hamilton une copie de la demande initiale datée du 25 mars 1957⁷⁴⁵.

Le ministre des Postes lui répondra le 16 octobre suivant, en reprenant à peu près les termes employés dans la lettre envoyée à Monsieur John Garner⁷⁴⁶.

(2) demandes philatéliques

Suite à une demande de collaboration provenant

du comité du bicentenaire⁷⁴⁷, le Nova Scotia Stamp Club fait parvenir une lettre datée du 16 mai 1958 au ministre des Postes pour obtenir un cachet officiel et un pli Premier jour⁷⁴⁸.

Voilà pourquoi George C. Thompson fait parvenir cette missive qui contenait un certain nombre de questions : (a) quelle est la date d'émission fixée⁷⁴⁹; (b) quelle est la couleur, le format et la figure de ce timbre-poste⁷⁵⁰; (c) est-ce que le dessin officiel a été finalisé⁷⁵¹; (d) pourrait-on fournir une oblitération mécanique d'Halifax nouvelle⁷⁵²; (e) la même chose pour un tampon manuel⁷⁵³; (f) est-ce possible d'avoir une quantité raisonnable de timbres-poste bien centrés qui pourraient être obtenus du bureau de poste d'Halifax, soit pour usage philatélique soit pour tout autre but⁷⁵⁴? (g) est-ce qu'on pourrait entrevoir la possibilité d'un Premier jour à Halifax même⁷⁵⁵; (h) enfin est-ce possible d'obtenir une flamme mécanique relative au 200^e anniversaire du gouvernement représentatif⁷⁵⁶?

Pour faciliter un accord favorable à ces demandes, le Nova Scotia Stamp Club offre des volontaires⁷⁵⁷ qui pourraient aider les employés du bureau de poste d'Halifax à réaliser ce surplus de travail occasionné par une telle émission spéciale⁷⁵⁸.

(3) réponse ministérielle

Le ministre des Postes répondra à ces demandes dans une lettre écrite en date du 26 mai 1958.

William Hamilton fournira les réponses dans l'ordre des questions qui lui ont été posées : (a) ce sera la date du 2 octobre 1958 qui a été choisie⁷⁵⁹; (b) le dessin original n'a pas été encore finalisé, ni la couleur⁷⁶⁰; toutefois, il peut leur dire que ce sera un grand timbre-poste de format horizontal, comprenant trois éléments : le siège de l'Orateur, la masse d'armes et un slogan «La Première Assemblée élue de la Nouvelle-Écosse a marqué le début de notre gouvernement démocratique»⁷⁶¹; peut-être que ces éléments pourraient aider à la

réalisation d'un cachet spécial⁷⁶²; (d) si on désire une oblitération mécanique nouvelle comportant un lettrage spécial, il faudrait s'adresser au directeur de l'Administration qui facture quatorze dollars environ par «poinçon»⁷⁶³; (e) le ministre des Postes n'utilise pas un tampon manuel pour un bureau de poste de la taille d'Halifax, et il ne tient pas à créer un élément philatélique de cette nature pour une occasion spéciale⁷⁶⁴; (f) il est d'accord pour faire parvenir au bureau d'Halifax une quantité raisonnable de timbres-poste bien centrés⁷⁶⁵; (g) il n'y a pas d'accord spécial à demander pour qu'il y ait un pli Premier jour à Halifax : il suffit d'en organiser les modalités concrètes⁷⁶⁶; (h) se référer à la réponse «d»⁷⁶⁷.

(4) lettre du 18 septembre

Le président du comité chargé spécialement de l'organisation philatélique de cet événement historique a fait parvenir une autre lettre datée du 18 septembre 1958 au ministre des Postes.

Il lui signale tout d'abord que sa réponse du 26 mai 1958 a été très utile dans la préparation d'un cachet spécial pour oblitérer les plis Premier jour⁷⁶⁸.

En foi de quoi il lui fait parvenir trois copies de ce cachet spécial qui seront utiles aux objectifs poursuivis⁷⁶⁹. Si d'autres cachets additionnels seront requis, veuillez s'il vous plaît m'en aviser.

Au nom du Nova Scotia Stamp Club, il le remercie de sa grande collaboration⁷⁷⁰; de plus il signale la disponibilité du maître de poste J.P. Morrow et de son personnel qui seront très utiles à son groupement philatélique lors de ce 2 octobre 1958⁷⁷¹.

(5) réponse ministérielle

Le ministre des Postes le remercie de l'envoi des copies de plis fermes qu'il lui a fait parvenir le 18 septembre 1958⁷⁷².

Il demeure content que leur planification d'activités

soit satisfaisante et qu'il existe une très bonne coopération entre les organisations impliquées à Halifax⁷⁷³.

Il souhaite ardemment que leurs activités concernant cette future émission postale soient couronnées d'un succès complet⁷⁷⁴.

C) MINISTÈRE DES AFFAIRES DU GRAND NORD

Nous avons constaté dans ce dossier d'archives un événement très rare dans la philatélie canadienne à cette époque : une longue correspondance entre le ministère des Postes et le ministère des Affaires du Grand Nord canadien et des Ressources naturelles. Cette correspondance comprend quatre grands éléments illustrés par huit pièces écrites.

(1) lettre initiale

L'honorable D.S. Harkness avait fait parvenir une lettre datée du 3 juillet 1957 à son collègue, dans laquelle il demandait la possibilité de l'émission d'un timbre-poste en relation avec l'établissement d'un gouvernement représentatif au Canada⁷⁷⁵.

(2) réponse de W. Hamilton

Dans sa réponse datée du 30 juillet, William Hamilton lui refait d'abord tout l'historique des efforts de son ministère en vue de cette future émission postale⁷⁷⁶.

Il lui signale d'abord la correspondance entre la Commission des sites et des monuments historiques et son ministère pour obtenir du matériel historique pertinent susceptible de créer un timbre-poste⁷⁷⁷.

La conception d'un dessin effectif qui illustre clairement le message proposé bilingue sans trop de mots constitue le défi le plus difficile dans la création de ce timbre-poste⁷⁷⁸.

Il serait heureux d'obtenir des informations supplémentaires sur les illustrations dessinées par

Short sur le Vieux-Halifax⁸⁰², même s'il considère que ces dernières doivent rester intactes⁸⁰³ et sont difficiles à réduire selon l'art graphique⁸⁰⁴.

(7) lettre de Richardson

Aux éléments déjà mentionnés, Monsieur J.H. Richardson ajoutait dans une lettre du 10 septembre 1957 une autre source : le dessin par le lieutenant Davies du Vieux-Halifax qui se trouve actuellement à la Galerie nationale du Canada⁸⁰⁵.

(8) dernière lettre de Richardson

Après l'avoir remercié de sa lettre du 11 septembre 1957 dans laquelle on parle des difficultés rencontrées à symboliser l'importance politique pour tous les Canadiens de ce début du gouvernement démocratique au Canada grâce à cette première assemblée élue qui s'est réunie le 2 octobre 1758⁸⁰⁶. Il espère néanmoins obtenir de ses nouvelles en vue de suggestions futures s'il y a lieu⁸⁰⁷.

D) ROBERT L. STANFIELD

Il allait de soi que le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse s'intéresse spécifiquement à la future émission postale qui avait pour sujet un événement historique de cette province atlantique.

(1) sa première lettre

Robert L. Stanfield a su que le ministère des Postes s'apprêtait à émettre un timbre-poste célébrant le 200^e anniversaire du premier appel de la Législature provinciale de la Nouvelle-Écosse⁸⁰⁸, et que la Société historique de la Nouvelle-Écosse a fait deux ou trois suggestions⁸⁰⁹.

D'autre part il dit qu'il a été très étonné d'apprendre que le ministère des Postes avait des difficultés à concevoir un dessin approprié⁸¹⁰ : voilà pourquoi il offre son aide pour l'assister⁸¹¹.

Enfin si le ministère obtient un projet artistique, il demande qu'on lui donne le plus tôt possible les informations appropriées⁸¹².

(2) réponse du ministre

William Hamilton remercie le Premier ministre de son offre d'aide⁸¹³ dans le cas du futur timbre-poste qui célébrera la Première Assemblée Élue dans le territoire canadien.

Le ministre l'informe de l'aide très précieuse que lui a apportée jusqu'à maintenant la Société historique de la Nouvelle-Écosse⁸¹⁴, admet que ce sujet constitue un grand défi à relever⁸¹⁵, indique que son problème consiste à trouver une illustration qui captera l'attention de tous les Canadiens⁸¹⁶, note que la reproduction d'un site historique particulier n'atteindra pas tous les citoyens du pays⁸¹⁷, et qu'en dépit de tout cela on conserve le désir d'émettre un timbre-poste spécial⁸¹⁸.

Il lui est agréable maintenant de dire que des progrès ont été faits⁸¹⁹ et que plusieurs dessins préliminaires sont présentement dans les mains des fonctionnaires responsables⁸²⁰ de ce projet. Aucune décision n'a été prise présentement du fait qu'on attend un autre dessin de la part d'un artiste très compétent dans la matière⁸²¹.

De toute façon on l'avisera le plus tôt possible de la décision prise⁸²² et on lui enverra une photographie de dessin accepté : il souhaite obtenir de sa part des commentaires sur celui-ci⁸²³.

(3) deuxième lettre de Stanfield

Robert L. Stanfield fait parvenir une lettre très brève en date du 29 janvier 1958, dans laquelle il accuse réception de la réponse du ministre des Postes⁸²⁴ et lui dit qu'il attend avec impatience la photographie du dessin retenu⁸²⁵.

(4) troisième lettre de Stanfield

Le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse rappelle

pour simple mémoire au ministre des Postes qu'il sera toujours intéressé à obtenir des informations sur le progrès réalisé dans la conception artistique de la future émission postale consacrée au 200^e anniversaire de la Législature provinciale⁸²⁶.

(5) deuxième lettre du ministre

William Hamilton lui fait savoir qu'il a en main le dessin qu'il attendait le 27 janvier 1958⁸²⁷, mais qu'on doit y apporter des modifications⁸²⁸.

Il ajoute qu'on y retrouve comme symbole essentiel la masse d'armes et un message écrit tant en anglais qu'en français⁸²⁹. En ajoutant le siège de l'Orateur et son chapeau⁸³⁰, le tout dans un arrangement approprié⁸³¹, cela créera un intérêt certain⁸³² et assurera une meilleure compréhension du public canadien⁸³³.

Dès que l'artiste aura complété les modifications requises, il lui fera parvenir une photographie du dessin⁸³⁴.

Enfin, il fait connaître le message inscrit : «La Première Assemblée Élue de la Nouvelle-Écosse a marqué le début du gouvernement démocratique au Canada»⁸³⁵.

(6) troisième lettre au ministre

Selon sa promesse en date du 11 mars, J.A. MacDonald fait savoir que les éléments du futur timbre-poste émis en octobre sont maintenant décidés⁸³⁶.

Après avoir consulté plusieurs historiens réputés⁸³⁷, il ressort unanimement que l'utilisation de la masse d'armes et le siège de l'Orateur constituent des symboles populaires du système parlementaires⁸³⁸.

Dans ce dessin inclus qui doit être complété ultérieurement car on doit apporter des modifications dans l'arrangement de ses divers éléments : (a) on doit apporter plus de détails au siège de

l'Orateur⁸³⁹; (b) on doit ajouter le mot «Canada» sous chacune des inscriptions bilingues⁸⁴⁰; (c) d'autres ajustements mineurs seront apportés⁸⁴¹.

À titre d'information il lui révèle que le lettrage provient de l'artiste Carl Dair de Toronto, un typographe de réputation internationale⁸⁴².

Il souhaite recevoir ses commentaires et suggestions relativement à ce dessin proposé⁸⁴³.

(7) quatrième lettre de Stanfield

Robert L. Stanfield écrit d'abord qu'il a bien reçu la photocopie⁸⁴⁴ de l'esquisse préliminaire concernant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue au Canada.

On a soumis le sketch au Comité du Bicentenaire⁸⁴⁵, et on lui a donné une approbation générale⁸⁴⁶.

Peut-être pourrait-on considérer l'utilisation du siège de l'Orateur et de la masse d'armes de la Législature provinciale de la Nouvelle-Écosse⁸⁴⁷; une photographie de ces éléments suggérés lui seront envoyés sous pli séparé⁸⁴⁸.

(8) envoi d'une proposition

Depuis sa dernière lettre⁸⁴⁹, plusieurs philatélistes de sa province l'ont contacté au sujet du futur timbre : ils ne s'objectent pas au dessin, mais ils suggèrent qu'il peut être amélioré⁸⁵⁰.

Voilà pourquoi il lui fait parvenir, sous pli séparé, un dessin préliminaire suggéré par ce groupe⁸⁵¹ et les deux photographies promises⁸⁵².

Le dessin préliminaire soumis a été réalisé par Donald MacKay⁸⁵³ du Nova Scotia College of Art : à celui fourni par le ministère, il a ajouté la date «1958», les armes de la Nouvelle-Écosse et celles du Canada⁸⁵⁴. Le groupe suggère la couleur bleue comme convenable pour ce dessin⁸⁵⁵.

(9) lettre du secrétaire privé

Frank Sheer, secrétaire privé du ministre des Postes, répond dans une lettre datée du 28 avril qu'en l'absence du ministre, il accuse réception de la lettre du 21 avril et de l'envoi séparé⁸⁵⁶.

Du fait que William Hamilton est présentement à l'étranger, il fait suivre à qui de droit les pièces mentionnées⁸⁵⁷ et porte à l'attention du ministre la présente lettre⁸⁵⁸.

(10) quatrième lettre du ministre

Dès son retour, William Hamilton écrit une lettre au Premier ministre de la Nouvelle-Écosse pour l'informer de l'état présent de la question du futur timbre-poste.

(a) propositions

On a eu l'occasion de discuter sérieusement de vos propositions avec nos artistes et conseillers spéciaux⁸⁵⁹ : sans aucun doute ces éléments demeurent appropriés au sujet⁸⁶⁰.

Toutefois, compte tenu de l'espace restreint d'un timbre-poste qui ne permet pas d'inclure d'autres éléments (que ceux déjà dessinés) sans avoir l'aspect de surcharge⁸⁶¹ et diminuer considérablement les lettres du slogan⁸⁶², on ne peut donner une suite positive à vos suggestions⁸⁶³. Selon son expérience personnelle, il partage entièrement ces opinions⁸⁶⁴.

(b) symboles écossais

La question soulevée par vous d'utiliser des symboles néo-écossais a été étudiée avec le plus grand soin⁸⁶⁵, et il a pris conseil auprès de gens reconnus.

Cette utilisation comporte évidemment la question du résultat final obtenu par cette Première Assemblée Élue de la Nouvelle-Écosse, en 1758⁸⁶⁶.

La semence de la démocratie a joué un rôle dans la formation de la Confédération canadienne telle qu'elle est connue maintenant. Voilà pourquoi on doit représenter le régime parlementaire actuel par la masse d'armes et le siège de l'Orateur utilisés actuellement⁸⁶⁷. Autrement ce ne serait pas des symboles nationaux⁸⁶⁸.

D'ailleurs le slogan indique l'origine de cet événement en Nouvelle-Écosse. Cet événement historique, d'une grande importance au plan canadien, a exigé des éléments précis au niveau d'une signification nationale et capables d'inspirer un orgueil de bon aloi pour cet événement réalisé en Nouvelle-Écosse durant l'année 1758⁸⁶⁹.

Enfin il est content de savoir qu'à Halifax on est satisfait du dessin dans son ensemble⁸⁷⁰, et il le remercie du grand intérêt porté à cette future émission postale⁸⁷¹.

(ii) cinquième lettre de Stanfield

Dans cette ultime lettre, Robert L. Stanfield note qu'il a bien reçu la dernière lettre du ministre des Postes⁸⁷².

Il le remercie pour les efforts réalisés à examiner ses suggestions pour reviser le dessin du futur timbre-poste⁸⁷³.

Il peut apprécier les difficultés rencontrées dans la conception d'un tel timbre-poste⁸⁷⁴.

Mais il doit se rendre compte du grand désappointement causé aux gens d'Halifax⁸⁷⁵ puisque leurs suggestions n'ont pu être incorporées au dessin final⁸⁷⁶.

Néanmoins, il demeure assuré qu'on manifestera une appréciation générale sur la présente émission postale⁸⁷⁷, et sur les efforts déployés par ce ministère pour la réaliser⁸⁷⁸.

E) LE MAÎTRE DE POSTE D'HALIFAX

Il demeure intéressant d'étudier la correspondance interne entre le maître de poste d'Halifax et le ministère des Postes relativement à cette future émission postale concernant directement la ville d'Halifax, le 2 octobre 1958.

(1) note de service du 13 août 1958

Dans sa première lettre qu'il a fait parvenir à son administration, Monsieur J.P. Morrow inclut d'abord la lettre qu'avait fait parvenir G.C. Thompson au ministre des Postes⁸⁷⁹.

Compte tenu de cette lettre, des éléments spéciaux (enveloppes «Premier jour» spécifiques, flammes spéciale ainsi qu'une oblitération mécanique propre) et des annonces parues dans les journaux, il réclame du ministère des Postes la fourniture de 25 000 timbres-poste supplémentaires qui soient bien centrés⁸⁸⁰ tout comme ceux fournis au Service philatélique d'Ottawa⁸⁸¹.

(2) réponse de J.A. MacDonald

Se référant à sa lettre datée du 13 août, le directeur des Services financiers l'informe qu'on lui fera parvenir la quantité de timbres-poste bien centrés qu'il avait commandée⁸⁸² d'une part, d'autre part que ce sera en surplus des quantités habituelles pour une distribution normale⁸⁸³.

(3) seconde lettre de J.P. Morrow

Conscient de la confusion qui régnait à cette époque dans la ville d'Halifax relativement aux plis «Premier jour»⁸⁸⁴, il fait parvenir au directeur des Services financiers six lettres de citoyens américains réclamant des plis «Premier jour»⁸⁸⁵.

Comme on le sait à Ottawa, diverses annonces ont paru relativement à la fourniture de tels articles, et il indique l'adresse impliquée : Nova Scotia Stamp Club, P.O. Box 815, Halifax⁸⁸⁶.

Dans le but de régler ce problème, il suggère que de telles demandes devraient être envoyées au maître

de poste d'Ottawa⁸⁸⁷.

Comme on prévoit recevoir d'autres demandes de ce genre, est-ce que le ministère pourrait donner une règle à suivre⁸⁸⁸ ?

(4) deuxième lettre de J.A. Macdonald

Répondant à une telle lettre, J.A. MacDonald lui indique qu'il a bien reçu les six enveloppes concernées⁸⁸⁹.

Pour ce qui est des demandes futures⁸⁹⁰, les dispositions de l'article 449 du Guide Postal devront être appliquées : ce sera le maître de poste d'Ottawa qui les oblitérera d'une façon spéciale⁸⁹¹.

Toutefois, toutes les demandes avec fonds au nom du Nova Scotia Stamp Club relatives à leurs annonces devront être retournées à ce groupement philatélique⁸⁹².

(5) troisième lettre de J.P. Morrow

Enfin J.P. Morrow, dans sa dernière lettre, fait savoir à J.A. MacDonald qu'il n'a pas encore reçu les 25 000 unités bien centrées de cette future émission postale⁸⁹³.

Sans aucun doute a-t-on satisfait à sa demande, puis qu'on n'entend plus parler de ce maître de poste dans ce dossier d'archives⁸⁹⁴.

F) CORRESPONDANCE DIVERSE

Examinons enfin et brièvement les autres correspondances contenues dans le dossier d'archives consacré au timbre-poste célébrant le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Éluë.

(1) Robert J. McCleave

Le député Robert J. McCleave avait écrit au ministre des Postes en date du 29 août 1958 pour savoir s'il était possible de réaliser les plis «Premier jour»

dans la ville d'Halifax plutôt qu'Ottawa⁸⁹⁵.

Dans une longue lettre datée du 5 septembre William Hamilton lui décrit la situation depuis 1950 au ministère des Postes concernant les plis «Premier jour»: la satisfaction des collectionneurs exige un bon service⁸⁹⁶, et à Ottawa on a le personnel entraîné⁸⁹⁷. Voilà pourquoi il hésite à changer de politique, même pour cette émission postale⁸⁹⁸. Il demande également qu'on explique à cette personne qui lui a fait une telle suggestion la politique ministérielle⁸⁹⁹. Enfin, il demande qu'on signale à notre ami d'Halifax qu'il y aura une oblitération mécanique spéciale le 2 octobre 1958: ce qui répondra aux désirs des philatélistes locaux⁹⁰⁰.

Le député d'Halifax accusera réception de cette information⁹⁰¹ dans sa lettre datée du 16 septembre 1958.

(2) la ministre Ellen Fairclough

La Secrétaire d'État du Canada, tout comme le ministre des Affaires du Grand Nord canadien et des Ressources naturelles, avait demandé verbalement des informations⁹⁰² sur la possibilité d'émettre un timbre-poste à l'occasion du bicentenaire de la Législature de la Nouvelle-Écosse.

Répondant à l'honorable Ellen L. Fairclough en date du 30 août 1957, il reprend essentiellement le deuxième paragraphe de sa lettre du 30 juillet précédent⁹⁰³.

Il espère qu'une telle information répond à sa demande et saura lui être d'une certaine utilité⁹⁰⁴.

(3) le directeur de l'Administration

Sachant que l'Orateur de la Chambre des communes sera à Halifax en visite officielle, il suggère à Monsieur M.D. O'Brien d'utiliser les services de J.A. Inglis comme aide volontaire concernant la publicité du 200^e anniversaire⁹⁰⁵.

Sans réponse du directeur du district du Service postal d'Halifax⁹⁰⁶, B.J. Farrell lui fait parvenir une seconde lettre le 10 octobre en lui écrivant qu'il apprécierait une réponse aussitôt que possible⁹⁰⁷.

Monsieur M.D. O'Brien répond finalement en date du 14 octobre au directeur de l'Administration, en lui disant que les contacts ont été faits⁹⁰⁸ mais que tout était déjà complété à ce moment-là⁹⁰⁹.

G) CONCLUSIONS

Bien des éléments et des personnes sont impliqués dans une émission postale commémorative spéciale comme le fut le 200^e anniversaire de la Première Assemblée Élue qui s'est tenue à Halifax durant l'année 1758.

En examinant une correspondance qui peut apparaître anodine à certains, il y a bien des faits qui ont pu nous éclairer davantage sur le cheminement de cette émission au sein du ministère des Postes.

C'est pourquoi nous avons donné une attention spéciale à cette correspondance latérale mais inhérente à la réalisation de cette émission postale.

ÉPILOGUE

De toutes les émissions de timbres-poste conçues par Gerald Trottier⁹¹⁰ et que nous avons analysées dans les OPUS⁹¹¹ jusqu'à présent, il demeure que c'est le timbre-poste consacré à la Première Assemblée Élue qui est l'une des plus complexes (avec la Voie maritime du Saint-Laurent) à analyser et comprendre.

Seul le dossier complet des Archives nationales (section postale) nous a permis une compréhension significative d'une aventure qui a exigé plus deux ans d'efforts soutenus de la part des responsables du ministère des Postes canadiens vers la fin des années 50.

Jacques NOLET
Fauteuil FERRARI
écrit spécialement
pour l'Académie.

—JACQUES NOLET

Bicentenaire

Première assemblée élue

NOTES

I - ORIGINES DU PROJET

(1) Lettre de John H. Dickey (en date du 1er octobre 1956) à Monsieur J.R. Carpenter : «In 1958 Nova Scotia will commemorate the 200th Anniversary of the organization and first meeting of the first representative Assembly in the British Commonwealth outside of The United Kingdom» (premier paragraphe).

(2) Ibidem : «This was, of course, the very first step which led in later years to responsible government in the Colonies of British North America on which the present governmental organization of the countries of the Commonwealth is based» (deuxième paragraphe).

(3) Ibidem : «It is felt that the Bicentenary of this event is matter of a real significance» (deuxième paragraphe).

(4) Ibidem : «and one suggestion that has been put forward to me is that consideration be given to the issuance of a Canadian Commemorative postage stamp» (deuxième paragraphe).

(5) Ibidem : «I recognize that this matter which will require careful consideration due to the wise policy we have adopted of limiting the commemorative issues to matter of real National significance» (deuxième paragraphe).

(6) Ibidem : «Accordingly, I would hope that no immediate decision will be made» (deuxième paragraphe).

(7) Ibidem : «but that matter will receive consideration in the expectation that within the next few months a number of interested individuals and bodies will be sending forward to you, or to the Department, similar representations and material in

support of this request» (deuxième paragraphe).

(8) Ibidem : «but it seemed to me in any event appropriate that commemoration be made through the issuance of Commemorative stamp» (cinquième paragraphe).

(9) Lettre d'Hughes Lapointe (en date du 9 octobre 1956) à Monsieur John H. Dickey : «I am greatly interested in the information contained in your letter of the 1st October» (premier paragraphe).

(10) Ibidem : «Your suggestion that a special stamp be issued to commemorate this anniversary will be studied carefully» (deuxième paragraphe).

(11) Ibidem : «I will write to you further» (deuxième paragraphe).

(12) Ibidem : «when officers of the Department are in position to advise me fully on the subject» (deuxième paragraphe).

(13) Lettre d'Hughes Lapointe (en date du 30 octobre 1956) à Monsieur John H. Dickey (premier paragraphe).

(14) Ibidem : «your suggestion of the 1st October that a postage stamp be issued to commemorate the 200th anniversary of the first meeting of the Legislature of Nova Scotia, has been much study» (premier paragraphe).

(15) Ibidem : «It is my conclusion that the representative assembly that met in Nova Scotia in 1758 was not materially different in concept from the form of representative government that was first introduced in North America in Virginia, 1619, and shortly followed in Bermuda, Plymouth and Massachusetts Bay» (deuxième paragraphe).

(16) Ibidem : «In my opinion no significant change in colonial governmental structure occurred»

- (troisième paragraphe).
- (17) Ibidem : «until 1846 when responsible government became a reality» (troisième paragraphe).
- (18) Ibidem : «I fear, John, that there is the danger of manouvering the Government of Canada into the position of over-emphasizing the significance of the event question if it is used as the subject of a special postage stamp» (quatrième paragraphe).
- (19) Ibidem : «There appears to be the danger that rather than increasing the interest in Canadian historical events, historians may criticize the Government for confusing the importance of events» (quatrième paragraphe).
- (20) Voilà la conclusion logique de cette lettre du ministre des Postes.
- (21) Ibidem : «I regret that I am unable to agree that this event should be accorded the significance that you indicated in your letter» (premier paragraphe).
- (22) Se rapporter aux dangers évoqués dans les notes 18 et 19.
- (23) Lettre de John H. Dickey (en date du 1er novembre 1956) à Monsieur J.R. Carpenter.
- (24) Lettre d'Hugues Lapointe (en date du 13 novembre 1956) à John H. Dickey.
- (25) Lettre citée en note 23 : «Thank you very much for your letter of October 9» (premier paragraphe).
- (26) Ibidem : «I am pleased to note that the matter will receive careful consideration» (deuxième paragraphe).
- (27) Ibidem : «and I shall look forward to hearing from you further when a decision has been reached» (deuxième paragraphe).
- (28) Lettre citée en note 24 : «Your suggestion of the 1st October ... has been given much study» (premier paragraphe).
- (29) Ibidem : «after going into the question very carefully, we find that historians consider the representative assembly met in Nova Scotia in 1758 was not materially different in concept from the form of representative government that was first introduced in North America in Virginia, 1619, and shortly followed by Bermuda, Plymouth and Massachusetts Bay» (deuxième paragraphe).
- (30) Ibidem : «the general feeling is that no significant change in colonial government structure occurred until 1848» (troisième paragraphe).
- (31) Ibidem : «it is essential that we adhere closely to national events» (quatrième paragraphe, page 2).
- (32) Ibidem : «and avoid controversy and charges of discrimination» (quatrième paragraphe, page 2).
- (33) Ibidem : «I view of all the circumstances, I doubt the wisdom of issuing the stamp you suggest» (cinquième paragraphe, page 2).
- (34) Ibidem : «I sincerely regret my inability to be more helpful to you in this instance» (cinquième paragraphe, page 2).
- (35) Lettre de George F. Bates (en date du 26 décembre 1956) à Hughes Lapointe.
- (36) Ibidem : «As the December 7th meeting of the Nova Scotia Historical Society it was unanimously resolved that a recommendation should be made for the issuance of a commemorative postage stamp upon the occasion of the 200th anniversary of the establishment of the first Canadian House of Assembly» (premier paragraphe).
- (37) Ibidem : «I now take this opportunity of bringing to the attention this resolution and explaining to you the basis for it» (premier paragraphe).
- (38) Ibidem : «basing its proposal upon this background of information, the Nova Scotia Historical Society strongly urges that action be taken to mark the establishment of the first Canadian House of Assembly - the first representative government in Canada - by the issuance of a commemorative postage stamp» (huitième paragraphe, page 3).
- (39) Ibidem : «and hope that you and the government of Canada will occur in its recommendation and take the proposed action» (huitième paragraphe, page 3).
- (40) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 4 janvier 1957) à Monsieur George F. Bates.
- (41) Ibidem : «Your letter of the 26th December, to the Postmaster General, informing the resolution of the Nova Scotia Historical Society recommending the issue of a commemorative stamp is acknowledged» (premier paragraphe).
- (42) Ibidem : «This suggestion is being given careful attention» (deuxième paragraphe).

- (43) Ibidem : «and you will be informed of our opinion at a latter day» (deuxième paragraphe).
- (44) Non seulement un brouillon préparatoire mais également la lettre officielle dactylographiée du ministre des Postes à Monsieur George F. Bates (en date de janvier 1957).
- (45) Voir les première (cf. note 9) et deuxième lettre (cf. note 13) citées antérieurement.
- (46) Article de Gustave Lanctôt intitulé «The Centenary of responsible government in Canada 1848-1948 (sans date).
- (47) Lettre citée en note 44 : «In 1948, the department issued a four cent commemorative stamp to mark the centennial achievement of a Responsible government elected by the people of Canada» (deuxième paragraphe).
- (48) Ibidem : «Attached this letter is a copy of an article prepared by the Dominion archivist, «The Centenary of responsible government in Canada 1848-1948» (deuxième paragraphe).
- (49) Ibidem : «It is explained in the attached article that it was the Nova Scotia Assembly where the responsible elected government was first formed» (troisième paragraphe).
- (50) Ibidem : «and consequently the commemorative stamp of 1948 honored both the action in Nova Scotia and that in Upper Canada in 1848» (troisième paragraphe).
- (51) Ibidem : «In view of the events in 1848 already commemorated, I do believe it would be unwise to issue the postage stamp you suggest» (troisième paragraphe).
- (53) Ibidem : «it would tend to confuse the Canadian public» (quatrième paragraphe, page 2).
- (54) Ibidem : «I would appreciate receiving you further comments on this question» (cinquième paragraphe, page 2).
- (55) Ibidem : «because I wisht to give proper significance to all historical events relative to the subject of responsible government in Canada» (cinquième paragraphe, page 2).
- (56) Ibidem : «and I must rely on the best advisers on matter of Canadian history» (cinquième paragraphe, page 2).
- (57) Lettre de L.J. Mills (en date du 16 octobre 1956)

- à Monsieur W. Kaye Lamb.
- (58) Ibidem : «I should be obligerd if you would inform me if the quotations described above are essentially true» (quatrième paragraphe).
- (59) Lettre de W. Kaye Lamb (en date du 22 octobre 1956) à Monsieur L.J. Mills : «I have given a great deal of though to your recent letter regarding the first meeting of the legislature of Nova Scotia, on the 7th of October, 1758» (premier paragraphe).
- (60) Ibidem : «instead of agreeing with your quotations or taking exception to them I should prefer sending you herewith statement made by reliable authors and which, in my opinion, are very close to the facts» (deuxième paragraphe).
- (61) Ibidem : «It is hoped that they will help you to arrive at a decision» (deuxième paragraphe).
- (62) Note de service rédigée par J.A. MacDonald (en date du 8 janvier 1957) au sous-ministre des Postes : «The attached letter to the Nova Scotia historical society is intended to discourage them from making further requests for a commemorative stamp to honour the 200th anniversary of the establishment of the First Elected Assembly in Canada» (premier paragraphe).
- (63) Ibidem : «It may be that we should commemorate each of the following four events in the evolution of responsible government in Canada» (troisième paragraphe).
- (64) Ibidem : «if we accept the principle that these four steps of responsible Government, then we should commemorate each of one on the 100th and perhaps the 50th anniversaries» (quatrième paragraphe, page 2).
- (65) Ibidem : «I would like your decision on the matter» (cinquième paragraphe, page 2).
- (66) Note de service de J.R. Carpenter (en date du 11 janvier 1957) à Monsieur J.A. MacDonald : «I interviewed Mr. F. Underhill at Laurier house» (premier paragraphe).
- (67) Ibidem : «on the 10th January» (premier paragraphe).
- (68) Ibidem : «Mr. Underhill was of the opinion that the "First meeting of the Legislature of Nova Scotia" on the 7th October, 1758, was significant milestone in the development of Canadian Govern-

ment» (deuxième paragraphe).

(69) Ibidem : «and worthy of recognition on postage stamps» (deuxième paragraphe).

(70) Ibidem : «he mentioned that he always remembered the difficulty of getting students to recognize the difference between a representative assembly and a responsible assembly» (deuxième paragraphe).

(71) Ibidem : «The centennial of Responsible government was recognized by the issue of a postage stamp in 1948» (deuxième paragraphe).

(72) Ibidem : «In his opinion, if the stamp is issued, advance publicity must clarify this distinction» (deuxième paragraphe).

(73) Parce qu'il y donnera suite à partir de janvier 1957.

(74) Entre le moment de l'entrevue accordée par le professeur F. Underhill (en date du 10 janvier) et la lettre d'Hugues Lapointe à Monsieur George F. Bates (datée du 17 janvier 1957).

(75) Lettre d'Hugues Lapointe (en date du 17 janvier 1957) à Monsieur George F. Bates.

(76) Ibidem : «I must admit to a feeling of much sympathy toward the subject you suggest» (deuxième paragraphe).

(77) Ibidem: «and the belief that "the first popularly elected Parliament ever summoned in what is now British North America" was a significant event in the evolution of the government we now enjoy» (deuxième paragraphe).

(78) La conclusion logique de cette admission du ministre Lapointe : cf. notes 76 et 77.

(79) Ibidem : «You no doubt realize that the most difficult feature in the issue of a commemorative postage stamp is to develop a design that effectively illustrates the intended message» (troisième paragraphe).

(80) Ibidem : «I would welcome suggestions from the Nova Scotia historical society on how this subject may be best treated» (troisième paragraphe).

(81) Lettre d'Hugues Lapointe (en date du 23 janvier 1957) à Monsieur John H. Dickey.

(82) Ibidem : «Since my reply to you on the 13th November, I have received representations for this stamp from the Nova Scotia historical society (deuxième paragraphe).

(83) Ibidem : «I think you will be interested in knowing that I replied to this society on the 17th January to the effect I believe the event is worthy of commemoration as a major milestone in the evolution of the government in Canada» (troisième paragraphe).

(84) En adoptant cette attitude, cela suggère que son administration émettra un timbre-poste pour cet événement historique.

(85) Ibidem : «I have asked the Nova Scotia historical society for suggestions regarding the illustration of this subject» (troisième paragraphe).

(86) Ibidem : «it is my sincere hope that an effective postage stamp design may be developed» (troisième paragraphe).

(87) Cf. note 75 : «possibly there are pictures available of the original House of Assembly of 1758 that could be used» (troisième paragraphe).

(88) Note manuscrite de J.A. MacDonald : «Mr. Kirk discussed this matter with representative of Halifax Herald in press gallery today. His paper had ... him to discuss it».

(89) Cf. note 81.

(90) Voir la note 86.

(91) Émission du 17 avril 1957.

(92) Article intitulé «Australia has new items coming» : «He further revealed that a stamp will be issued in April to commemorate the centenary of Responsible government in South Australia» (quatrième paragraphe).

(93) Lettre de C. Bruce Ferguson (en date du 8 février 1957) à Monsieur John H. Dickey : «With reference to your letter of the 6th instant concerning the proposed commemorative stamp for the occasion of the 200th anniversary of the establishment of the House of Assembly in Nova Scotia, this is to say that... the Nova Scotia historical society appointed a committee of three» (premier paragraphe).

(94) Ibidem : «at its meeting of February 1st» (premier paragraphe).

(95) Ibidem : «comprising Dr. George E. Wilson, Dr. C.D. Harvey and me» (premier paragraphe).

(96) Ibidem : «to consider the matter of design» (premier paragraphe).

(97) Ibidem : «to consider the matter of a design»

(premier paragraphe).

(97) Ibidem : «and to make recommendations on this subject at the March meeting of the Society» (premier paragraphe).

(98) Ibidem : «At the February meeting, comments were made and among the suggestions offered for a design for the proposed stamp were the Memorial Tower, Province House and possibly a Short sketch of Halifax of 1759 (a year after the establishment of the House of Assembly» (deuxième paragraphe).

(99) Ibidem : «Perhaps the committee might through the Secretary of the Society forward one or more suggestions» (troisième paragraphe).

(100) Ibidem : «but if the urgency should not be that great the Society in the normal course of events will forward its recommendations immediately after the March meeting, which will take place on March 1st» (troisième paragraphe).

(101) Lettre de John H. Dickey (en date du 11 février 1957) à Monsieur T.A.M. Kirk : «You will note the action being taken by the Nova Scotia suitable design for the proposed commemorative stamp» (premier paragraphe).

(102) Ibidem : «Would you be good enough to advise me whether or not any good purpose would be served by suggesting that some material be submitted before the March meeting of the Nova Scotia historical society» (deuxième paragraphe).

(103) Ibidem.

(104) Ibidem : «unless there is some real urgency in the matter, I would think that it would be preferable to have the considered views of the Association after the meeting in March rather than their preliminary opinion now» (deuxième paragraphe).

(105) Ibidem : «At the moment it seems to me that a picture of the Memorial Tower with the appropriate wording such as "200th Anniversary Representative Government" would be a most suitable design» (troisième paragraphe).

(106) Ibidem : «such a stamp would undoubtedly create quite a bit of interest in philatelic circles in other Commonwealth countries, in view of the fact that members of the Commonwealth and Colo-

nial governments all participating in the erection of the Memoraila Tower in 1912» (troisième paragraphe).

(107) Note de service rédigée par J.A. MacDonald (en date du 14 février 1957) à Monsieur J.R. Carpenter : «I believe we could reply that little time and the cost if they chosen a engraved for the event».

(108) Ibidem : «but what we could like to have the considered views of the historical society?».

(109) Ibidem : «Please urge the desires of the society not delay after their March meeting».

(110) Lettre de T.A.M. Kirk (en date du 18 février 1957) à Monsieur John H. Dickey.

(111) Ibidem : «I am pleased to receive your letter of the 11 February, and learn of the activities of the Nova Scotia historical society towrd the development of an effective stamp design that will commemorative the 200th anniversary of the first meeting of the first elected assembly in the territory that is nom Canada» (premier paragraphe).

(112) Ibidem : «It will be satisfactory for the committee appointed to make their report after the meeting of the society on the 1st March.

(113) Ibidem : «I believe that you sould emphasize that little time should be lost if an effective design is to be developed and engraved for a postage stamp» (deuxième paragraphe).

(114) Ibidem : «It is preferable, however, that the considered views of the society be available to the department before any decisions are made» (deuxième paragraphe).

(115) Ibidem : «I hope that a design may be conceived to explain the subject graphiclly with a minimm of words being required» (troisième paragraphe).

(116) Ibidem : «due to the necessity of printing all word bilingually» (troisième paragraphe).

(117) Ibidem : «I believe that the words "First Elcted Assembly" will be required» (troisième paragraphe).

(118) Ibidem : «the term "Elected Assembly" in preference to Rerepresentative Assembly is considered less confusing with "Responsible Gorvenment"» (troisième paragraphe).

- (119) Ibidem : «commemorated in 1948 by the issue of postage stamp» (troisième paragraphe).
- (120) Lettre de John H. Dickey (en date du 1er mars 1957) à Monsieur T.A.M. Kirk : «I will see that views of the Nova Scotia historical society are obtained and placed before the department as promptly as possible» (deuxième paragraphe).
- (121) Note de service rédigée par J.R. Carpenter (en date du 19 février 1957) pour les archives du Ministère des postes : «Try to obtain special angle "shot" of the Tower looking upward to sky with tower on left side of stamp and lettering bilinguallly on right half of stamp "First Elected Assembly 1758 - Halifax"» (deuxième paragraphe).
- (122) Article de journal contenu dans le dossier d'archives et venant de la «Presse canadienne».
- (123) Ibidem : «The society notes that people here took a step in remembering the historic event when they erected the Dingle Tower on nearby Northwhht Arm, sutting in from the Harbour moth, in 1908. The tower in 112 fett high, surrounded by a park and beach that popular spots in summer» (quatrième paragraphe).
- (124) Ibidem : «Halifax was founded in 1749, with the arrival of Governor and some 2,500 settlers, and the French fortress at Louisbourg fell in 1758. The government at Halifax at first consisted of a Governor and council, but the first popular assembly was elected in 1758» (cinquième paragraphe).
- (125) Seconde découpage de journal contenue dans le dossier d'archives et intitulée «Massey urges Canadians Keep own character» : «Nothing is more Canadian than the crown» (deuxième paragraphe, troisième colonne).
- (126) Ibidem : «for nearly two centuries it has fortified our unity, all differences of race, language, religion or opinion» (deuxième paragraphe, troisième colonne).
- (127) Ibidem : «the crown has been associated for generations with all that unites, creates and adorns our national life» (deuxième paragraphe, troisième colonne).
- (128) Note manuscrite rédigée par J.R. Carpenter (en date du 7 mars 1957) à J.A. MacDonald : «Does the para. marked apply to our stamp 200 years of racial co-operation ?» (premier paragraphe).
- (129) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 7 mars 1957) à J.R. Carpenter : «I don't think any direct inference» (deuxième paragraphe).
- (130) Ibidem : «but it indicates his feelings on the subject of cooperation, under the monarchical gov't» (troisième paragraphe).
- (131) Lettre de C. Bruce Ferguson (en date du 11 mars 1957) à Monsieur A.M.T. Kirk : «But, owing to the inclemency of the weather the attendance at the March 1st meeting of the Society was small» (deuxième paragraphe).
- (132) Ibidem : «This letter is therefore to inquire if thtat date, April 29th, will be satisfactory to the Postmaster general for consideration of a design for the proposed stamp and for a recommendation on this subject by the Society» (deuxième paragraphe).
- (133) Ibidem : «if that date should be considered too late for sucht a decision the Society could ar-range to hold a special meeting in the interval to deal with this matter» (deuxième paragraphe).
- (134) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 18 mars 1957) à Monsieur Bruce Ferguson : «I have your letter of 11th March» (premier paragraphe).
- (135) Ibidem : «I must say from our experience here that the matter of obtaining a suitable artist's draw-ing or photograph, and then the engraving and printing, have a habit of running into a good many months» (deuxième paragrahe).
- (136) Ibidem : «This does delay the choice of a suit-able design» (deuxième paragraphe).
- (137) Ibidem : «If it were convenient for the offic-ers of the society to consider this matter of a stamp sooner than the proposed dinner meeting on the 29th April» (troisième paragraphe).
- (138) Ibidem : «I know that the officials of the Post Office Department who have to process these stamps designs to a postage stamp would be much happier» (troisième paragraphe).
- (139) Ibidem : «I hope you will be able to send us two or three possible designs» (quatrième paragraphe).
- (140) Ibidem : «indicating your order of prefer-ence» (quatrième paragraphe).
- (141) Ibidem : «because, due to the very small size of postage stamp, some designs are not adaptable»

(quatrième paragraphe).

(142) Émission du 17 avril 1957. Voir la note 91.

(143) Lettre de C. Bruce Ferguson (en date du 25 mars 1957) à Monsieur T.A.M. Kirk : «Thank you for your letter of the 18th instant concerning the proposal for a postage stamp in commemoration of the 200th anniversary of the first House of Assembly in what is now Canada» (premier paragraphe).

(144) Ibidem : «I realize the need for speed submission of suggestions for a design for the proposed stamp» (deuxième paragraphe).

(145) Ibidem : «and the matter has recently been considered again by the Executive of Nova Scotia historical society» (deuxième paragraphe).

(146) Ibidem : «as a result I anticipate that the Secretary of the Society will shortly forward to you the suggestions of the Society» (deuxième paragraphe).

(147) Ibidem : «with respect to a suitable design for the proposed stamp» (deuxième paragraphe).

(148) Lettre de George F. Bates (en date du 25 mars 1957) à Monsieur A.M.T. Kirk : «I have been directed by the Executive of the Nova Scotia historical society to forward to you the suggestions of the society with respect to a suitable design for the proposed postage stamp to commemorate the establishment of the first House of Assembly in what is now Canada on the occasion of the 200th anniversary of its establishment» (deuxième paragraphe).

(149) Ibidem : «these are the three suggestions which the Society has considered and has now to make» (deuxième paragraphe).

(150) Ibidem : «The Government House which was erected in Halifax in 1758... although it was not the building in which the House of Assembly as such met in 1758» (troisième paragraphe).

(151) Ibidem : «This building has an important connection with the government of Nova Scotia from 1758 until 1811... The members of the newly established House of Assembly met in it with the Governor and Council of the province in general assembly in that year and representatives of the house on occasion conferred with the governor and council in it thereafter» (troisième paragraphe).

(152) Qui s'ajoute à cette proposition !

(153) Ibidem : «but no pictorial reproduction on the building in which the House of Assembly first convened exists» (troisième paragraphe).

(154) Ibidem : «Province house, Halifax» (quatrième paragraphe).

(155) Ibidem : «This building which is still the seat of the Legislature of Nova Scotia, stands on the same site as that on which the Government House of 1758 stood» (quatrième paragraphe).

(156) Ibidem : «It was erected between 1811 and 1819 and is one of the finest examples of Georgian architecture in this part of the world» (quatrième paragraphe).

(157) Ibidem : «It contains not only the Assembly Room but also the Red Chamber in which the Legislative Council met until the body was abolished in 1928, the Legislative Library, Committee rooms and offices» (quatrième paragraphe).

(158) Ibidem : «the House of Assembly of Nova Scotia has met in this building from 1819 until the present day» (quatrième paragraphe).

(159) Ibidem : «The Memorial Tower at the Dingle on the North West Arm, Halifax» (cinquième paragraphe).

(160) Cf. cinquième paragraphe, page 2, qui contient 23 lignes serrées de texte.

(161) Ibidem : «Their royal Highnesses, the Duke of Connaught, the Duchess of Connaught, Princess Patricia, representatives from the Great Britain, Australia, Newfoundland, the various provinces of Canada, and other distinguished citizens were in attendance on that occasion» (cinquième paragraphe, page 2).

(162) Ibidem : «In order to make plain the precise nature of the proposed commemoration, it has been suggested that the following figures and letters might appear on the proposed stamp :

Rep. Govt.
N.S. 1758

(163) Cf. note 117.

(164) Voir la note 162.

(165) Ibidem : «The most appropriate mode of marking clear a distinction between representative

government should of course be chosen» (sixième paragraphe).

(166) Ibidem : «Another proposal which might be worthy of consideration is that the central part of the design might be inset a small map of Nova Scotia» (septième paragraphe).

(167) Ibidem : «For your convenience and perhaps for that of the engraver as well, I enclose herewith pictorial illustrations of the Government House of 1758, Province house, and the Memorial Tower» (huitième paragraphe).

(168) Annotation manuscrite : «1/4/57».

(169) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 2 avril 1957) à Monsieur J.R. Carpenter : «(1) Acknowledgement of this for Mr. Kirk's signature; (2) to discuss choice of design».

II - LE TRAVAIL ARTISTIQUE

(170) Cf. note 79.

(171) Lettre de J.R. Carpenter (en date du 3 juillet 1957) à Monsieur R.W. Walker : «Since your visit to Mr. MacDonald and myself on the 28th June (premier paragraphe).

(172) Ibidem : «for your suggestion that the mace be used as a symbol of an elected assembly» (premier paragraphe).

(173) Ibidem : «This officer was rather enthusiastic for your suggestions» (premier paragraphe).

(174) Ibidem : «Dr. Olliver is one of the government's expert on parliamentary procedure» (premier paragraphe).

(175) Ibidem : «In Dr. Olliver's opinion, the mace is the symbol of the power of the Commons» (premier paragraphe).

(176) Ibidem : «I enclose a photograph of the present mace in use in the House of Commons» (premier paragraphe).

(177) Ibidem : «and also a photograph of the great seal now in use» (deuxième paragraphe).

(178) Ibidem : «I suggest that there nom remains only for you to write to the officers of the Nova Scotial historial society to see if you can get a reproduction of the legislative seal used in Nova Scotia in 1758» (troisième paragraphe).

(179) Ibidem : «I think you should distinguished between the provincial seal and the legislative seal; there may have been two at the same time» (troisième paragraphe).

(180) Ibidem : «You may find that the illustration of the three items mentioned crowds the design and that you may wish to illustrate only the essential elements of the two seals as well as the wording : "First Elected Assembly, 1758" and the French equivalent "Première Assemblée Élue» (quatrième paragraphe).

(181) Note manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (en date du 8 juillet 1957) à Monsieur J.R. Carpenter : «Send Mr Walker on copy of the two prints, preferably the longer which is sharper» (deuxième paragraphe).

(182) Voir la note 150.

(183) Ibidem : «It is our opinion that this building and the church on either side might form a reather pleasing design» (premier paragraphe).

(184) Ibidem : «I suggest that you forward to M. MacDonald two suggested designs to commemo- rate the "First Elected Assembly, 1758"» (deuxième paragraphe).

(185) Ibidem : «One design would, of course, be your suggestion of the mace and the seals» (deuxième paragraphe).

(186) Ibidem : «and the other to be illustration of the Government House and surroungdings - with the Peace tower in foreground to show past and present» (deuxième paragraphe).

(187) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 9 juillet 1957) à Monsieur Bruce Ferguson : «The artist in question, a Mr R.W. Walker» (deuxième paragraphe).

(188) Ibidem : «will submit several sketches for se- lection» (deuxième paragraphe).

(189) Ibidem : «In connection with one of the approaches to this subject that he has in mind, he may be writing you for regarding a possible mace and government seal used in 1758. Any assistance you may give to Mr. Walker will be appreciated» (deuxième paragraphe).

(190) Note de service rédigée par W.J. Turnbull (en date du 18 juillet 1957) au ministe des Postes :

«Early this year the Department gave John H. Dickey, ex-M.P., Halifax, and the Nova Scotia historical society, assurance that we concurred with the idea of issuing a stamp to commemorate this subject and that we would endeavour to develop a design for a stamp to be issued in 1958» (deuxième paragraphe).

(191) Ibidem : «to gain historical background material from which a postage stamp design may be conceived» (troisième paragraphe).

(192) Ibidem : «Memorial Tower, Plaque, etc.» (troisième paragraphe).

(193) Ibidem : «In June, an Ottawa artist was commissioned to study this subject and present some suggested sketch designs» (cinquième paragraphe).

(194) Ibidem : «The descriptive title printed bilingually "First Elected Assembly, 1758" should appear on the design rather than "Representative Government» (sixième paragraphe).

(195) Ibidem : «The latter could be confused with "Responsible Government", a term used in the department's commemorative stamp issued in 1948 for the centenial» (sixième paragraphe).

(196) Note manuscrite rédigée par J.A. Macdonald (en date du 3 octobre 1957) à Monsieur J.R. Carpenter : «OK to discuss with Gallery» (premier paragraphe).

(197) Notes sur les commentaires de la Galerie nationale : Dr Hubbard (premier paragraphe) et Mr. Arthur (deuxième paragraphe).

(198) Ibidem : «Dr. Hubbard thought that design was amateurism in concept and design» (premier paragraphe).

(199) Ibidem : «Mr. Arthur thought that this was a bad design, bad artwork and not imaginating, it was confused and too much of a jumble» (deuxième paragraphe).

(200) Voir la note 198.

(201) Ibidem : «He suggested that we should locate a symbol for the subject» (deuxième paragraphe).

(202) Ibidem : «and then have a good designer execute it for a stamp» (deuxième paragraphe).

(203) Ibidem : «describing the event being commemorated in a few sentences.

(204) Ibidem : «and possibly introducing the mace

in some open open space as a symbol» (deuxième paragraphe).

(205) Ibidem : «He also thought that we may get an effective stamp if we used a written text only executed by a good letterman» (deuxième paragraphe).

(206) Ibidem : «possibly Carl Dair» (deuxième paragraphe).

(207) Note de service rédigée par J.R. Carpenter (juillet 1957) au sous-ministre des Postes (deuxième paragraphe).

(208) Ibidem.

(209) Ibidem.

(210) Lettre de Bruce. L. Smith (en date du 29 octobre 1957) au ministre des Postes : Province House, People Palace, Harbour, etc. (premier paragraphe).

(211) Ibidem : «Wishing your Sir the best luck» (deuxième paragraphe).

(212) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 6 novembre 1957) à Monsieur Bruce L. Smith : «We greatly appreciate your interest in the proposed «First elected Assembly» postage stamp for issue "ext year» (premier paragraphe).

(213) Ibidem : «I may not at this time anticipate the elements that will be included in the stamp design» (deuxième paragraphe).

(214) Ibidem : «I am pleased to inform you that we have, however, several photographs of "Province house" (deuxième paragraphe).

(215) Ibidem : «and this fine old building may well appear in the postage stamp design» (deuxième paragraphe).

(216) Lettre de Bruce L. Smith (en date du 12 novembre 1957) à Monsieur J.A. MacDonald : «I was very pleased to receive your letter of November 8, and I thank you very much for the information you gave me concerning the design of a stamp to commemorate the "First Elected Assembly" in Halifax - 1758» (premier paragraphe).

(217) Ibidem : «Enclosed is my interpretation of this stamp» (deuxième paragraphe).

(218) Ibidem : «If my design is not accepted for publication, I would be very grateful to you, if you would please return it; a return addressed envelope

is also enclosed for this purpose.

(219) Voir les notes suivantes.

(220) Annotations manuscrites rédigées par J.A. MacDonald (en date du 13 novembre 1957) sur la lettre citée en note 216 : «Aside from lettering» (premier paragraphe).

(221) Ibidem : «the conception is not bad» (premier paragraphe).

(222) Ibidem : «altoucht the clorck tower has not significance» (premier paragraphe).

(223) Ibidem : «I believe the lettering design will be very appropriate» (deuxième paragraphe).

(224) Ibidem : «and the words will get the idea acrosss rather than any symbol» (deuxième paragraphe).

(225) Ibidem : «but acknowledge» (troisième paragraphe).

(226) Ibidem : «and hold as an ace in the hole» (troisième paragraphe).

(227) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 15 novembre 1957) à Monsieur Bruce L. Smith : «thank you for your letter of the 12th November, and a suggested design for a postage stamp to commemorate the first elected assembly of what is nom Canada» (premier paragraphe).

(228) Ibidem : «The design will be discussed with consultants to the department» (deuxième paragraphe).

(229) Ibidem : «and you will be informed at a later date of our opinion on this matter» (deuxième paragraphe).

(230) Lettre de Bruce L. Smith (en date du 1er février 1958) à Monsieur J.A. Macdonald : «Some time ago I submitted to you, a stamp design commemorating the "First Elected Assembly" in Halifax-1758» (premier paragraphe).

(231) Annotation manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (en date du 3 février 1958) pour Monsieur J.R. Carpenter.

(232) Ibidem : «Show this to G. Trottier» (première phrase).

(233) Ibidem : «and then prepare reply for my signature» (première phrase).

(234) Ibidem : «we must explain to this man that engravers could not use this type of design drawing» (deuxième phrase).

(235) Lettre de J.A. Macdonald (en date du 27 février 1958) à Monsieur Bruce L. Smith : «I greatly appreciate the interest you have shown in the designing of Canadian postage stamp» (premier paragraphe).

(236) Ibidem : «I regret, however, that I am obliged to return your two designs herewith» (premier paragraphe).

(237) Ibidem : «Designs of other artists have been selected for the illustration of the First Elected Assembly to meet in what is now Canada and also for the centenial of oil in Canada» (deuxième paragraphe).

(238) Ibidem : «I am sure you will be interested in these new postage stamps when they are issued in September and in October» (troisième paragraphe).

(239) Lettre de madame Elizabeth Fritz (en date du 29 novembre 1957) à la Direction des services financiers du Ministère des postes : «for a postage stamp to commemorate the centenial of the first elected assembly» (premier paragraphe).

(240) Ibidem : «on the mace» (premier paragraphe).

(241) Ibidem : «I was unable to obtain completely satisfactory reference on the mace of the Commons» (premier paragraphe).

(242) Ibidem : «but hope that what I have will serve the purpose of a preliminary sketch» (premier paragraphe).

(243) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 2 décembre 1957) pour Monsieur J.R. Carpenter : «I believe miss Fritz shows promise in this and previous design» (première phrase).

(244) Ibidem : «Please acknowledge».

(245) Ibidem : voir la note précédente.

(246) Ibidem : «and advise that her designs will received favourable consideration when they and others are reviewed» (deuxième phrase).

(247) Ibidem : «these designs, of course, would required some explanatory lettering "First Elected Assembly", etc.» (troisième phrase).

(248) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 4 décembre 1957) à Mlle Elizabeth Firtz : «Thank you for your letter of the 29th November, and the enclosure of two sketch postage stamp designs to commemorate the bicentenial of the First Elected

Assembly in what is now Canada (premier paragraphe).

(249) Ibidem : «In our opinion, this subject is particularly difficult to illustrate» (deuxième paragraphe).

(250) Ibidem : «and we do like your concept» (deuxième paragraphe).

(251) Ibidem : «You will be informed at a later date of the Department's opinion of the sketches» (troisième paragraphe).

(252) Note de service rédigée par J.R. Carpenter (en date du 9 janvier 1958) pour les archives du ministère à la section intitulée «Fritz - 200th anniversary of Elected Assembly».

(253) Ibidem : «Mr. Arthur thought that this idea was good» (quatrième paragraphe, page 2).

(254) Ibidem : «and the execution was good» (quatrième paragraphe, page 2).

(255) Ibidem : «but the subject was vague» (quatrième paragraphe, page 2).

(256) Ibidem : «The flag was not accurate and should probably be criticized severely by general public» (quatrième paragraphe, page 2).

(257) Ibidem : «The lettering of the word CANADA is poor because she has used a condensed letters where it was not necessary and left too much space between the letters (cinquième paragraphe, page 2).

(258) Ibidem : «Also, the lettering was wobbly and lack of uniformity between the capital "A" particularly» (cinquième paragraphe, page 2).

(259) Ibidem : «We thought Miss Fritz should be encouraged» (cinquième paragraphe, page 2).

(260) Ibidem : «but she must be more precise with her lettering» (cinquième paragraphe, page 2).

(261) Lettre de J.A. MacDonald (en date du mois de mars 1958) à Mlle Elizabeth Fritz : une copie sans doute dont on a oublié d'indiquer la date d'envoi de l'original !

(262) Ibidem : «The three postage stamp designs... have been thoroughly reviewed» (premier paragraphe).

(263) Ibidem : «and I regret to inform you that the Department has decided to accept the designs of other artists for these subjects» (premier paragraphe).

(264) Ibidem : «However, in your case, we particularly appreciate the interest you have shown in postage stamp designs because of the quality of your work» (deuxième paragraphe).

(265) Ibidem : «I am sure you will be interested in the postage stamps that will be issued to emphasize the two subjects in question» (troisième paragraphe).

(266) Ibidem : «and it is my hope that you will also agree with the department's choice of design» (troisième paragraphe).

(267) Cf. note 206.

(268) Annotation manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (sans date) destinée probablement à Monsieur J.R. Carpenter : «Try this suggestion with Dair as designer» (première phrase).

(269) Ibidem : «Prepare letter to Dair for my signature» (deuxième phrase).

(270) Ibidem : «the might try it both with mace and an another with Peace Tower» (troisième phrase).

(271) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 12 novembre 1957) à monsieur Carl Dair : «I should be obliged if you would inform me if you would be able to undertake this stamp design» (septième paragraphe).

(272) Ibidem : «We have been endeavoring to illustrate this subject by use of a symbol of democratic government» (deuxième paragraphe).

(273) Ibidem : «We believe that the use of buildings in Halifax» (deuxième paragraphe).

(274) Ibidem : «either in past history or present, probably would be included in a strategic position» (deuxième paragraphe).

(275) Ibidem : «In addition to the inscription, the year 1758 must be included in a strategic position» (deuxième paragraphe).

(276) Toutes les indications contenues dans le troisième paragraphe lui laissant la liberté au plan du lettrage.

(277) Ibidem : «the design must also, of course, include the words POSTE, POSTAGE, CANADA and the denomination «5¢» (cinquième paragraphe, page 2).

(278) Ibidem : «We would prefer that the design be for a large size stamp, either horizontal or vertical that measures 1 20/64" x 54/64"» (sixième

paragraphe, page 2).

(279) Ibidem : «The design may be of any size you desire, but must in exact proportion» (sixième paragraphe, page 2).

(280) Ibidem : «to the dimensions mentioned» (sixième paragraphe, page 2).

(281) Ibidem : «The stamp will, of course, be printed by ... steel plate engraved printing» (sixième paragraphe, page 2).

(282) Ibidem : «by one colour» (sixième paragraphe, page 2).

(283) Ibidem : «and will offer, in our opinion, a splendid opportunity to publicize a truly distinctive style of lettering» (sixième paragraphe, page 2).

(284) Ibidem : «we may decide to print this stamp on a coloured paper» (sixième paragraphe, page 2).

(285) Lettre de Carl Dair (en date du 19 novembre 1957) à Monsieur J.A. MacDonald : «I am immensely gratified» (deuxième paragraphe).

(286) Ibidem : «I have already started some preliminary sketches» (deuxième paragraphe).

(287) Ibidem : «and should have it ready to show you within the next two or three weeks» (deuxième paragraphe).

(288) Ibidem : «I quite agree that a lettered inscription would be best way to convey the information» (deuxième paragraphe).

(289) Ibidem : «at the opportunity to demonstrate the use of fine lettering on a stamp» (deuxième paragraphe).

(290) Ibidem : «Since the inscription will probably in capital letters» (troisième paragraphe).

(291) Ibidem : «would you kindly advise me whether official style calls for the accents to appear on the capitals in the French text» (troisième paragraphe).

(292) Ibidem : «My offhand recollection is that is required but I would appreciate confirmation» (troisième paragraphe).

(293) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 25 novembre 1957) à Monsieur Carl Dair : «I agree that it would appear most appropriate to have all letters in capitals» (deuxième paragraphe).

(294) Ibidem : «and confirm that the letters of the French text must be include the accents» (deuxième

paragraphe).

(295) Ibidem : «In my letter to you of the 12th November, I indicated that we may wish to print this stamp on colored paper» (deuxième paragraphe).

(296) Ibidem : «I would welcome your suggestions regarding the colour of ink and paper» (troisième paragraphe).

(297) Ibidem : «to produce the most effective results» (troisième paragraphe).

(298) Ibidem : «I would welcome your suggestions on how the lettering and denominations of these two items may be improved» (quatrième paragraphe).

(299) Cf. la note précédente.

(300) Lettre de Carl Dair (en date du 4 février 1958) à Monsieur J.R. Carpenter : «Just a brief note to advise you that the design for the Halifax Bicentennial stamp is just about completed» (premier paragraphe).

(301) Ibidem : «but there is a bit more work to do on it» (premier paragraphe).

(302) Ibidem : «and it will be too late to get in tonight's mail» (premier paragraphe).

(303) Ibidem : «it is look very good» (deuxième paragraphe).

(304) Ibidem : «and I hope it will meet with your approval when it arrives on your desk probably first thing Thursday morning» (deuxième paragraphe).

(305) Ibidem : «I am sorry I didn't get it away today» (deuxième paragraphe).

(306) Ibidem : «but I have been working steadily on it over Saturday, Sunday, yesterday and today» (deuxième paragraphe).

(307) Ibidem : «and it is just a matter of lettering being a slow process that cannot be rushed» (deuxième paragraphe).

(308) Note de service de J.A. MacDonald (en date du 21 février 1958) à Monsieur Guy Caron : «The P.M.G. will be interested in this U.S.A. stamp essentially lettering as proposed for 200th anniversary First Elected Assembly» (premier paragraphe).

(309) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald (sans date) à Monsieur J.R. Carpenter : «but what an attached picture can improve this stamp design ?» (première phrase).

- (310) *Der Sammler-Dienst*, Heft 3, 1958, page 102 :
ze colonne.
- (311) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 27 février 1958) à Monsieur J.R. Carpenter : «I am afraid our bilingual slogan doesn't permit much more than the mace» (première phrase).
- (312) *Ibidem* : «I understand Mr. Trottier» (deuxième phrase).
- (313) *Ibidem* : «believes the Dair design with some modifications is a good conception» (deuxième phrase).
- (314) Dans sa lettre du 2 mars 1958 à Monsieur J.R. Carpenter.
- (315) Note de service rédigée par G.A. Boyle (en date du 4 mars 1958) à Monsieur Guy Caron : «you will note that mace is strengthened» (troisième paragraphe).
- (316) *Ibidem* : «and the word CANADA has been respaced to avoid the appearance of being split in two» (troisième paragraphe).
- (317) *Ibidem* : «that the tip of the mace is equidistance between the letters "N" et "A"» (troisième paragraphe).
- (318) Note manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (en date du 7 mars 1958) : «P.M. suggests we ask two or three history professors who they would depict - McGill/Toronto»
- (319) Note manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (en date du 13 mars 1958) pour Monsieur G.A. Boyle : «we have Gerald Trottier redesigning the present proposed to add the speaker's chair and his hat» (troisième paragraphe).
- (320) Note de service du sous-ministre des Postes (en date du 25 mars 1958) au ministre des Postes : «and artist was asked to redesign the stamp» (troisième paragraphe).
- (321) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 28 mars 1958) à Monsieur Carl Dair.
- (322) *Ibidem* : «When your design was first received, we where of the opinion that it had three major faults» (deuxième paragraphe).
- (323) *Ibidem* : «The separation of the letters CANADA could not be used» (deuxième paragraphe).
- (324) *Ibidem* : «we thought the impact would be increased if the mace was illustrated in a strong col-
- our tone and we also thought a more recognized form shoul be used for the background of the in
scription» (deuxième paragraphe).
- (325) *Ibidem* : «In addition, could you change the shape of the dots over the letter "I". The strokes you have used ressemble accents and are confusing to French speaking Canadians» (deuxième paragraphe).
- (326) *Ibidem* : «We were particularly impressed with the beauty of the letters of your design» (troisième paragraphe).
- (327) *Ibidem* : «and thought that was a sound fondation» (troisième paragraphe).
- (328) *Ibidem* : «upon which to build» (troisième paragraphe).
- (329) *Ibidem* : «We referred your design to another artist» (troisième paragraphe).
- (330) *Ibidem* : «and asked that also include a reproduction of the speaker's chair» (troisième paragraphe).
- (331) *Ibidem* : «In the opinion of historans, the speaker's chair is a more significant parliamentary symbol than even the Mace» (troisième paragraphe).
- (332) *Ibidem* : «the Mace, the tool of the speaker» (troisième paragraphe).
- (333) *Ibidem* : «I return herewith your original de
sign and a photocopy of the revised layout as sug
gested by the second artist, a Mr. Gerald Trottier
of Ottawa» (quatrième paragraphe).
- (334) *Ibidem* : «I would welcome your opinion» (quatrième paragraphe).
- (335) *Ibidem* : «as to whether or not you believe
that the second rough sketch referred to is an im
provement» (quatrième paragraphe).
- (336) *Ibidem* : «It will be necessary to have the sec
ond artist complete a finished working drawing» (quatrième paragraphe).
- (337) *Ibidem* : «and in this, it will be necessary for
you to add the word CANADA below the French
and English inscription» (quatrième paragraphe).
- (338) *Ibidem* : «of course, in the same letter style» (quatrième paragraphe).
- (339) *Ibidem* : «I suggest this be done by the use of
an overlay to your original design» (quatrième paragraphe).

- (340) Ibidem : «The second rough sketch, if accepted, will confront us with the problem of credit to artists» (cinquième paragraphe, page 2).
- (341) Ibidem : «We will, of course, give full credit to you for lettering» (cinquième paragraphe, page 2).
- (342) Ibidem : «and we would like to give credit to Mr. Trottier for layout of elements» (cinquième paragraphe, page 2).
- (343) Lettre de Carl Dair (en date du 31 mars 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «I am writing you before proceeding with the revisions you suggest» (premier paragraphe).
- (344) Ibidem : «In the first place, let me say that the word CANADA being split did occasion me some worry, and I was tempted to run it over the sketch of the mace; this could still be done» (deuxième paragraphe).
- (345) Ibidem : «I also agree with a more substantial treatment of the mace itself and Mr. Trottier's handling achieves that» (deuxième paragraphe).
- (346) Ibidem : «The real problem arises out of what usually happens when one artist rewords another's work» (troisième paragraphe).
- (347) Ibidem : «and consequently does not see all the problems faced in the original» (troisième paragraphe).
- (348) Ibidem : «for this reason I always refuse as a matter of principle to revise another man's work - it is impossible to see through his eyes» (troisième paragraphe).
- (349) Ibidem : «In this case, Mr. Trottier has failed to take into consideration that the original design when reduced will result in letters on the inscription that are just barely readable» (quatrième paragraphe).
- (350) Ibidem : «this is of course was the great difficulty I had in designing the stamp - to get the bilingual large enough to be legible when reduced» (quatrième paragraphe).
- (351) Ibidem : «this means that the inscription will reduce beyond the irreducible minimum for legibility» (quatrième paragraphe).
- (352) Ibidem : «In view of the foregoing» (cinquième paragraphe).
- (353) Ibidem : «would you agree to let me make a

- rough layout indication how I would solve the problem» (cinquième paragraphe).
- (354) Ibidem : «of introducing the speaking's chair and the mace without sacrificing the legibility of the inscription which, after all, must be read if the purpose of the stamp is to be understood?» (cinquième paragraphe).
- (355) Lettre de Carl Dair (en date du 10 avril 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «Many thanks for your permission to have another run at the arrangement of the Halifax bicentennial stamp» (premier paragraphe).
- (356) Cf. note 353.
- (357) Lettre citée en note 355 : «The rough is enclosed herewith» (premier paragraphe).
- (358) Ibidem : «There are several things that I would like to point out in this connection» (deuxième paragraphe).
- (359) Ibidem : «This rough will maintain the reduction originally intended on my lettering; unfortunately, Mr. Trottier's revision was 1/3 larger than my sketch, which would be unfortunate for the type on reduction» (troisième paragraphe).
- (360) Ibidem : «The speaker's chair is incorporated in the same size, proportionately, as on Mr. Trottier's sketch, and my sketches are reduced, the size of the chair will be exactly the same» (quatrième paragraphe).
- (361) Ibidem : «The Mace on my sketch is the same size as Mr. Trottier's version, which means that on reduction the Mace will be larger on this new version» (cinquième paragraphe).
- (362) Ibidem : «The triple repetition of the word CANADA is avoided» (sixième paragraphe).
- (363) Ibidem : «The soft shading into an oval spot light» (septième paragraphe).
- (364) Ibidem : «I shall revise the dots on the "i"» (huitième paragraphe).
- (365) Annotation manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (en date du 11 avril 1958) à Monsieur J.R. Carpenter : «to show to Mr. Trottier» (première phrase).
- (366) Annotation manuscrite rédigée par J.R. Carpenter : «G.T. likes halo effect of year 1758» (première phrase).
- (367) Ibidem : «disturbed about position of mace

and Canada» (deuxième paragraphe).

(368) Ibidem : «mace+chair are related of part of message» (troisième phrase).

(369) Ibidem : «irregular shape of mace at bottom of stamp spoils unity of design» (quatrième phrase).

(370) Ibidem : «would prefer repeating word CANADA in message» (cinquième phrase).

(371) Note de service de J.R. Carpenter (en date du 2 mai 1958) pour les archives du Ministère : «Gerald Trottier, who is finishing the design for the 200th anniversary of the First Legislative Assembly» (premier paragraphe).

(372) Ibidem : «wished to have more detailed photographs» (premier paragraphe).

(373) Ibidem : of the Mace of the House of Commons» (premier paragraphe).

(374) Ibidem : «for his own work but more particularly to guide the engraver when engraving this feature of the design» (premier paragraphe).

(375) Ibidem : «Mr. Trottier and I visited the office of the Sergeant-at-Arms on the morning of the 1st May» (premier paragraphe).

(376) Ibidem : «and he kindly offered access to the Mace so that Mr. Trottier could take photographs» (premier paragraphe).

(377) Ibidem : «I thought it would be of interest for publicity purposes to report an engraved inscription at the base of the Mace which indicated that it was presented to Canada in June, 1916, by the Lord Mayor of London and the sheriffs of London» (deuxième paragraphe).

(378) Ibidem : «to replace the Mace destroyed by fire on the 3rd February, 1916» (deuxième paragraphe).

(379) Lettre de Carl Dair (en date du 26 mai 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «I enclose herewith the revision of the Halifax bicentennial stamp» (premier paragraphe).

(380) Ibidem : «with the required open spaces» (premier paragraphe).

(381) Ibidem : «for Mr. Trottier's drawings of the Speaker's Chair and the Mace» (premier paragraphe).

(382) Ibidem : «An overly indicates the area of halo» (premier paragraphe).

(383) Ibidem : «I can supply a carefully drawn alphabeth of the style of lettering used for the inscription to guide the steel engraver if he should wish it» (deuxième paragraphe).

(384) Ibidem : «The are inconsistencies of style and weight on my sketch» (deuxième paragraphe).

(385) Ibidem : «which he could correct by reference to a master alphabeth» (deuxième paragraphe).

(386) Ibidem : «On my rough which incorporated the Chair, I have added the two coat of arms» (troisième paragraphe).

(387) Ibidem : «However, the addition of the two coat of arms seems to add too much to an already crowded stamp» (troisième paragraphe).

(388) Ibidem : «and doubt how much detail would still be reduced when reduced» (troisième paragraphe).

(389) Ibidem : «I also enclose a swatch of a blue-gray colour which I would like to be consider for this stamp» (quatrième paragraphe).

(390) Ibidem : «it is close enough to the blue now used in this denomination without its harshness» (quatrième paragraphe).

(391) Cf. notes 312 et 313.

(392) Lettre de Gerald Trottier (en date du 2 mars 1958) à Monsieur J.R. Carpenter : «The scroll area would appear white on the finished design with the background on a darker. The effect of the scroll in relief would be attended by mainly of dust shadow» (premier paragraphe).

(393) Ibidem : «Slightly mace space should be indicated at the top of the design» (deuxième paragraphe).

(394) Ibidem : «The word "Canada" should be letterspread to provide equal space between the mace, the N and the A» (troisième paragraphe).

(395) Note de service de G.A. Boyle (en date du 4 mars 1958) à Monsieur Guy Caron : «In view of the urgency of time for completion of the First Elected Assembly stamp design» (premier paragraphe).

(396) Ibidem : «would you please discuss with the Minister at your first opportunity the proposed amendments to the design shown on the attached revision» (premier paragraphe).

(397) Ibidem : «would please ask the Minister for

this approval of the design» (septième paragraphe). (398) Ibidem : «The revision was prepared by the artist, Gerald Trottier, who discussed this design with the minister in his office with the director of financial services and the Superintendent of the postage stamp division» (deuxième paragraphe). (399) Ibidem : «At that time Mr. Trottier indicated that he might be able to come up with a better conception of the subject» (deuxième paragraphe). (400) Ibidem : «However, now Mr. Trottier has stated that he cannot improve on the general conception» (troisième paragraphe). (401) Ibidem : «and he thinks the design prepared by Carl Dair is very good approach to the problem» (troisième paragraphe). (402) Ibidem : «Accordingly Mr. Trottier had made a hurried revision of the design and it is enclosed. You will note that the Mace is strengthened» (troisième paragraphe). (403) Ibidem : «and given more emphasis in the design» (troisième paragraphe). (404) Ibidem : «and the word "Canada" has been respaced to avoid the appearance of being split in two» (troisième paragraphe). (405) Ibidem : Incidentally, Mr. Trottier states that in final drawing the lettering of the word "Canada" should be spaced» (troisième paragraphe). (406) Ibidem : «so that the tip of the Mace is equidistance between the letters "N" et "A"» (troisième paragraphe). (407) Ibidem : «The background of the lettering has been developed on a scroll which gives more realism to the background» (quatrième paragraphe). (408) Ibidem : «The background behind the scroll will be shaded in some what darker than the scroll which will be in white» (cinquième paragraphe). (409) Ibidem : «but the line work shown by Carl Dair will be removed» (cinquième paragraphe). (410) Ibidem : «Mr. Trottier emphasized that he likes the design in principle» (sixième paragraphe, page 2). (411) Ibidem : «after having studied the subject carefully» (sixième paragraphe, page 2) (412) Ibidem : «The officers of the Financial Branch favour the design» (sixième paragraphe, page 2).

(413) Ibidem : «and believe it would make a very satisfactory stamp» (sixième paragraphe, page 2). (414) Se référer à la note 397. (415) Ibidem : «subject to the amendments proposed in the revision prepared by Mr. Trottier» (septième paragraphe, page 2). (416) Ibidem : «and subject to the spacing in the word "Canada" mentioned above» (septième paragraphe, page 2). (417) Cf. note 318. (418) Ibidem : «how they would depict» (première phrase). (419) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 7 mars 1958) à A.R.M. Lower : «McGill/Toronto» (première phrase). (420) Premier et deuxième paragraphes de la lettre initiale. (421) Ibidem : «but unfortunately our imaginations have not been equal to the task» (premier paragraphe). (422) Ibidem : «with the hope that you would be able to spark imagination with some idea» (troisième paragraphe). (423) Ibidem : «The Postmaster General asked that I write to you to make you aware of our dilemma?» (troisième paragraphe). (424) Ibidem : «which we could hand on to some artist to put into the form of a postage stamp» (troisième paragraphe). (425) Ibidem : «We have promised to issue this stamp in October and I am afraid we have run ourselves perilously short of time» (quatrième paragraphe). (426) Ibidem : «to allow for an artist to complete the design and the engravers to translate it into postage stamp form» (quatrième paragraphe). (427) Ibidem : «The Postmaster General would be most grateful to you if you could help us to solve this trouble» (cinquième paragraphe). (428) Lettre de A.R.M. Lower (en date du 10 mars 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «and will do my best» (premier paragraphe). (429) Ibidem : «to think of some bright idea in connection with it as soon as possible» (premier paragraphe). (430) Lettre de D.G. Creighon (en date du 12 mars

1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «You have posed an extremely interesting problem» (premier paragraphe).

(431) Ibidem : «I feel certain that you have already tried out any suggestions that I could possibly make» (premier paragraphe).

(432) Ibidem : «I suppose the mace is the most appropriate symbol of legislative authority in the parliamentary system» (deuxième paragraphe).

(433) Facture numéro SW 6665 de l'Office national du film en date du 11 mars 1958 : «8 glossy prints».

(434) Selon l'annotation manuscrite de J.R. Carpenter (en date du 17 mars 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «Mr MacDonald do you wish to see chair?».

(435) Note manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 13 mars 1958) à Monsieur J.A. Boyle : «We have Gerald Trottier redesigning the present proposed» (deuxième paragraphe).

(436) Ibidem : «to add the speaker's chair and his hat, in addition to the mace, - all at one end of the stamp» (deuxième paragraphe).

(437) Note manuscrite de G.A. Boyle (en date du 18 mars 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «this is the most interesting. You may have found a solution after all».

(438) Cf. note ?

(439) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 1^{er} avril 1958) à Monsieur F.H. Underhill : «to our problem of illustrating on a postage stamp the 200th anniversary of the First Elected Assembly in Canada» (premier paragraphe).

(440) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 1^{er} avril 1958) à Monsieur J.A. Gibson : «As the result of the discussions Mr. J.R. Carpenter and I with you in your office recently» (premier paragraphe).

(441) Ibidem : «I am most grateful to you in giving this problem so much attention» (deuxième paragraphe).

(442) Ibidem : «I would appreciate your comments on the design when the stamp is offered in sale to the public in October of this year» (deuxième paragraphe).

(443) Lettre de A.R.M. Lower (en date du 2 avril 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «I am not at all sure that the following suggestions are brilliant but

you may find something in them» (premier paragraphe).

(444) Ibidem : «it would be appropriate that it should carry a picture reminiscent of that event» (deuxième paragraphe).

(445) Ibidem : «It would be quite inappropriate to put governor Lawrence on it, for he fought the calling on an Assembly, and he is also the man who had too much to do with the expulsion of the Acadians» (deuxième paragraphe).

(446) Ibidem : «I understand, however, that the building in which the Assembly met still exists in Halifax in some form or other» (troisième paragraphe).

(447) Voilà pourquoi il formule cette deuxième suggestion.

(448) Ibidem : «I would imagine that there could be found a print of the original building. This could rather readily by consulting the Nova Scotia archives and Canadian archives, both of which have such information easily available» (troisième paragraphe).

(449) Ibidem : «if no print of such building exists, we could pass on to consider such monuments» (troisième paragraphe).

(450) Ibidem : «as the Provincial House which dates from about 1819, or the Memorial Tower on the North-West Arm which dates from 1908 and was erected to commemorate the 150th anniversary» (troisième paragraphe).

(451) Lettre de Gerald Trottier (en date du 1^{er} avril 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «Mr. Carpenter has given me the assembly design for completion» (deuxième paragraphe).

(452) Ibidem : «and this will take me better part of the three weeks to finish» (deuxième paragraphe).

(453) Ibidem : «If this meets with your approval I will proceed» (troisième paragraphe).

(454) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 8 avril 1958) à Monsieur Gerald Trottier : «I should be obliged if you would proceed with these designs» (deuxième paragraphe).

(455) Ibidem : «giving priority to the latter (and the completion of the First Legislative Assembly stamp» (deuxième paragraphe).

(456) Ibidem : «I believe that you are aware that

the earliest completion for this Assembly stamp will be appreciate»(deuxième paragraphe).

(457) Selon sa lettre citée en note 452.

(458) Par son envoi à la Canadian Bank Note Compagny Ltd en date du 7 mai 1958 : cf. note 460.

III - RÉALISATION TECHNIQUE

(459) Cf. note précédente.

(460) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 7 mai 1958) à monsieur A.H. Bouchette : «This design is for a large size, horizontal stamp» (premier paragraphe).

(461) Ibidem : «It is desired to show this design together with models to the Postmaster General, for approval, on the 12th May» (deuxième paragraphe).

(462) Ibidem : «I should, therefore, be obliged if you would prepare duplicate models, postage stamp size» (deuxième paragraphe).

(463) Ibidem : «It is noted that above the design there is a transparent page showing a tinted border effect around the outside of stamp» (troisième paragraphe).

(464) Ibidem : «It is recognized that it would be very difficult to indicate this delicate tint in the reduced model» (quatrième paragraphe).

(465) Ibidem : «and if this is the case, it may be ignored» (quatrième paragraphe).

(466) Ibidem : «It is intended that the tint or halo effect will be applied by hand to the model» (quatrième paragraphe).

(467) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 12 mai 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «This will acknowledge receipt of your letter of May 7th enclosing the original design of the above stamp» (premier paragraphe).

(468) Ibidem : «Complying with your request we enclose a model in duplicate»(deuxième paragraphe).

(469) Ibidem : «and return the original design for purpose of comparison» (deuxième paragraphe).

(470) Note de service de W.C. McEachren (en date du 13 mai 1958) au ministre des Postes : «an early approval on the model would be appreciated» (premier paragraphe).

(471) Comme c'est l'habitude !

(472) Ibidem : «subject to revisions suggested» (premier paragraphe).

(473) Ibidem : «there are minor revisions that will be recommended for the engraving... The engraver will be instructed to do the oval shading around the border of the stamp in a much delicate tone than indicated by the photographic model» (deuxième paragraphe).

(474) Ibidem : «One is to slightly raise the heavy end of the Mace»(deuxième paragraphe).

(475) Ibidem : «As now illustrated, it appears that this element is not horizontal» (deuxième paragraphe).

(476) Ibidem : «The Speaker's Chair will be lowered by possibly a sixteenth of an inch, to improve the composition» (deuxième paragraphe).

(477) Ibidem : «the engraver...» voir la note 473.

(478) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 20 mai 1958) à Monsieur J.R. Carpenter : «The PMG's approval is on the design» (première phrase).

(479) Ibidem : «incorporating the points of revision required» (deuxième phrase).

(480) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 20 mai 1958) à Monsieur A.H. Bouchette : «The design has been approved in principle by the Postmaster General» (premier paragraphe).

(481) Ibidem : «An optical illusion is created by the head of the Mace giving the appearance of the Mace tipping toward the letter "C". The position of the Mace will have to be corrected by raising the head slightly» (deuxième paragraphe).

(482) Ibidem : «The speaker's chair should be dropped with the base below the horizontal line of the lettering; this will eliminate an impression of overcrowding» (quatrième paragraphe).

(483) Ibidem : «The elliptical shape around the borders should be more clearly defined as indicated in the model herewith» (troisième paragraphe).

(484) Ibidem : «with the exception that the extremities of this shading should be lighter in tone value» (troisième paragraphe).

(485) Ibidem : «In view of the shortage of time, the above revisions may be introduced in the engraving» (cinquième paragraphe).

- (486) Ibidem : «or you may wish to prepare a second revised model» (cinquième paragraphe).
- (487) Ibidem : «One copy of the model forwarded with your letter of the 12th May, has been retained by the department for their records» (cinquième paragraphe).
- (488) Note de service rédigé par J.A. MacDonald (en date du 20 mai 1958) au sous-ministre des Postes : «The Postmaster General approve the Dair design on the 16th May» (quatrième paragraphe).
- (489) Indication donnée par Yves Baril, graveur de la Canadian Bank Note Company Ltd, en date du 11 août 1986.
- (490) Voir la liste parue en annexe dans l'OPUS V des Cahiers de l'Académie d'études philatéliques, page A17.
- (491) Ibidem, page A17.
- (492) Ibidem : «32 heures car, avait-il dit, il n'y avait rien dans ce dessin !»
- (493) Cf. note 489.
- (494) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 11 juin 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «with the die proof» (premier paragraphe).
- (495) Ibidem : «in colour No. 29 Blue» (premier paragraphe).
- (496) Ibidem : «we return the original design of the above stamp» (premier paragraphe).
- (497) Ibidem : «referring to your letter of May 20th» (premier paragraphe).
- (498) Ibidem : «we have meticulously adhered to all your suggestions» (deuxième paragraphe).
- (499) Ibidem : «We think you will agree» (deuxième paragraphe).
- (500) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 12 juin 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «Referring to our letter of June 11th» (premier paragraphe).
- (501) Ibidem : «and two die proof both in duplicate, one in colour No. 25 and one in colour No. 36 Blue» (premier paragraphe).
- (502) Ibidem : «Specimen for colour» (deuxième paragraphe).
- (503) Ibidem : «is also returned for comparison» (deuxième paragraphe).
- (504) Ibidem : «we return the original design together with the latest alphabet for style of lettering» (premier paragraphe).
- (505) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 16 juin 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «With reference to our letter of June 12th, as requested» (premier paragraphe).
- (506) Ibidem : «we enclose the following four die proofs of the above stamp one each in colour 11 Brown, 12 Brown, 108 Brown and 7 Blue» (premier paragraphe).
- (507) Note de service de G.A. Boyle (en date du 18 juin 1958) au ministre des Postes : «Herewith are six engraved die proofs» (premier paragraphe).
- (508) Ibidem : «and the original design for the above - mentioned stamp» (premier paragraphe).
- (509) Ibidem : «I should be obliged if you would approve one of the proofs» (premier paragraphe).
- (510) Ibidem : «by signing below the stamp» (premier paragraphe).
- (511) Ibidem : «It will be of interest to you to know that the Director of Financial Services and his staff favour No. 7 Blue» (deuxième paragraphe).
- (512) Ibidem : «with No. 108 Brown as second choice» (deuxième paragraphe).
- (513) Annotation manuscrite : «No. 7 Blue approved by P.M.G.» (première phrase).
- (514) Ibidem : «18-6-58» (première phrase).
- (515) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 19 juin 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «We understand the die proof of the above stamp has been approved in colour No. 7 Blue» (premier paragraphe).
- (516) Ibidem : «As verbally requested we enclose a duplicate of the die proof in that colour» (premier paragraphe).
- (517) Ibidem : «We presume we can now harden the die and proceed with the transferring of the plate» (deuxième paragraphe).
- (518) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 20 juin 1958) à Monsieur A.H. Bouchette : «I confirm that the Postmaster General has approved the above mentioned stamp in the colour No. 7 Blue» (premier paragraphe).
- (519) Ibidem : «A duplicate of this approved colour proof is herewith signed for approval» (premier paragraphe).
- (520) Ibidem : «Also enclosed are duplicate copies of this proof in No. 36 Blue» (deuxième

paragraphe).

(521) Ibidem : «and 25 Blue» (deuxième paragraphe).

(522) Ibidem : «The Department has retained a proof of this stamp dated June 12th in 29 Blue, prior to revision as well as the final proof copies in 36, 7, 25 Blue; 12, 108 and 11 Brown» (deuxième paragraphe).

(523) Ibidem : «I should be obliged if you would supply four glossy print photographs of this stamp 1 1/2 times size with the usual cancellation mark through the denomination» (troisième paragraphe).

(524) Cf. note 507.

(525) Cf. note 518.

(526) Lettre citée en note 517 : «We presume we can now harden the die and proceed with the transferring to the plate» (deuxième paragraphe).

(527) Lettre de D.M. Coolican (en date du 27 août 1958) à Monsieur J.A. MacDonald.

(528) Ibidem : «Enclosed are two imperforate press of the above stamp 50/on, one punched and one not punched» (premier paragraphe).

(529) Ibidem : «We would appreciate the return of the cancelled pane at your earliest convenience» (deuxième paragraphe).

(530) Annotation manuscrite rédigée par J.A. MacDonald (en date du 28 août 1958) : «Two sheets approved today» (première phrase).

(531) Voir l'OPUS VII, page 112.

(532) Lors d'une conférence publique donnée par Yves Baril à la Bibliothèque municipale de Boucherville (Québec), en date du 13 décembre 1985.

(533) Indication donnée par le Scott spécialisé, édition 1986, de langue anglaise.

(534) Qui comportait les timbres-poste avec les inscriptions marginales et ceux qui devaient être bien centrés et bien dentelés.

(535) Se référer au P.S. 14 et au Bulletin hebdomadaire des Postes (en date du 6 septembre 1958) : «Il sera imprimé en feuilles de 50» (deuxième paragraphe).

(536) Note de service de G.A. Boyle (en date du 24 septembre 1958) au ministre des Postes : «Herewith for your records are four postage stamps of the new design 5¢ stamp that will have their first day of sale on the 2nd October» (premier paragraphe).

(537) P.S. 14 : «Quantity of stamps ordered : 25,000,

000».

(538) Glen Hansen : page 139 (2e édition).

(539) Indication verbale donnée par Monsieur William Eyre au cours de l'été 1983.

IV - ASPECTS COMPLÉMENTAIRES

(540) Lettre de John H. Dickey (en date du 1er octobre 1956) à Monsieur J.R. Carpenter : «and held its first meeting on October 2nd of that year» (troisième paragraphe).

(541) Lettre de Wm. Kaye Lamb (en date du 22 octobre 1956) à Monsieur L.J. Mills : «The first meeting of the legislature of Nova Scotia, on the 7th of October 1758» (premier paragraphe).

(542) Lettre de George F. Bates (en date du 26 décembre 1956) à Hugues Lapointe : «The First Canadian House of Assembly - the establishment of representative government in Canada - convened in Halifax, Nova Scotia, on October 2nd, 1758» (deuxième paragraphe).

(543) Note de service (en date du 2 juillet 1958) de J.A. MacDonald au directeur de l'Administration : «stamp that is planned for first issue on the 2nd October» (premier paragraphe).

(544) Lettre de William Hamilton (en date du 25 octobre 1957) à Monsieur Edmond Morris : «However, a suitable design will be developed and a commemorative stamp issued on the 2nd October, in honor of this important historical event» (quatrième paragraphe).

(545) P.S. 14 : «Date of issue : 2nd October, 1958».

(546) C'est la première fois que nous constatons ce fait parmi tous les dossiers d'archives de cette époque-là que nous avons étudiés jusqu'à ce jour !

(547) Voir notre article paru dans le Canadian Philatelist (Volume 36, numéro 3 : Mai-Juin, 1986, pp. 167-180) qui traite de ce sujet abondamment.

(548) Cf. note 523.

(549) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 26 juin 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «As requested by your letter of June 20th, we enclose four glossy prints of the above stamp one and one-half times regular size with the usual defacing line through the denomination» (premier paragraphe).

(550) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 3 juillet

1958) au directeur de l'Administration :

Attention : Public Relation Division
Publicity new issue Nova Scotia Assembly stamp

(551) Ibidem : «I should be obliged if you would increase the quantity of reproductions of this stamp your normally supply the Postage Stamp Division by 25» (premier paragraphe).

(552) Ibidem : «Also attached is a suggested New Release describing in any manner that you see fit to improve its effectiveness and have your revised News Release for distribution on the 4th August» (deuxième paragraphe).

(553) Lettre de J.R. Carpenter (en date du 7 juillet 1958) au responsable de la division «Contrôle de la procédure» : «Herewith are three copies of the revised form P.S. 14» (premier paragraphe).

(554) Ibidem : «Please order 9,500 copies of the order form P.S. 14, 500 of which are to be bilingual» (deuxième paragraphe).

(555) Ibidem : «Alla of these items are to be delivered to the Postage Stamp Division not later than the 5th August, 1958» (quatrième paragraphe).

(556) Ibidem : «I should be obliged if you would order 10,000 copies of the illustrated announcement, of which 500 are to be bilingual» (premier paragraphe).

(557) Ibidem : «Alson enclosed is a glossy print photograph of the stamp» (premier paragraphe).

(558) Cf. note 555.

(559) Lettre de B.J. Farrell (en date du 8 juillet 1958) à madame Helen Proulx : «Will you please furnish this office with 560 glossy prints 4 1/4" x 3 1/4" of the new 5¢ postage stamp, as per sample herewith» (premier paragraphe).

(560) Ibidem : «In addition, one print should be furnished on paper 6" x 8 1/2" and another print on paper 7 x 9" » (deuxième paragraphe).

(561) Ibidem : «This order should be charged to incumbrance No. 148» (troisième paragraphe).

(562) National Film Board, SW 7885 : annotation manuscrite : July 21/1958».

(563) Dont on avait envoyé l'essentiel le 2 juillet 1958 au directeur de l'Administration, B.J. Farrell : cf. note 550.

(564) Évidemment concernant le sujet.

(565) Intitulé «Bulletin confidentiel».

(566) Ibidem : «Le vendredi 8 août prochain, le ministre des Postes distribuera un communiqué pour annoncer la mise en vente d'un nouveau timbre dans les bureaux de poste, le 2 octobre 1958.

(567) Le nouveaut timbre marquera le 200e anniversaire de la Première assemblée élue au Canada, celle qui se réunissait à Halifax le 2 octobre 1758, et qui était la première manifestatin d'un gouvernement responsable» (deuxième paragraphe). Étonnant ! après toutes les distinctions faites entre «responsable» et «représentatif».

(568) Ibidem : «La vignette... est l'oeuvre de Gerald Trottier, d'Ottawa, et de Carl Dair, de Toronto» (troisième paragraphe).

(569) Ibidem : «L'impression en a été confiée à la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa» (troisième paragraphe).

(570) News Release daté du 5 août 1958.

(571) Ibidem : «Date of Release, Friday 8th of Au-gust, P.M. Papers».

(572) Ibidem : «The Hon. William Hamilton, Postmaster General, has drawn attention to the design of the stamp which features the Mace and Speaker's Chair as the two most popular symbols of the parliamentary system of Canada. In addition the words "The First Elected Assembly of Nova Scotia marked the beginning of our Democratic govern-ment" are an integral part of the design» (deuxième paragraphe).

(573) «Adopté le 18/8/58» selon une note manuscrite de J.A. MacDonald ajoutée à ce projet.

(574) Lettre de B.J. Farrell (en date du 21 août 1958) au responsable de la division «Achats et Maga-sins» : «Will you please arrange for the produc-tion of a poster illustrating the new postage stamp to be issued on October 2nd 1958» (premier paragraphe).

(575) Ibidem : «Sufficient quantities should be or-dered to cover the requirements of the Post Office Weekly Bulletin» (troisième paragraphe).

(576) Ibidem : «and an additional 500 English and 100 French copies will be required for the Phila-telic Section, Financial Branch» (troisième paragraphe).

(577) Ibidem : «The posters are to be issued with the Post Office Weekly Bulletin of the 20th Sep-

- tember 1958» (cinquième paragraphe).
- (578) Volume XXXVII, no 1956 publié le 6 septembre 1958.
- (579) Cf. note de service citée en note 536.
- (580) Voir notre article cité en note 547 (pp. 178-178).
- (581) P.S. 14 : «First Day Covers - to be forwarded to the Postmaster, Ottawa 2, Ont. To arrive not later than the 30th September, 1958. A cover service fee of 5¢ for each cover applies to this issue and must be included in the remittance».
- (582) G. Hansen : page 139 (2e édition).
- (583) Lettre de J.R. Carpenter (sans date précise au cours du mois d'août 1958) à Monsieur J.A. MacDonald.
- (584) Ibidem : «I should be obliged if you would authorize a credit of 36.75 \$ for the under-mentioned Free Issue Postage Stamps on the forthcoming Nova Scotia Assembly Stamp Issue, to be removed from the philatelic stock» (premier paragraphe).
- (585) Ibidem : liste que l'on retrouve dans le deuxième paragraphe.
- (586) Cf. notre étude sur «La Vérendrye» parue dans l'OPUS II des Cahiers de l'Académie québécoise d'études philatéliques.
- (587) Se référer à notre étude sur «Champlain» parue dans l'OPUS I des Cahiers de l'Académie québécoise d'études philatéliques.
- (588) Note de service de J.A. MacDonald (en date du 15 juillet 1958) au sous-ministre des Postes : «I recommend for approval the payment of his commission fee of 100.00» (deuxième paragraphe).
- (589) Cf. note
- (590) Note de service de J.A. MacDonald (en date du 20 mai 1958) au sous-ministre des Postes : «Here-with are three invoices from the artist for his work, totalling 525.80 including sales tax» (deuxième paragraphe).
- (591) Ibidem : «Mr. Trottier will also submit an invoice for payment for his work. This second will be much less than that asked by Mr. Dair» (troisième paragraphe).
- (592) C'est le sens de la note de service du 13 mai qui a entraîné l'adoption du dessin de Dair en date du 20 mai suivant.
- (593) Tel que montré dans la II^e partie intitulée «le travail artistique».
- (594) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 12 novembre 1958) à Madame F.W. Hewis : «We appreciate receiving these acknowledgments of our efforts to develop suitable postage stamp» (deuxième paragraphe).
- (595) Lettre de G.W. Kettlewell (en date du 13 novembre 1958) à William Hamilton : «This is indeed a handsome issue; a tricky problem functionnally and artistically solved» (deuxième paragraphe).
- (596) Lettre de William Hamilton (en date du 20 novembre 1958) à Monsieur G.W. Kettlewell.
- (597) Ibidem : «The numbers of favourable comments» (deuxième paragraphe).
- (598) Ibidem : «The concept of the design is novel in Canadian Postage design» (deuxième paragraphe).
- (599) Ibidem : «in that the use of textual matter is a major part of the design» (deuxième paragraphe).
- (600) Cf. note 346 (commentaires négatifs).
- (601) Lettre de Carl Dair (en date du 28 juillet 1958) à Monsieur J.A. MacDonald.
- (602) Ibidem : «The photograph of the Halifax bi-centennial stamp, which has turned well indeed» (premier paragraphe).
- (603) Ibidem : «the engravers are to be warmly congratulated» (premier paragraphe).
- (604) Ibidem : «If there is any criticism, is it only that the E, in Écosse, has lost the script flavour» (deuxième paragraphe).
- (605) Ibidem : «and that D (in Canada) is a bit too wide» (deuxième paragraphe).
- (606) Ibidem : «In any reference to my work on this stamp, the term "typographer" is the correct designation» (troisième paragraphe).
- (607) Voir la troisième partie de cette étude.
- (608) Déclaration verbale de Yves Baril à Hull, en date du 11 août 1986 !
- (609) Voilà ce que nous avons retiré de ce commentaire personnel.
- (610) Note de service de G.A. Boyle (en date du 25 mars 1958) au ministre des Postes : «I might add that Professor Gibson, Dean of History for Carleton University, was only historian shown the

- original design» (cinquième paragraphe, page 2).
- (611) Ibidem : «and in his opinion the wording of the inscription is completely accurate and cannot be changed by the deletion of any words» (cinquième paragraphe, page 2).
- (612) Ibidem : «and still remains accurate and understandable» (cinquième paragraphe, page 2).
- (613) Lettre de Frank H. Underhill (en date du 28 octobre 1958) à William Hamilton : «I greatly admire the imagination and ingenuity» (premier paragraphe).
- (614) Ibidem : «which your Post Office officials show in the designing of these special stamps» (premier paragraphe).
- (615) Lettre de D.G. Chreighton (en date du 10 octobre 1958) à Monsieur William Hamilton : «The design of the stamp seems to me very effective» (premier paragraphe).
- (616) Ibidem : «and fitly commemorates the beginning of parliamentary government in Canada» (premier paragraphe).
- (617) Cinq lettres recensés au total, dans le dossier d'archives.
- (618) Le grand public écrit rarement au ministère des Postes quand il est satisfait d'une émission postale.
- (619) Lettre manuscrite de Madame F.W. Hewis (en date du 6 novembre 1958) au ministère des Postes.
- (620) Lettre citée en note 594 : «Thank you for your very kind letter of 6th November expressing your appreciation of the postage stamp design now being issued» (premier paragraphe).
- (621) Lettre de C.W. Kettlewell (en date du 13 novembre 1958) à Monsieur William Hamilton : «Perhaps you will recall during the Progressive Conservative conference early this past spring you asked new issues of stamps that you are considering at that time» (premier paragraphe).
- (622) Ibidem : «This is indeed a handsome issue» (deuxième paragraphe).
- (623) Ibidem : «a ticky problem functionally and artistically solved» (deuxième paragraphe).
- (624) Ibidem : «May I add my compliments to the many such remarks I am sure you and your department have received on this issue» (deuxième paragraphe).

- (625) Coupure de journal réalisée à la fin d'août ou au début de septembre 1958, et intitulée «A drab tribute».
- (626) Ibidem : «The product that has emerged from Ottawa's Stamp designing mill to mark the bicentenary of the establishment of representative government in this country is a worthy successor to the long list of special issues on the past which have brought loud lamenting» (premier paragraphe).
- (627) Ibidem : «Canadians had expected, after the staunch criticism that had been levelled from the opposition benches and particularly from the present Postmaster General, hon. W.H. Hamilton, in the years before the change in government» (deuxième paragraphe).
- (628) Ibidem : «that the new administration would put an end to steady procession of drab, imagination lacking and often poorly drawn stamp that had been issued to observe special occasions» (deuxième paragraphe).
- (629) Ibidem : «In fact, Mr. Hamilton told the Houses of Commons last November, when discussing another infamous production... that the group of advisors on design was to be widened» (deuxième paragraphe).
- (630) Ibidem : «and, he indicated, the public could depend on something better in future» (deuxième paragraphe).
- (631) Ibidem : «instead of something to inspire... we have bought out a design featuring a legislative speaker's chair and a mace that is dull and depressing» (troisième paragraphe).
- (632) Ibidem : «It would be suitable as an insignia for the undertaker's society perhaps certainly not a tribute for the progress that democracy has made in this country since the First Elective Assembly was formed in Halifax in 1758» (troisième paragraphe).
- (633) Ibidem : «We still fail to see why Ottawa did not accept the recommendation of the Nova Scotia historical society and reproduce a picture of Halifax's North-West Arm» (quatrième paragraphe).
- (634) Ibidem : «with the Fleming Memorial Tower which had been erected to mark the 150th anniversary of the event» (quatrième paragraphe).

- (635) Ibidem : «We wonder how many will be familiar with the design that was decided upon, particularly with the Speaker's chair made to appear, as one Nova Scotia Government officials has put it, like a telephone booth» (quatrième paragraphe).
- (636) Ibidem : «Surely this young country which has shown so much enterprise and imagination in its national development can produce something better than the type of special stamp issues turned out in recent years» (cinquième paragraphe).
- (637) Lettre de James A. Pineau (en date du 1er novembre 1958) adressée au ministère des Postes : «I would like to be cleared up in this matter in regards to your new stamp, the 5¢, which is stamped 1758. But which is not stamped 1958 which would seem that this is a 1758 issue» (premier paragraphe).
- (638) Ibidem : «and also it reads the following "The First Elected Assembly in Nova Scotia marked the beginning of our democratic government; now to my mind this is not so if I remember rightly for were it not in Charlottetown P.E. Island that the Confederacy was signed» (deuxième paragraphe).
- (639) Ibidem : «so therefore this should be the beginning of our democratic government» (deuxième paragraphe).
- (640) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 7 novembre 1958) à Monsieur James A. Pineau : «We could have shown both years, 1758 and 1958, but the inclusion of the latter date seems unnecessary» (deuxième paragraphe).
- (641) Ibidem : «The is another reason why we endeavour to remove all unnecessary items from the design of a postage stamp» (deuxième paragraphe).
- (642) Ibidem : «The postage stamp is an extremely small area in which to illustrate a theme. All space on the stamp is at a premium» (deuxième paragraphe).
- (643) Ibidem : «The simpler the design the more readily the public comprehend the meaning and intent of the postage stamp» (deuxième paragraphe).
- (644) Ibidem : «The question of the beginning of our democratic government is one which I suppose historians will continue to debate a great length» (troisième paragraphe).
- (645) Ibidem : «We consult the leading historians

- in Canada» (cinquième paragraphe).
- (646) Ibidem : «and they were unanimous in their approval of this postage stamp and the message which it endeavours to emphasize to all Canadians.
- (647) Lettre manuscrite de H.G. Walton (en date du 10 novembre 1958) au ministre des Postes.
- (648) Ibidem : «What puzzle me is that the English inscription» (premier paragraphe).
- (649) Ibidem : «the words NOVA SCOTIA are used, which I believe are pure latin» (premier paragraphe). «Why is it that in the French inscription, the words NOUVELLE-ÉCOSSE are used?» (premier paragraphe).
- (650) Ibidem : «Else translate it into NEW SCOTLAND in the English inscription» (deuxième paragraphe).
- (651) Ibidem : «I would be interested in having your comments» (deuxième paragraphe).
- (652) Ibidem : «I think the design and general appearance of the stamp very good» (post scriptum).
- (653) Lettre de William Hamilton (en date du 24 novembre 1958) à Monsieur H.G.H. Walton : «when preparing the inscription for this postage stamp, the officials titles for the Province of Nova Scotia were selected» (deuxième paragraphe).
- (654) Ibidem : «the French and English names of this Province, as used, conform with the text of the British North America Act of 1867» (deuxième paragraphe).
- (655) Ibidem : «I believe we would not be justified in using other than the official titles of the Province» (deuxième paragraphe).

V - QUELQUES ANECDOTES

- (656) Lettre de Mademoiselle Jenny St-Cyr (en date du 2 octobre 1958) au ministre des Postes.
- (657) Ibidem : «Just a word to say how much I am disappointed with the new issue which went on sale today» (premier paragraphe).
- (658) Ibidem (premier paragraphe).
- (659) Ibidem : «The notice mentioned that the stamp was to be Blue» (premier paragraphe).
- (660) Ibidem : «The design seemed to have such possibilities» (premier paragraphe).
- (661) Ibidem : «Either I am color-blind» (premier

paragraphe).

(662) Ibidem : «or the stamps I have on hand lost their colour in transit» (premier paragraphe).

(663) Peut-être est-ce le gris... comme il semble à première vue !

(664) Ibidem : «Looking over the issues of the past two years» (deuxième paragraphe).

(665) Ibidem : «Blue is without a doubt the predominant colour» (deuxième paragraphe).

(666) Ibidem : «The Oil Centennial issue was a change for the better» (deuxième paragraphe).

(667) Ibidem : «Please continue along those lines» (deuxième paragraphe).

(668) Lettre de William Hamilton (en date du 10 octobre 1958) à Mademoiselle Jenny St-Cyr : «Expressing your approval of the colour Oil Centennial issue» (premier paragraphe).

(669) Ibidem : «When the stamp commemorating the Bicentennial of representative government was being developed, printed proofs from the original engraved die were drawn in a variety of colours, it was found that the effectiveness of the stamp and its readability varied with the colour of the ink used» (deuxième paragraphe).

(670) Ibidem : «The clarity of the stamp increased in proportion to the amount of contrast between the ink and white paper» (troisième paragraphe).

(671) Ce qui justifie son choix de la présente nuance !

(672) Ibidem : «The work of mail sorter is greatly facilitated by having one standard colour for each denomination of postage stamp» (troisième paragraphe).

(673) Ibidem : «This is not a hard and fast rule, however» (troisième paragraphe).

(674) Ibidem : «and if the appearance of a stamp may be greatly improved, another colour is used» (troisième paragraphe).

(675) Ibidem : «as was the case with the Oil Centennial, the Health Stamp and the Founding of Quebec issues» (troisième paragraphe).

(676) Nous avons déjà expliqué ailleurs que les poinçons devaient toujours rester à la Canadian Bank Note Company Limited, pour des raisons de sécurité.

(677) Voir le timbre-poste.

(678) En d'autres mots : «qui avait osé toucher à sa gravure ?».

(679) Il suffisait de s'informer auprès de ceux qui avaient accès à son poinçon gravé...

(680) Un certain monsieur dont j'oublie le nom présentement.

(681) Selon son opinion personnelle.

(682) En prenant un simple burin.

(683) Déclaration verbale faite à la Bibliothèque de Boucherville (Québec), en date du 13 décembre 1985.

(684) Chaque trait est réalisé définitivement ou, selon l'expression poétique d'Albert Décaris, pour l'éternité !

(685) De telle sorte que Yves Baril dût se résigner à le voir inscrit définitivement sur sa gravure... à moins de la recommencer complètement.

VI - LA RECHERCHE DU SLOGAN

(686) Lettre de Hugues Lapointe (en date du 17 janvier 1957) à Monsieur George F. Bates : «The first popularly elected parliament ever summoned in what is now British North America» (deuxième paragraphe).

(687) Lettre de John H. Dickey (en date du 1^{er} octobre 1956) à Monsieur J.R. Carpenter : «the 200th Anniversary of the organization and first meeting of the first representative Assembly in British Commonwealth outside of the United Kingdom» (premier paragraphe).

(688) Lettre de John H. Dickey (en date du 1^{er} novembre 1956) à Monsieur Hugues Lapointe : «the 200th Anniversary of the organization and first meeting of the first representative Assembly in the British Commonwealth, outside of the United Kingdom» (premier paragraphe).

(689) Lettre de John H. Dickey (en date du 11 février 1957) à Monsieur T.A.M. Kirk : «200 Anniversary Representative government» (premier paragraphe).

(690) Lettre de C. Bruce Ferguson (en date du 8 février 1957) à Monsieur John H. Dickey : «200th anniversary of the establishment of the House of Assembly of Nova Scotia» (premier paragraphe).

(691) Lettre de C. Bruce Ferguson (en date du 11 mars 1957) à Monsieur T.A.M. Kirk : «200th anniversary of the establishment of the House of As-

of the first House of Assembly in what is now Canada» (premier paragraphe).

(693) Lettre de George F. Bates (en date du 26 décembre 1956) à Monsieur Hugues Lapointe : «The 200th anniversary of the establishment of the first Canadian House of Assembly» (premier paragraphe).

(694) Lettre de George F. Bates (en date du 25 mars 1957) à Monsieur T.A.M. Kirk : «The 200th anniversary of the establishment of the first House of Assembly in what is now Canada» (premier paragraphe).

(695) Lettre de George C. Thompson (en date du 16 mai 1958) au ministre des Postes : «Re: Bicentenary of representative government (in Canada)» (premier paragraphe).

(696) Note de service rédigée par J.R. Carpenter (en date du 11 janvier 1957) pour Monsieur J.A. MacDonald : «First Canadian House of Assembly» (second titre mentionné).

(697) Note de service rédigée par J.A. MacDonald (en date du 8 janvier 1957) au sous-ministre des Postes : «200th anniversary of the establishment of the First Elected Assembly in Canada» (premier paragraphe).

(698) Note de service écrite par J.R. Carpenter (en date du 19 février 1957) pour les archives du ministère : «Nova Scotia Legislature, Bi-centennial».

(699) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 18 mars 1957) à Monsieur Bruce Ferguson : «the 200th anniversary of the first elected assembly in what is now Canada» (premier paragraphe).

(700) Lettre de T.A.M. Kirk (en date du 18 février 1957) à Monsieur John H. Dickey : «the 200th anniversary of the first meeting of the first elected assembly in what is now Canada» (premier paragraphe).

(701) Lettre de T.A.M. Kirk (en date du 3 avril 1957) à Monsieur George F. Bates : «the establishment of the first House of Assembly in what is now Canada» (premier paragraphe).

(702) Lettre de Hugues Lapointe (en date du 8 avril 1957) à Monsieur E.T. Piers : «the 200th anniver-

(703) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 3 juillet 1957) à Monsieur R.H. Walker : «"First Elected Assembly, 1758" and the French equivalent "Première Assemblée Éluée"» (quatrième paragraphe).

(704) Ibidem : «Since your visit to Mr. MacDonald dans myself on the 28th June» (premier paragraphe).

(705) C. note 703.

(706) Note manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 16 juillet 1957) : «what the "First Elected Assembly" is an important milestone in the development of our present democratic government, worthy of commemorating on a postage stamp» (première phrase).

(707) Note de service rédigée par W.J. Turnbull (en date du 18 juillet 1957) au ministre des Postes : «The descriptive title printed bilingually "First Elected Assembly, 1758", should appear on the design» (sixième paragraphe, page 2).

(708) Ibidem : «rather than "representative government". The latter could be confused with "responsible government", a term used in the department's commemorative stamp issued in 1948 for the centennial» (sixième paragraphe, page 2).

(709) Ibidem : «first elected assembly marked the beginning of democratic government in Canada» (première suggestion).

(710) entre une lettre datée du 15 octobre 1957 et une autre datée du 21 octobre de la même année.

(711) Ibidem : «Le première assemblée élue de la Nouvelle-Écosse a marqué, (en 1758) le début du gouvernement démocratique au Canada» (deuxième paragraphe).

(712) Ibidem : «First Elected Assembly» (cf. note 707).

(713) Date inscrite entre parenthèses (en 1758).

(714) Ibidem : «De la Nouvelle-Écosse a marqué le début du gouvernement démocratique au Canada».

(715) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 12 novembre 1957) à Monsieur Carl Dair.

(716) Ibidem : «La première assemblée élue de la Nouvelle-Écosse a marqué le début du gouver-

nement démocratique au Canada» (troisième paragraphe).

(717) Ibidem : voir la note précédente.

(718) Se référer à la note 716.

(719) Ibidem : «Au Canada» puisque c'était une évidence aux yeux des principaux responsables du ministère des Postes.

(720) Pour indiquer probablement davantage le sentiment canadien relatif à cette émission postale.

(721) Cf. le timbre-poste lui-même : «en regardant l'inscription française située à la droite du dessin».

VII - CORRESPONDANCE DIVERSE

(722) Lettre de W.R. Gibson (en date du 4 octobre 1957) à Monsieur William Hamilton : «The Nova Scotia Stamp Club would respectfully request you to consider the issuing next year of a stamp to commemorate the 200th anniversary of the establishment of Nova Scotia's First House of Assembly on October 2nd, 1758» (deuxième paragraphe).

(723) Ibidem : «and would suggest that the Tower erected in the Sir Sanford Fleming Park as a memorail to that first assembly would be a very suitable and popular design for the stamp» (deuxième paragraphe).

(724) Ibidem : «The Nova Scotia historical society, in making this request for a commemorative stamp, has already brought to your attention the historical significance of that First Assembly» (troisième paragraphe).

(725) Ibidem : «Hoping that as the new Postmaster General you will give favourable consideration to the Nova Scotia Stamp Club's request» (quatrième paragraphe).

(726) Note de service rédigée par W.J. Turnbull (en date du 18 juillet 1957) au ministre des Postes : «I refer to the letter of the 3rd July, from the minister of Northern Affairs and National Ressources» (premier paragraphe).

(727) Ibidem : «enquiring about the possibly of the issue of postage stamp to commemorate the Two Hundreth Anniversary of the establishment of the First Elected Assembly in what in now Canada» (premier paragraphe).

(728) Lettre de William Hamilton (en date du 30

juillet 1957) au ministre du Nord et des ressources naturelles, D.S. Harkness : voir surtout le deuxième paragraphe.

(729) Lettre de Edmund Morris (en date du 21 octobre 1957) à William Hamilton : «The Nova Scotia Stamp Club has sought my support for their request» (premier paragraphe).

(730) Voir la note précédente.

(731) Lettre de William Hamilton (en date du 25 octobre 1957) à Monsieur Edmund Morris : «I am please to inform you that officers of this department have been working for many weeks to obtain a suitable design featuring this subject» (deuxième paragraphe).

(732) Ibidem : «However, a suitable design will be developed and a commemorative stamp issued on the 2nd October, 1958, in honor of this important historical event» (quatrième paragraphe).

(733) Lettre de Edmund Morris (en date du 26 octobre 1957) au ministre des Postes : «Thank you for your letter of October 25, in which you advise that a suitable design will be developed» (premier paragraphe).

(734) Ibidem : «I am passing this information to the Nova Scotia Stamp Club, who made the initial inquiry of me» (deuxième paragraphe).

(735) Lettre de John Garner (en date du 16 janvier 1958) à Monsieur William Hamilton : «There is an event transpiring this autumn whose historical and political significance would seem to warrant some official recognition» (premier paragraphe).

(736) Ibidem : «October 2, 1958, will mark the two hundredth anniversary of this first meeting of the first Elected Assembly of Nova Scotia» (premier paragraphe).

(737) Ibidem : «I think a commemorative stamp or stamps would certainly be justified to mark such and occasion» (troisième paragraphe).

(738) Lettre de William Hamilton (en date du 27 janvier 1958) à Monsieur John Garner : «I am pleased to inform you that officers of this Department have recognized the first legislature assembly of Nova Scotia as the explicit beginning of democratic government in Canada» (deuxième paragraphe).

(739) Ibidem : «and have been working towards the development of a suitable design for a postage

stamp to commemorate the two hundredth anniversary of this assembly» (deuxième paragraphe).

(740) Ibidem : «This subject is one of the more difficult ones the department had been required to illustrate by graphic art» (troisième paragraphe).

(741) Ibidem : «Progress is being made, however, and I expect that the final design will be selected in the very near future» (troisième paragraphe).

(742) Ibidem : «the stamp is planed for issue during the fall of this year» (troisième paragraphe).

(743) Cf. la note 722.

(744) Lettre de W.R. Gibson (en date du 4 octobre 1957) au ministre des Postes : «The following is a copy of the letter sent by the Nova Scotia Stamp Club to the former Postmaster General, The Honourable Hugues Lapointe» (premier paragraphe)

(745) Ibidem : voir la note précédente.

(746) Lettre de William Hamilton (en date du 16 octobre 1957) à Monsieur Edmund Morris.

(747) Lettre de George C. Thompson (en date du 26 mai 1958) au ministre des Postes : «The Bicentenary comittee of the Province of Nova Scotia, under the chairmanship of Hon. W.S. Kennedy Jones. QC M.L.A., has requested the Nova Scotia Stamp Club» (premier paragraphe).

(748) Ibidem : «to prepare an official cachet and to service same as a First Day Cover with reference to the Bicentenary of Representative Government in Canada» (premier paragraphe).

(749) Ibidem : «is the date of issue of the "Bicentenary" stamp officially set as October 2nd, 1958 ?» (troisième paragraphe).

(750) Ibidem : «kindly advise the colour, size and shape of this stamp» (troisième paragraphe).

(751) Ibidem : «is the official design finalized as yet» (troisième paragraphe).

(752) Ibidem : «will it be possible for the Post Office department to supply a new Halifax dye for their cancelling machine at Halifax used with reference fo First Day Cover, and possibly other mail at that time» (troisième paragraphe).

(753) Ibidem : «Will it be possible to supply a new hand stamp for cancellation at the Post Office in Halifax ?» (troisième paragraphe).

(754) Ibidem : «Will it be conveniently possible to supply the Post Office in Halifax with a

reasonable quantity of well-centered stamps that might be available from the Post Office in Halifax for philatelic and other purposes ?» (troisième paragraphe).

(755) Ibidem : «Is any approval of the Post Office Department required with reference to the preparation, printing and servicing of an official First Day Cover at the Post Office in Halifax ? (troisième paragraphe).

(756) Ibidem : «Will it be possible for the Post Office Department at Halifax, or possible elsewhere, to use a suitable slogan with reference to this Bicentenary of Representative Government at the time of issuance of the commemorative stamp?» (troisième paragraphe).

(757) Ibidem : «All work in the placing of stamps on the First Day Covers to be issued at the Post Office in Halifax will be done voluntarily» (quatrième paragraphe).

(758) Ibidem : by the members of the Nova Scotia Stamp Club» (quatrième paragraphe).

(759) Lettre de William Hamilton (en date du 26 mai 1958) à Monsieur George C. Thompson : «The 2nd October, 1958, has been agreed as the date of issue» (deuxième paragraphe).

(760) Ibidem : «The design of the stamp has not been finalized to date ... the colour has not yet been selected» (deuxième paragraphe).

(761) Ibidem : «but I may tell you that it will be large size, horizontal, the same size and layout as the recently issue five cent British Columbi Centenial stamp» (deuxième paragraphe) ... the speaker's chair and mace are element in the design, and the slogan, "The first elected Assembly of Nova Scotia marked the beginning of our democratic government"» (deuxième paragraphe).

(762) Ibidem : «however, to assist in your preparation of a cachet...» (deuxième paragraphe).

(763) Ibidem : «if a specially worded machine cancel die is desired, it may be purchased at a cost of approximately fourteen dollars per die. Application for these should be made to the director of Administration, Post Office Department, and include with the new the application the design and wording of the die desired» (deuxième paragraphe).

(764) Ibidem : «The department does not normally use hand stamps on letters in an office the size of Halifax and would not want to create a philatelic item of this nature for a special occasion» (deuxième paragraphe).

(765) Ibidem : «The department will be pleased to have a good supply of well centered stamps on sale in Halifax on the date of issue, and philatelists may arrange with the postmaster to purchase them on the first day of issue» (deuxième paragraphe, page 2).

(766) Ibidem : «No special approval is required to print and service first day of issue covers for cancellation at the Post Office in Halifax. You arrange with the postmaster to hand them in for careful cancellation» (deuxième paragraphe, page 2).

(767) Ibidem : «As I understand this question it is related to your fourth question and I trust the answer will cover this point» (deuxième paragraphe, page 2).

(768) Lettre de George C. Thompson (en date du 18 septembre 1958) à William Hamilton : «The information set forth in your reply of May 26th was most helpful to the Committee of the Nova Scotia Stamp Club in proceeding with the developing of a special cachet for First Day Cover service in conjunction with the new stamp being issued on October 2nd, commemorating the bicentenary of Representative Government» (premier paragraphe).

(769) Ibidem : «Enclosed you will please find 3 copies of the special cachet, which we are hopeful will be suitable for the purpose of interest to those receiving same» (deuxième paragraphe).

(770) Ibidem : «On behalf of the Nova Scotia Stamp Club, may I express our appreciation to you for cooperation» (troisième paragraphe).

(771) Ibidem : «At the same time, may also cooperative to date and I am sure he and his staff will be very helpful to the Nova Scotia Stamp Club on October 2nd.» (troisième paragraphe).

(772) Lettre de William Hamilton (en date du 30 septembre 1958) à Monsieur George C. Thompson : «Thank you for your letter of the 18th September and the enclosure of sample illustrated covers prepared for the Nova Scotia Stamp Club» (premier

paragraphe).

(773) Ibidem : «It is gratifying to read in your letter that the plans of the Postmaster and staff in the Halifax Office have been very co-operative» (deuxième paragraphe).

(774) Ibidem : «It is my hope that the Nova Scotia Stamp Club's activities connected with the forthcoming Representative Government stamp will meet with complete success» (deuxième paragraphe).

(775) Cf. notes 726 et 727.

(776) Cf. note 728.

(777) Lettre de William Hamilton (en date du 30 juillet 1957) à Monsieur D.S. Harkness : «There has been some correspondance between the Department and the Historic sites and monuments board of Canada since last October to gain historical background material from which a postage stamp design may be conceived» (deuxième paragraphe).

(778) Ibidem : «The conception of an effective design that clearly illustrates the intended message without the need of a lenghtly descriptive bilingual title printed on each stamp is the most difficult feature of the development of a postage stamp» (deuxième paragraphe).

(779) Ibidem : «The illustration of the Memorial Tower in Halifax would convey little meaning to the majority of the people in Canada, exclusive of residents of Halifax» (troisième paragraphe).

(780) Ibidem : «We are not aware of the plaque mentioned in your letter as having been erected by the Provincial Government in Provincial House in Halifax» (troisième paragraphe).

(781) Ibidem : «in June, an Ottawa artist was commissioned to study this present subject and present some suggested sketch designs» (quatrième paragraphe).

(782) Ibidem : «The artist is working from a photograph of the Government House which was erected in Halifax in 1758 and had important connections with the Government of Nova Scotia at that time» (quatrième paragraphe).

(783) Ibidem : «It was been suggested to the artist that possibly the Peace Tower of the present Federal Government Buildings in Ottawa could be combined with this original building» (quatrième paragraphe, page 2).

- (784) Ibidem : «The artist is also attempting to illustrate the subject in a symbolic manner by the use of the Mace, the symbol of the power of the Commons» (quatrième paragraphe, page 2).
- (785) Ibidem : «The descriptive printed bilingual "First Elected Assembly, 1758" should appear on the design» (cinquième paragraphe, page 2).
- (786) Ibidem : «rather than "Representative Government". The latter could be confused with "Responsible Government", a term used in this department's commemorative stamp issued in 1948 for the centennial» (cinquième paragraphe, page 2).
- (787) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 7 août 1957) à Monsieur A.J.H. Richardson.
- (788) Ibidem : «The Honourable the Minister of Northern Affairs and National Resources reported in a letter to the Postmaster General that your department had assisted in the erection of a plaque in Province-House, Halifax, marking the first elected assembly first met in October, 1758, in Halifax» (premier paragraphe).
- (789) Ibidem : «This department is attenting to develop a postage stamp design that will commemorate the significance of this first elected assembly, as the explicit beginning of a democratic governement in Canada» (deuxième paragraphe).
- (790) Ibidem : «To assist us in developing this design» (troisième paragraphe).
- (791) Ibidem : «I would be obliged if you could supply me with a photograph, sketch or descrption of the plaque in question» (troisième paragraphe).
- (792) Lettre de A.J.H. Richardson (en date du 9 août 1957) à Monsieur J.A. MacDonald.
- (793) Ibidem : «We do not have a picture or an official description of this plaque in our records» (deuxième paragraphe).
- (794) Ibidem : «and for this reason we have asked that a picture of sketch be provided as soon as possible» (deuxième paragraphe).
- (795) Lettre de A.J.H. Richardson (en date du 5 septembre 1957) à Monsieur J.A. MacDonald : «I am forwarding herewith in accordance with your request of August 7th a photograph of the plaque which was erected by the Government of Nova Scotia in Provincial House at Halifax to commemorate the convening of the First General as sembly of Nova Scotia»(premier paragraphe).
- (796) Ibidem : «I might suggest to you that a better pictorial subject for this stamp might be a portion of one of Richard Short's views of Halifax which was drawn in 1759 and shows the town of Halifax as very much as it was at the time of the meeting of the First Assembly» (deuxième paragraphe).
- (797) Ibidem : «A selection of these views is available in the Public Archives of Canada» (deuxième paragraphe).
- (798) Ibidem : «One of the drawings by Shorts depicted the Governor's House, Mather's and St. Paul's Churches, 1759» (deuxième paragraphe).
- (799) Ibidem : «Another of Short's views shows the Old Courth House in which the Assembly met» (deuxième paragraphe).
- (800) Ibidem : «If we may be of further assistance to you in this regards, we shall be pleased to hear from you» (troisième paragraphe).
- (801) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 11 septembre 1957) à Monsieur A.J.H. Richardson : «This photograph will be of value to give us background information regarding the event» (premier paragraphe).
- (802) Ibidem : «We also welcome the information regarding illustrations of early Halifax you describe in your letter» (deuxième paragraphe).
- (803) Ibidem : «we are finding this concept of the subject of the stamp rather intangible» (deuxième paragraphe).
- (804) Ibidem : «and difficult to reduce to graphic art» (deuxième paragraphe).
- (805) Lettre de A.J.H. Richardson (en date du 10 septembre 1957) à Monsieur J.A. MacDonald : «I neglected to that lieu. Davis's view of early Halifax in the National Gallery may be of interest to you. This view may be helpful in your endeavour to design and develop the commemorative postage stamp» (deuxième paragraphe).
- (806) Lettre de A.J.H. Richardson (en date du 15 septembre 1957) : «Thank you for your letter of September 11th in which you indicated the difficulties» (premier paragraphe).
- (807) Ibidem : «You may expect to hear from us as soon as we are in position to forward further suggestions» (deuxième paragraphe).

(808) Lettre de Robert L. Stanfield (en date du 14 janvier 1958) à Monsieur William Hamilton : «I believe your Department is preparing a stamp to commemorate the 200th Anniversary of the first calling of the House of Assembly in Nova Scotia» (premier paragraphe).

(809) Ibidem : «I understand that Nova Scotia historical society has made two or three suggestions with regard this design» (premier paragraphe).

(810) Ibidem : «I have been wondering whether your Department is having any difficulties in deciding upon a suitable design» (deuxième paragraphe).

(811) Ibidem : and if so, whether we could be of any assistance here» (deuxième paragraphe).

(812) Ibidem : «On the other hand, if your Department has settled upon a design, would it be possible for you to give me any information as to what the design is likely to be?» (deuxième paragraphe).

(813) Lettre de William Hamilton (en date du 27 janvier 1958) à Monsieur R.L. Stanfield : «I thank you for your... offer of assistance with the proposed postage stamp to commemorate the two hundredth anniversary of the first elected assembly to meet in what is now Canada» (premier paragraphe).

(814) Ibidem : «In the past, the Nova Scotia historical society has been most helpful with regard to the illustration of this subject» (deuxième paragraphe).

(815) Ibidem : «I must admit that the subject is one of the more difficult ones that this Department has attempted to illustrate graphically» (deuxième paragraphe).

(816) Ibidem : «The problem is to find some illustration in a postage stamp size which will impress Canadians in all provinces with the great significance of this event» (deuxième paragraphe).

(817) Ibidem : «It was thought that a reproduction of any historic site would not give the full impression to most Canadians» (deuxième paragraphe).

(818) Ibidem : «However, the importance of the first Assembly in Halifax will be maintained» (deuxième paragraphe).

(819) Ibidem : «I am pleased to inform you that progress has been made» (troisième paragraphe).

(820) Ibidem : «and several designs are on hand» (troisième paragraphe).

(821) Ibidem : «No decision has been made to date, however, because additional design from a very competent artist is expected in a few days» (troisième paragraphe).

(822) Ibidem : «I will advise you of our choice of a design from those submitted» (troisième paragraphe).

(823) Ibidem : «moreover, as soon as it is available I will forward a photograph of it and I would welcome your comments» (troisième paragraphe).

(824) Lettre de R.L. Stanfield (en date du 29 janvier 1958) à Monsieur William Hamilton : «Many thanks for your letter of January 27th» (premier paragraphe).

(825) Ibidem : «I will look forward to receiving the photograph of the suggested design when that is available» (deuxième paragraphe).

(826) Lettre de R.L. Stanfield (en date du 7 mars 1958) au ministre des Postes : «With reference to your letter of January 27th, I am wondering if any further progress has been made concerning the design for the proposed commemorative stamp» (premier paragraphe).

(827) Lettre de William Hamilton (en date du 11 mars 1958) à Monsieur R.L. Stanfield : «We received last week the design I referred to in my letter of 27 January» (deuxième paragraphe).

(828) Ibidem : «but there are some modifications which we want to make» (deuxième paragraphe).

(829) Ibidem : «This design uses a likeness of the mace as a symbol and is essentially a written message in both English and French» (deuxième paragraphe).

(830) Ibidem : «I believe that adding some other symbol such as the speaker's chair as it appears in the House of Commons and the speaker's hat» (deuxième paragraphe).

(831) Ibidem : «all arranged in an appropriate design» (deuxième paragraphe).

(832) Ibidem : «would add interest» (deuxième paragraphe).

(833) Ibidem : «and ensure a better understanding by the public» (deuxième paragraphe).

(834) Ibidem : «We hope to have an artist make

these modifications quickly but as soon as they are completed I will send you a photograph of the design» (troisième paragraphe).

(835) Ibidem : «The message proposed for the stamp, and it has been discussed with several prominent historians, is "The first elected assembly of Nova Scotia marked the beginning of democratic government in Canada"» (troisième paragraphe).

(836) Lettre de William Hamilton (en date du 3 avril 1958) à Monsieur R.L. Stanfield : «I am pleased to inform you that the elements of a postage stamp planned for issue this October... have now been decided upon» (premier paragraphe).

(837) Ibidem : «The Department has consulted noted historians of major Canadian universities» (deuxième paragraphe).

(838) Ibidem : «and it was gratifying to note the uniformity of opinion that the mace and the speaker's chair were the most popularly accepted symbols of the parliamentary system» (deuxième paragraphe).

(839) Ibidem : «The rough sketch reproduction herewith will have to be finished into a working drawing and there may be some modifications in arrangements of the components (troisième paragraphe) ... The speaker's chair will show much greater detail» (troisième paragraphe).

(840) Ibidem : «and the word "Canada" must be added below each of the English and French inscription» (troisième paragraphe).

(841) Ibidem : «Other minor adjustments are necessary» (troisième paragraphe).

(842) Ibidem : «It may be interest to you that the lettering was done by a Toronto artist, Carl Dair, who enjoys a world reputation as typographer» (troisième paragraphe).

(843) Ibidem : «I would welcome any suggestion you may care to make regarding this design» (quatrième paragraphe).

(844) Lettre de Robert L. Stanfield (en date du 14 avril 1958) à Monsieur William Hamilton : «I have your letter of April 3th enclosing a photocopy of a rough sketch» (premier paragraphe).

(845) Ibidem : «The sketch has been submitted to our Bicentenary Committee» (deuxième paragraphe).

(846) Ibidem : «and in general that Committee ap-

proves of the design» (deuxième paragraphe).

(847) Ibidem : «The Committee suggest however that it might be appropriate to show the Speaker's chair and the Mace in use in the Nova Scotia Legislature. Perhaps you might consider this suggestion» (troisième paragraphe).

(848) Ibidem : «I am forwarding under separate cover photograph of our Speaker's Chair and our Mace» (quatrième paragraphe).

(849) Lettre de Robert L. Stanfield (en date du 21 avril 1958) à Monsieur William Hamilton : «Since waiting to you on April 14th» (premier paragraphe).

(850) Ibidem : «some philatelists in the province have approached me with reference to the commemorative stamp. They do not object to the proposed basic design, but suggest that it can be improved» (premier paragraphe).

(851) Ibidem : «I am forwarding under separate cover a sketch suggested by the group» (deuxième paragraphe).

(852) Ibidem : «and also a photograph of our Speaker's Chair and our Mace» (deuxième paragraphe).

(853) Ibidem : «The sketch was done par Donald McKay of the Nova Scotia College of Art» (deuxième paragraphe).

(854) Ibidem : «He has added to the original, the date do 1958, the Coat of Arms of Nova Scotia and the Coat of Arms of Canada» (deuxième paragraphe).

(855) Ibidem : «The group suggest blue as a suitable colour» (troisième paragraphe).

(856) Lettre de Frank Sheer (en date du 28 avril 1958) à Monsieur Robert L. Stanfield : «In the minister's absence I am acknowledging your letter of April 21th regarding the commemorative stamp, as well as the sketch and photographs received under separate cover» (premier paragraphe).

(857) Ibidem : «I have today forwarded your letter and the material to our departmental officials concerned» (deuxième paragraphe).

(858) Ibidem : «and will bring your letter to the Postmaster General's attention on his return to Canada» (deuxième paragraphe).

(859) Lettre de William Hamilton (en date du 16

mai 1958) à Monsieur Robert L. Stanfield : «and since that time we had an opportunity to discuss thoroughly with our artists and design advisors the question of including in the design the Coats of Arms of Nova Scotia and of Canada» (deuxième paragraphe).

(860) Ibidem : «there is no doubt that these items would be appropriate» (deuxième paragraphe).

(861) Ibidem : «but our advisors inform us that the very limited area of a postage stamp would not permit any other symbols to be included without an overly crowded appearance» (deuxième paragraphe).

(862) Ibidem : «and a great reduction in the size of lettering of the slogan» (deuxième paragraphe).

(863) À cause des raisons évoquées.

(864) Ibidem : «From the experience I have with other stamp designs, I must confess that I have to agree with their views» (deuxième paragraphe).

(865) Ibidem : «The question of whether to represent on the postage stamp the Speaker's Chair and Mace from the present Parliament Buildings in Ottawa, was one to which I have given very careful consideration» (troisième paragraphe).

(866) Ibidem : «the question is one which involves consideration of the ultimate fruition of that event which took place in Halifax in 1758» (troisième paragraphe).

(867) Ibidem : «that seed of democracy played a part in the ultimate Confederation in Canada as we know it today. Parliament in Ottawa speaks for that consideration and it was thought that Speaker's chair should be represented on the postage stamp» (quatrième paragraphe).

(868) Ibidem : «Otherwise there would be no symbol on the stamp representing the Confederation of one nation in Canada» (quatrième paragraphe).

(869) Ibidem : «The slogan itself points to the origin of this event in Nova Scotia. This event has a very great importance from a national standpoint, and I hope you will agree with this view in selecting the details for a postage stamp which will be used in all provinces of Canada and intended to inspire pride in this original event in Nova Scotia in 1758» (cinquième paragraphe).

(870) Ibidem : «I am pleased that you are satisfied

with the general design of the stamp» (sixième paragraphe).

(871) Ibidem : «and I wish to thank you for the great interest which you have taken in this subject» (sixième paragraphe).

(872) Lettre de Robert L. Stanfield (en date du 20 mai 1958) à Monsieur William Hamilton : «This will acknowledge your letter of May 16th» (premier paragraphe).

(873) Ibidem : «I wish to thank you for the trouble you have taken to review the design of the proposed commemorative stamp» (deuxième paragraphe).

(874) Ibidem : «I can appreciate the difficulties in designing such a stamp» (deuxième paragraphe).

(875) Ibidem : «While there will no doubt be some disappointment» (deuxième paragraphe).

(876) Ibidem : «that suggestions by our committee cannot be incorporated» (deuxième paragraphe).

(877) Ibidem : «I am sure that there will be general appreciation of the issuance of the stamp» (deuxième paragraphe).

(878) Ibidem : «and the trouble you have taken in connection with it» (deuxième paragraphe).

(879) Lettre de J.P. Morrow (en date du 13 août 1958) au directeur de l'Administration : «Attached is a copy of a letter received by Mr. G.C. Thompson» (premier paragraphe).

(880) Ibidem : «so I would suggest that 25,000 well centered stamps of this particular issue be sent to the depot of Halifax» (quatrième paragraphe).

(881) Le seul endroit où la Canadian Bank Note Company Limited envoyait ce genre de timbres-poste.

(882) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 21 août 1958) au maître de poste (Halifax, Nouvelle-Écosse) : «I confirm that the twenty-five thousand well centered stamps will be supplied your office before the date of issue» (deuxième paragraphe).

(883) Ibidem : «and addition to the regular stock that will be shipped to the Halifax Stamp Depot for normal distribution» (deuxième paragraphe).

(884) Lettre de J.P. Morrow (en date du 5 septembre 1958) au directeur de l'Administration : «I am sending these letters to you instead of Postmaster at Ottawa as I feel there may be some con-

fusion in this matter» (deuxième paragraphe).

(885) Ibidem : «Enclosed are six letters from persons in the United States requesting first day covers» (deuxième paragraphe).

(886) Ibidem : «As you know, the Nova Scotia Stamp Club have advertised in two stamp catalogues in the United States and two stamp catalogues in Canada, inviting applications for first day cover» (troisième paragraphe).

(887) Ibidem : «in view of the manner in which the enclosed enveloppes are addressed I feel that such applications should be processed by the Postmaster, Ottawa» (quatrième paragraphe).

(888) Ibidem : «as it is likely many more applications will be received at this office, whill headquarters advise if they concur that future applications addressed to the Postmaster, Halifax, are to reforwarded to the Postmaster, Ottawa» (cinquième paragraphe).

(889) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 12 septembre 1958) au maître de poste (Halifax, Nouvelle-Écosse) : «I refer to your memorandum of the 5th September and acknowledge receipt of six enveloppes...» (premier paragraphe).

(890) Ibidem : «for covers that may be received in the future» (deuxième paragraphe).

(891) Ibidem : «the provision of article 449 of the Postal Guide should be followed by forwarding the covers to the Philatelic Section here. The covers will be serviced by the Postmaster, Ottawa» (deuxième paragraphe).

(892) Ibidem : «However, if your receive any covers and funds which are obviously intended for the Nova Scotia Stamp Club in response to the advertisement which they have put out, you should turn them over to that club» (troisième paragraphe).

(893) Lettre de J.P. Morrow (en date du 24 septembre 1958) à Monsieur J.A. MacDonald : «This office has received the regular stock for normal distribution but we have not received the 25,000 well centered special issue stamps» (deuxième paragraphe).

(894) Cet envoi supposait une commande spéciale à la Canadian Bank Note Company Ltd.

(895) Lettre de William Hamilton (en date du 5 septembre 1958) à Monsieur Robert J. McCleave :

«Your letter of 29th August with the suggestions that first day covers for the special stamp to be issued on the bicentennial of the first elected assembly in Nova Scotia, be issued in Halifax on the 2nd October» (premier paragraphe).

(896) Ibidem : «Since about 12950, all first day cover service has been provided from the Post Office in Ottawa. Prior to that there was so much dissatisfaction with the service given to philatelists and complaints became numerous» (deuxième paragraphe).

(897) Ibidem : «that it was arrangerd to have specially trained personnel doing this work in Ottawa» (deuxième paragraphe).

(898) Ibidem : «The satisfaction expressed by philatelist confirm the wisdom of this policy and I would hesitate to change it» (deuxième paragraphe).

(899) Ibidem : «I hope you will explain this policy to the man at Halifax who made the suggestion to you» (troisième paragraphe).

(900) Ibidem : «for a special cancellation die to be used there on the 2nd October» (troisième paragraphe).

(901) Lettre de Robert J. McCleave (en date du 16 septembre 1958) à Monsieur William Hamilton : «Thank you very much for your letter of September 5th» (premier paragraphe).

(902) Lettre de William Hamilton (en date du 30 août 1958) à Mademoiselle Ellen L. Fairclough : «I hope that this is the information you are requesting» (troisième paragraphe).

(903) Lettre citée en note 402.

(904) Ibidem : «and that it will be some help to you» (troisième paragraphe).

(905) Lettre de B.J. Farrell (en date du 10 octobre 1958) au directeur de district (Halifax, Nouvelle-Écosse) : «With my reference to my letter of September 29th» (premier paragraphe).

(906) Ibidem : «would be good enough to let me know whether or not my suggestion were carried out regarding Mr. J.A. Inglish volunteering his services to help the publicity for the Bicentennial Anniversary» (premier paragraphe).

(907) Ibidem : «I should appreciate it if you would let me hear from you as soon as possible»

(deuxième paragraphe).

(908) Lettre de M.D. O'Brien (en date du 14 octobre 1958) au directeur de l'Administration : «Mr Inglish did get in touch with Mr. J. McLeod of the Bicentennial Committee» (premier paragraphe).

(909) Ibidem : «who thanked him for his offer but informed him that all arrangements had been completed» (deuxième paragraphe).